20 FÉVRIER 2014
DÉPOT : BRUXELLES X
N°08

Pleinchamp

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

PÉRIODIQUE D'INFORMATION AGRICOLE DIFFUSÉ LE JEUDI AUPRÈS DE TOUS LES EXPLOITANTS AGRICOLES DE WALLONIE
Chaussée de Namur, 47 B-5030 - Gembloux - Tél. : 081 60 00 60 - Fax : 081 60 04 46 - email : pleinchamp@fwa.be - www.fwa.be

CETTE SEMAINE

- Négociations commerciales agricoles 2
- Assemblée annuelle de la FWA 3-8
- Décès de Claude Guiot 9
- Avis du CADCO 10
- Concours de Baileux 11
- Pages ARSIA 13-16
- Pages UAW 17-20
- Agenda de l'ARFWA 28

ÉDITO

Un rassemblement exceptionnel !

La Fédération Wallonne de l'Agriculture a tenu sa quatorzième Assemblée Annuelle le 12 février dernier. Record de participation, qualité des interventions, moment d'émotion pour la «dernière» de notre Ministre fédérale de l'Agriculture, Sabine Laruelle, autant d'éléments qui ont fait de cette Assemblée un réel succès.

Yvan Hayez

La dernière édition de l'Assemblée générale de la Fédération Wallonne de l'Agriculture a connu un réel succès de participation. Toutes nos excuses encore à celles et ceux qui n'ont pu trouver place assise et qui ont suivi debout les exposés trois heures durant. La perspective des élections – qui s'est traduite par une très large représentation des personnalités politiques - et l'importance pour notre secteur des sujets traités expliquent en grande partie ce taux d'affluence. Pour nous, cette très large participation confirme une reconnaissance de l'importance de notre mouvement, mais également la qualité de nos services et de nos facultés d'organisation.

Une fois n'est pas coutume, nous avions retenu deux thèmes pour l'organisation de notre Assemblée. Le premier, qui constitue une préoccupation constante depuis plus de vingt ans, avait trait à l'environnement et s'inscrivait dans le prolongement des trois pré-congrès d'au-

(suite en page 2)

LG 30.222 MAÏS DOUBLE UTILISATION

VEDETTE EN BASSE ET MOYENNE BELGIQUE
VEDETTE SUD SILLON SAMBRE ET MEUSE

CATALOGUE BELGE 2014 N°1
- RENDEMENT M.S. : 105% = N°1
- RENDEMENT M.O.D. : 106% = N°1
- DIGESTIBILITÉ : 101%
- TENEUR EN AMIDON : 37,6%

CIPF SUD SAMBRE ET MEUSE 2013 N°1
- RENDEMENT M.S. : 104,9%
- RENDEMENT M.O.D. : 105,5% = N°1
- DIGESTIBILITÉ : 100,9%
- TENEUR EN AMIDON : 38,3%

www.limagrain.be

LG Breeding your profit

(suite de la page 1)

tomne organisés l'année dernière. Le second, relatif à la réforme de la Pac, s'imposait naturellement compte tenu de l'actualité. Chacun des deux sujets a été présenté par une paire associant un agriculteur et un employé illustrant ainsi de manière forte la synergie étroite entre les agriculteurs et les collaborateurs de la Fédération.

Le duo «environnemental» composé par Jean-Luc Dewez, Président de la commission Structures & Environnement, et Bernard Decock, responsable de ces mêmes matières au sein du Service d'Etudes, aura marqué les esprits. Le sens de l'humour de l'un combiné à la rigueur de l'autre ont constitué une alchimie parfaite pour présenter de manière digeste et revendicative des matières de plus en plus complexes et lourdes à supporter pour le secteur agricole. Transformer des contraintes en opportunités, c'est tout le défi. Depuis plus de vingt ans, nos agriculteurs se sont efforcés avec l'aide de la communauté scientifique de répondre aux attentes de la société en matière d'environnement. Jean-Luc et Bernard ont synthétisé les travaux des pré-congrès en sept revendications. Elles peuvent être résumées de la manière suivante. Le travail de la profession agricole pour l'environnement doit être réellement et pleinement reconnu par la société. Il est impératif d'évaluer et de prendre en compte les impacts économiques des législations environnementales. Enfin, il faut garantir un avenir aux exploitants agricoles et maintenir leur compétitivité en tenant compte des investissements non productifs qu'ils réalisent en faveur de la préservation de l'environnement.

Il est absurde de demander à un secteur économique d'évoluer dans ses pratiques sans que cela ne soit reconnu par la société et que cela constitue une entrave à sa compétitivité dans un contexte mondialisé.

Pour le second volet consacré à la réforme de la Pac, c'est notre Président, Daniel Coulonval, et notre Secrétaire Général adjoint, Yves Somville, qui opéraient en binôme.

Dans un premier temps, Yves Somville a présenté tout le travail réalisé par la FWA «à la recherche de l'équilibre» dans ce délicat dossier.

Depuis plus de trois ans, la FWA, aux côtés de ses homologues européens, a pleinement exercé son rôle à tous les niveaux, que ce soit au Conseil européen, au Parlement européen, à la Commission européenne, au Comité des Régions, au Conseil Economique et Social européen ou dans les nombreux débats publics. Il s'agissait en amont d'infléchir les termes d'une réforme qui s'annonçait très dommageable pour notre agriculture régionale.

En interne, la FWA a mis en place un groupe de travail spécifique (GT Pac) pour la recherche d'un équilibre dans cet épineux problème. Comme l'a rappelé le Président Coulonval dans son intervention, tous les secteurs et tous les modes de production présents sur l'ensemble de la Région ont été associés de manière démocratique à nos réflexions et nos prises de décision.

A chaque instant, c'est l'approche économique qui a été au cœur de nos préoccupations. C'est ce qui nous a permis de trouver un équilibre défendable et acceptable pour l'ensemble des composantes de notre agriculture régionale.

Le Ministre régional de l'Agriculture nous a suivis sur deux des trois grands principes que nous défendions... c'est la conclusion envisageable d'un principe de négociations.

Quoi qu'il en soit, le dossier n'est pas clos et le Président Coulonval a rappelé les points essentiels qui restent à trancher, notamment en ce qui concerne la définition de l'agriculteur actif, les modalités d'attribution des aides vaches allaitantes et la répartition des aides du second pilier.

Pour la FWA, il est clair que la proposition actuelle constitue un compromis délicat et que si l'un des piliers du dossier faisait défaut, c'est tout le dossier qui pourrait être remis en cause.

Comme le veut la tradition, nous avons ouvert notre tribune aux Ministres. Se sont ainsi succédés les Ministres Henry, Di Antonio et Laruelle. Pour le Ministre de l'Environnement, il s'agissait d'une première. A l'inverse, pour la Ministre fédérale de l'Agriculture, il s'agissait d'une dernière en cette qualité.

Lors de son intervention, Sabine Laruelle a témoigné avec humilité de son ressenti à la tête du Ministère fédéral des Classes Moyennes et de l'Agriculture pendant plus de dix ans. En guise de conclusion, la Ministre nous a livré sa conviction selon laquelle l'agriculture est et doit rester avant tout un secteur économique rémunérateur pour toutes et tous quelles que soient les orientations de chacun.

Nous ne pouvons évidemment que faire nôtre cette conclusion. Le discours de Sabine Laruelle s'est clôturé par une standing ovation amplement méritée et qu'elle a reçu avec une émotion manifeste.

Merci à toutes celles et ceux qui ont fait de cette Assemblée un réel succès.

Fait pour vous par le Service d'Etudes

10/2

Gembloux-CWEDD-bureau
Gembloux-conseil d'administration filière avicole et cunicole
Bruxelles-Afsca-concertation commune 2014
Namur-Groupe MR-code de l'agriculture
Namur-Cabinet Nollet-rencontre sur le PDR
Eghezée-FWA locale-conférence-débat PAC 2020
Viroin-rencontre Véviba-filière viande bovine
Seneffe-ZAE Courcelles
Gembloux-CWEDD-section études d'incidences

11/2

Perwez-Cabinet Di Antonio-conférence PAC
Bruxelles-Séminaire conseil national de la Coopération
Bruxelles-SPF Conseil Fonds des matières premières
Nivelles-UAW
Jambes-DGO4-CRAT
Jambes-CWEDD-GT éolien

12/2

Gembloux-Espace Senghor-AG FWA
Ouffet-Cabinet Di Antonio-Conférence PAC

13/2

Liège-CESRW-Commission environnement et agriculture
Bruxelles-Vlam-conseil d'administration Belplume
Spy-soirée d'information pour les riverains d'un poulailler
Gembloux-FJA-cours B-PGDA
Gembloux-FWA-GT bio
Bruxelles-SPF finances-identification animale-TVA
Bruxelles-CESE-Observatoire du développement durable
Gembloux-CETA-PAC
Jambes-DGO4-CRAT-SDER
Liège-CESRW-MAT-SDER
Namur-NTF-décret éolien
Libramont-FWA-conférence-débat sur les permis
Libramont-FJA-Cours B-PGDA

14/2

Gembloux-information sur le projet Alcapor (castration)
Gembloux-FWA-GTI QFL
Gembloux-FWA-CNIL
Gembloux-CRA-W-Socopro-ROI projet
Bruxelles-Afsca-GT contrôles Afsca
Bruxelles-Commission européenne-rencontre DG agri sur PAC/vaches allaitantes
Bruxelles-CESE-Observatoire du développement durable

Négociations commerciales agricoles

Le grand sujet du jour en matière de commerce agricole est la négociation du fameux partenariat transatlantique entre l'UE et les Etats Unis. La prochaine session de cette négociation d'une rare ampleur aura lieu du 10 au 14 mars. Le thème des produits agricoles sensibles n'a pas encore été abordé. Il s'agit de produits bénéficiant d'une protection tarifaire qui devrait être abaissée. Le problème des normes de production n'a pas non plus été examiné. Sans doute n'y aura t'il pas d'accord avant les élections européennes.

En attendant, les négociations de l'OMC (engagées en 2001...) poursuivent leur petit bonhomme de chemin. Il en est qui conservent l'espoir de voir aboutir le cycle de Doha.

2014 devrait être l'année au cours de laquelle le cycle de Doha est «remis sur les rails», a estimé le 6 février le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, lors d'une réunion informelle du Comité des négociations commerciales à Genève.

Selon lui, il sera toutefois très difficile de répliquer l'approche suivie jusqu'à maintenant, c'est-à-dire éviter les questions fondamentales – agriculture, biens industriels, services - et rechercher des compromis dans d'autres domaines.

Le plus probable est que «tout futur engagement multilatéral nécessitera des résultats sur l'agriculture, a poursuivi le directeur général de l'OMC. C'était là le pilier central du cycle de Doha, et de nombreuses délégations ont souligné que, si l'agriculture entre en jeu, il en sera de même pour les deux autres dossiers, biens industriels et services».

«Nous pouvons même conclure que nous ne sommes pas encore prêts à nous attaquer à ces trois domaines, mais nous ne pouvons pas éviter la conversation», a averti Roberto Azevêdo.

VERHULST sprl
JOURNÉES PORTES OUVERTES
BIENVENUE !
SAMEDI 22 FÉVRIER de 13 à 20 h
DIMANCHE 23 FÉVRIER de 10 à 20 h
LUNDI 24 FÉVRIER de 10 à 20 h
MARDI 25 FÉVRIER de 10 à 17 h
journée spéciale agriculture de précision (gps, semoirs, pulvés, etc)
NEW HOLLAND
AGRICULTURE
21, RUE PRÉ DU PONT - B-1370 JODOIGNE - TÉL. (0032) 10 81 49 01

Chronique syndicale radio

Mardi 25 février après les infos de 20h sur La Première

Bernard Kersten présentera les nouvelles exigences en matière de signalisation des engins agricoles.

Assemblée annuelle

Plein succès pour les thèmes PAC et environnement

L'auditoire bourdonnait, sa rumeur emplissait l'espace pour le faire encore grandir. Parfois sa clameur se fit douceur, et la foule telle la houle ondulait le long de son émotion. Il y eu des silences étreints, des éclats de sourire et un même élan de chaleur. Ministres, députés fédéraux et régionaux sont venus en nombre écouter le fruit des travaux et réflexions menées par la FWA dans le domaine de l'environnement ainsi que les aspects syndicaux de la réforme de la PAC. A quelques encablures des élections, il leur a également été remis un mémorandum qui regroupe les principales préoccupations et revendications de la FWA pour le secteur.

Marie-France Vienne

Le Congrès cuvée 2014 a vu la matinée rythmée par une série d'interventions de haute tenue et un film qui a mis en valeur le travail et les efforts des agriculteurs wallons pour améliorer, protéger et maintenir un environnement de qualité. Dans la foulée, Bernard Decock, Conseiller au Service d'Etudes et Jean-Luc Dewez, Président de la Commission Environnement de la FWA, ont proposé une synthèse des trois assemblées décentralisées d'automne sur les synergies possibles entre aspects agro-économiques et environnementaux. Avant qu'Yves Somville, Secrétaire Général adjoint, ne décrypte le cheminement de l'action de la FWA au niveau européen et ne détaille les enjeux syndicaux de la PAC (dont les revendications seront rappelées par Daniel Coulonval).

Une nouvelle PAC sur fond de crise

Et la PAC, justement, le Président Daniel Coulonval a commencé par en brosser les larges contours, présenté l'aboutissement des réflexions de la FWA et la position d'équilibre que celle-ci a défendue récemment auprès du Ministre Di Antonio, notamment quant à l'aide aux premiers ha. Un bref retour en arrière s'imposait, qui voit une évolution aux sombres perspectives pour la nouvelle réforme. A commencer par 1992 et les exigences de l'OMC, l'arrivée des aides compensatoires, des aides directes à l'ha, des aides couplées aux bovins et l'apparition des MAE. L'Agenda 2000, c'est l'élargissement de l'UE, l'accroissement encore et toujours des exigences de l'OMC et les nouvelles règles fixées par le Conseil de mars 1999 : un nouvel alignement des prix partiellement compensés par les aides directes, la conditionnalité, la modulation pour financer en partie la grande nouveauté de cette réforme et le deuxième pilier. En 2003, « l'examen à mi-parcours » est devenu la plus ambitieuse réforme qu'ait connue la PAC. Le budget du 1er pilier est gelé, apparait l'organisation commune unique des marchés, les états membres peuvent avoir des politiques différenciées d'aides aux agriculteurs, couplages ou découplages partiels des aides à la production. La conditionnalité est renforcée. En 2009, un « bilan de santé » approuvé par le conseil du 20 novembre 2008, prévoit l'élimination progressive des derniers paiements couplés à la production en les intégrant dans le régime du paiement unique à l'exploitation à l'exception de l'aide vache allaitante, aux brebis et aux caprins. Une évolution qui fait s'interroger le Président Coulonval sur le nom que l'histoire donnera à la réforme de 2015, qui, a-t-il déclaré, annonce une tragédie pour les agriculteurs wallons.

L'aide aux premiers ha, un sujet qui fâche

En décembre dernier, la FWA a dégagé trois grands principes, rappelés par Daniel Coulonval : une application individuelle du verdissement qui est globalement moins défavorable au secteur des grandes cultures et aux paiements directs plus élevés et qui est plus accessible aux régions de pâturages obligés. Une surprime aux 50 premiers ha alimentée par 10% de l'enveloppe des aides directes et qui profite globalement plus aux secteurs de l'élevage, en particulier aux laitiers. Et un couplage des aides à la vache allaitante maintenu à hauteur de 18% du budget, avec pour objectif le maintien du revenu des éleveurs spécialisés en viande bovine mais aussi celui de la production dans les régions dédiées à cette spéculation. Or, lors de la réunion de concertation de janvier dernier, le Ministre Di Antonio a finalement octroyé 20% pour financer l'aide aux premiers ha avec un risque, a souligné Daniel Coulonval, de mettre un plus grand nombre d'exploitations en difficulté dès 2015. Une évaluation à mi-parcours a toutefois été proposée avec une possibilité de modifier les paramètres si les effets de la mesure sont trop violents ou s'ils n'atteignent pas les objectifs escomptés.

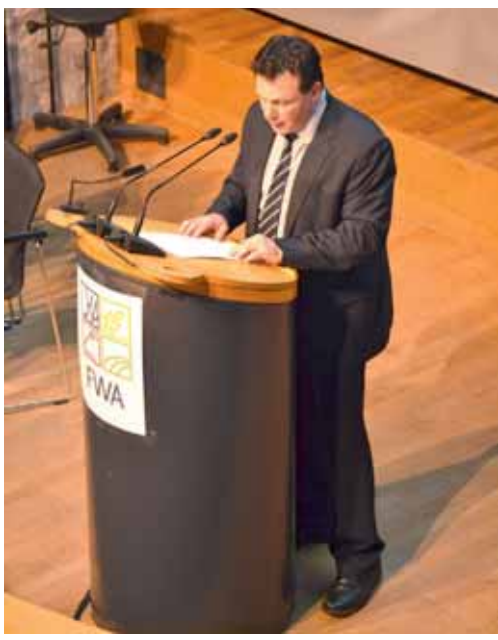

Natura2000 et MAE

Au-delà de ces grands axes, le Président a tenu à évoquer des éléments qui restent à négocier, comme la définition de l'agriculteur actif pour l'octroi des aides. Il n'a pas caché son inquiétude quant aux nouvelles modalités qui vont encadrer les aides aux vaches allaitantes. En ce qui concerne les réformes du deuxième pilier, le Président Coulonval a rappelé que la FWA avait dé-

NUTRILOR
NUTRITION-SANTE ANIMALE
NUTRISOL
ALGUES MARINES, PRÉMIX OLIGOS (SÉLÉNIUM, CUIVRE, ZINC, COBALT) ET EXTRAITS DE PLANTES
9998812/0713jbjht
Mode et dose d'emploi:
complément minéral à épandre sur prairie à raison de 100 kg/Ha
Intérêt du produit:
- réduit fortement les carences en oligoéléments des terres par l'apport optimum de Cuivre, Zinc, Sélénium et Cobalt
- le noyau de plantes active la flore microbienne pour une meilleure minéralisation de la matière organique dans le sol
- augmentation de l'appétence de l'herbe
- entretien du PH

Une équipe de nutritionnistes à votre service	
Nicolas LEROY	+32 (0)478/54.65.24
Damien GREGOIRE	+32 (0)473/52.33.96
Mathieu DECOSTER	+32 (0)498/97.97.60
Mathieu BINET	+32 (0)497/28.52.94
Romain DEBUYL	+32 (0)497/55.35.06

Ets. P. LALOUX s.a. - Zone industrielle de Sclayn Anton - B-5300 ANDENNE
Tél: +32 (0)85 84 60 36 - Fax: +32 (0)85 84 91 09 - nutrilor@skynet.be - www.nutrilor.be

fendu un budget fort, réaliste et cofinancé à hauteur de 60% par la région et ce pour compenser les réductions du premier pilier et maintenir les stratégies en place. Le Président de la FWA a, dans la foulée, rappelé la revendication de la FWA pour un PDR destiné majoritairement aux agriculteurs actifs et à l'agriculture au sens large, et ce notamment pour les aides au maintien et à la conversion à la production biologique de manière à répondre aux objectifs du plan stratégique ambitieux (1.750 agriculteurs et 14 % de la SAU sous contrôle bio à l'horizon 2020). Il a enfin demandé des indemnités Natura2000 suffisantes. Un budget suffisant pour les MAE pour une politique ambitieuse et volontaire en matière de protection de l'environnement et de rémunération de services écosytémiques rendus par les agriculteurs. Le maintien des indemnités compensatoires aux régions défavorisées à leur niveau actuel au moins jusqu'en 2018, dernière échéance pour la délimitation des nouvelles zones soumises à contraintes naturelles ou spécifiques. La poursuite d'une politique active et ambitieuse en matière d'investissements dans le secteur agricole, que ce soit pour améliorer la compétitivité des exploitations agricoles, pour soutenir les investissements non productifs voire pour favoriser les investissements dans des outils de première transformation des produits agricoles ou de diversification des activités agricoles. Et enfin un soutien à l'installation et la formation des jeunes agriculteurs.

Plaidoyer pour une approche économique

Des points relayés par le Secrétaire Général de la FWA qui a rappelé la place importante que l'environnement a toujours revêtu pour la Fédération puisque cela fait plus de 20 ans que cette thématique est au cœur de ses préoccupations.

Yvan Hayez a insisté, lors de ses conclusions, sur le travail colossal et les investissements consentis par la profession dans ce domaine. Et le Secrétaire Général de plaider, en s'adressant particulièrement aux politiques, pour une plus grande reconnaissance de la société pour les actions menées par les agriculteurs en faveur de l'environnement, du paysage et du bien-être rural. Le secteur n'est pas opposé aux évolutions, mais, a stipulé Yvan Hayez, il convient d'aller plus loin en privilégiant l'approche et l'analyse économique de l'impact de ce qui aura été décidé. Car à la tête de chaque entreprise agricole, il y a un indépendant qui bien souvent engage son patrimoine propre. Le secteur doit être reconsidéré dans son approche économique de manière plus affichée à l'avenir. La FWA effectue un travail de profondeur au sein de ses structures. Toutes les sensibilités de l'agriculture sont conviées au débat, quel que soit le mode de production, de transformation ou de valorisation. Elle se fait un point d'honneur de se préoccuper de l'ensemble des composantes de l'agriculture, comme ce fut le cas dans le dossier de la nouvelle PAC. Sur le volet du top-up, le Secrétaire Général a rappelé la position de la FWA qui prônait 10%. Le Ministre avait marqué sa volonté d'aller jusqu'à 20%. Mais alors que la FWA espérait un compromis à 15%, elle s'est retrouvée face à d'autres organisations qui militaient pour un montant à hauteur de 30%. Le Ministre a tranché, cela relève de ses prérogatives. La FWA a acté, a souligné Yvan Hayez, pour qui il reste des notions fondamentales à travailler comme celle d'agriculteur actif.

Destination élections

Yvan Hayez a enfin évoqué la prochaine échéance électorale ô combien importante puisque pour la première fois depuis très longtemps nous serons amenés à voter à tous les niveaux de pouvoir en mai prochain. Il souhaite que tous les exécutifs se mettent en place le plus rapidement possible et que les gouvernements constitués rapidement à tous les niveaux de pouvoir puissent ouvrir une période de sérénité au plan politique afin d'aborder les dossiers sans surenchère idéologique. Pour que soit plus et mieux reconnue l'agriculture.

Environnement et aménagement du territoire

Avec l'environnement comme thématique centrale, le Ministre Philippe Henry était, lors de l'Assemblée annuelle de la FWA, un peu comme dans son bocage. Certaines mesures contraignantes, prises sous la pression de l'UE ont certes suscité de l'inquiétude chez les agriculteurs. Elles étaient toutefois nécessaires pour le Ministre qui s'en est expliqué en soulignant l'esprit constructif dans lequel les concertations ont été menées avec le secteur agricole.

Marie-France Vienne

Établissement d'un programme de réduction des pesticides, mesures d'extension des zones vulnérables pour les nitrates, obligation de clôture des cours d'eau pour la préservation de la qualité des eaux de baignade: autant de décisions qui, a rappelé le Ministre Henry, ont un impact sur le secteur agricole. Sans oublier le dernier dossier en date relatif à la révision du PGDA pour lequel l'enquête publique vient de se terminer.

Mécanismes de soutien

Pour permettre aux agriculteurs de faire face aux nouvelles mesures et législations environnementales, le Ministre a rappelé que le Gouvernement wallon avait mis en place de nombreux mécanismes de soutien. La Région subsidie en effet la clôture des cours d'eau. Elle a notamment participé à l'élaboration de l'application «Agr'eau», qui permet de disposer d'une information complète et simplement présentée sur la législation environnementale. C'est également le cas de la structure Nitrawal, qui aide les agriculteurs à s'adapter aux nouvelles législations en proposant des solutions pratiques et concrètes. La Région, a précisé Philippe Henry lors de son allocution, a aussi adopté un nouveau cadre législatif favorisant le développement de petites unités de biométhanisation agricoles.

Préservation des terres agricoles

C'est avec sa casquette de Ministre de l'Aménagement du Territoire que le Ministre Henry a poursuivi et achevé son intervention en insistant sur sa volonté, tout au long de cette législature, de préserver la terre agricole. Une donne menacée par l'explosion démographique et la relative étroitesse du territoire wallon. Ainsi, en matière d'étalement urbain, depuis les années 80, 2.000 ha de terres agricoles sont urbanisés chaque année. En 30 ans, cela correspond à la disparition de 1.500 exploitations agricoles. Une hémorragie qu'il est indispensable d'endiguer. Et de mettre en avant une étude récente de l'IWEPS qui estime que, à politique inchangée, la superficie de terres agricoles qui seraient perdues d'ici s'élèverait en 2026 à 22.000 ha.

Cwatupe et SDER

C'est pour tenter un changement de cap que le Ministre a mené deux réformes: celle du Code wallon de l'Aménagement du Territoire (Cwatupe), devenu Code du Développement territorial, et la révision du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER), qui ont été menées avec l'objectif de permettre d'affronter une explosion démographique annoncée avec un souci de cohérence territoriale, a insisté le Ministre. Le projet du SDER, justement, dont l'enquête publique vient de s'achever et qui constitue un document très ambitieux en matière de ruralité et d'articulation villes-campagnes, avec des objectifs très clairement énoncés: préserver l'identité des quartiers résidentiels, villages et hameaux situés en territoires ruraux. Conserver et renforcer les services de base au cœur des quartiers et des villages. Développer des alternatives en termes de services pour les zones peu desservies. Valoriser les ressources naturelles de manière durable. Maintenir la desserte en transports en commun des espaces ruraux et y développer des alternatives. Et, enfin, freiner l'étalement de l'urbanisation de moitié. Un constat se dégage du document : trop de bonnes terres agricoles ont disparu pour permettre le développement de l'activité économique. Au cours de cette législature, a rappelé le Ministre, le Gouvernement a débloqué des moyens, via le plan Marshall 2.Vert, pour permettre l'assainissement de friches industrielles afin de favoriser la réimplantation de l'activité économique et préserver la terre agricole.

Assemblée annuelle

Yves Somville: trois années d'un rude et incessant combat

Il revenait à Yves Somville, Secrétaire Général Adjoint, de brosser un bref historique «européen» de la réforme, dont les grandes lignes de la mise en application sont désormais fixées. Un historique accompagné de l'énumération des actions engagées par la FWA en parallèle: en effet, on n'insistera jamais suffisamment sur la présence de notre Fédération lors de toutes les étapes du parcours européen des propositions.

Richard Cydzik

Le point de départ fut la communication de la Commission du 1er octobre 2010, une communication qui stipulait bien que les défis futurs pour la Pac seront triples: l'alimentation, les ressources naturelles, le territoire.

L'avis de plusieurs instances fut sollicité, dont – procédé devenu coutumier et à la mode – une large consultation publique sur internet. Ce qui, expliquait M Somville, démontre que «de plus en plus de personnes s'intéressent à l'agriculture», quitte à ignorer parfois (ou souvent...) la «réalité» agricole.

Les trois objectifs, production alimentaire viable (au sens large, incluant notamment une réponse au lancinant problème de la volatilité des cours), la gestion durable des ressources naturelles ainsi qu'un développement rural équilibré, exigeaient – de l'aveu-même de la Commission – le maintien de l'aide publique au secteur agricole. La crise budgétaire de 2008 a cependant fait que les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UE ont imposé une réduction drastique et tous azimuts du budget européen, y compris agricole.

Instruments

Deux mots-clés résument les instruments de la réforme: d'une part la convergence interne des paiements directs au sein des Etats membres en vue d'arriver à un paiement forfaitaire unique – à terme d'ailleurs, dans toute l'UE. D'autre part, le verdissement d'une partie de ces paiements, c'est-à-dire leur conditionnement au respect de critères écologiques.

La communication insistait aussi sur d'autres aspects: le ciblage de l'aide sur les seuls agriculteurs actifs, différentes (mais maigres) mesures de marchés, etc. Tout ce «paquet», y compris dans sa vision législative, un an plus tard, a été expliqué en long et en large lors d'innombrables réunions animées par les services de la FWA.

Plus tard, des propositions spécifiquement budgétaires prévoiront explicitement une réduction du budget de la Pac en termes réels.

Réactions de la FWA

D'emblée, il est apparu que les propositions de la Commission suscitaient des réactions extrêmement divergentes entre Etats membres et entre secteurs, à l'échelle européenne.

La FWA a immédiatement mis l'accent sur plusieurs points stratégiques, rappelait M Somville: nécessité d'une transition suffisamment longue pour ne pas déstabiliser le secteur économique qu'est l'agriculture, l'importance des paiements directs dans le revenu agricole wallon, l'énorme différence entre ces paiements directs au sein d'une même région agricole et surtout le danger considérable qui consisterait à payer un même montant/ha sur l'ensemble des exploitations. «Avec 30% de faire valoir direct et 70% d'indirect, le risque était grand de voir l'argent, d'une manière ou d'une autre, s'échapper du secteur agricole», martela M Somville.

La FWA n'a par ailleurs cessé de souligner la dispersion générale des DPU. «Notre souci a toujours été de défendre l'ensemble des exploitations agricoles, toutes dimensions et tous secteurs confondus». Et de dénoncer certaines absurdités comme l'application des mêmes mesures de verdissement dans l'ensemble de l'UE où les types d'agriculture sont si différents.

Parallèlement, la FWA a donc défendu une transition plus longue (méthode «tunnel»), la convergence partielle des aides, une enveloppe couplée maximale, la prolongation des quotas betteraviers, un meilleur ciblage des «actifs», etc.

Actions multiformes

Déjeuners politiques avec tous les partis, contacts bilatéraux à l'international, contacts avec la DG Agri et le Cabinet Ciolos, avec d'autres secteurs de la société civile, séminaires, travail au sein du Copa: la FWA a utilisé tous les moyens à sa portée

MOHICAN

PRIX PB *: € 236,72

- Très bon recouvrement du sol
  - ➲ Conseillée par ITB '12-'13-'14
  - ➲ +/- 3.000 Ha semés jusqu'à **19,2°** de richesse et **114 T à 16°**

TEXEL

PRIX PB *: € 237,26

- Richesse '13: **100,2%**

Sites IRBAB 2013	T à 16°
Sint-Blasius-Boekel	98,2
Saint-Gérard	99,8
Avernas	112,7
Barry	136,9

MERCATOR

PRIX PB *: € 237,24

- **N°1** en recouvrement du sol
- Très faible tare terre **86,2 %**
  - ➲ Rdt. rac. '13 : **100,9 T** à **17,7°**
    - ➔ **111,6 T à 16°**

SESVANDERHAVE
sugar beet seed

MADE IN BELGIUM

* prix sucrerie 2014
Source: IRBAB 2013

WWW.SESVANDERHAVE.COM

et toutes ses ressources pour faire valoir trois années durant ses points de vue.

Il s'agit de ne pas négliger non plus le travail de fond conduit en interne (dialogue permanent entre la base et les techniciens en charge du dossier notamment).

Quelque 300 réunions d'information ont été données par la FWA. Les discussions ont eu lieu en commissions spécialisées sectorielles tandis qu'un groupe Pac spécifique, regroupant toutes les régions, spéculations, secteurs, etc. a fonctionné en permanence.

La FWA a bien sûr œuvré au niveau belge et européen avec le Boerenbond par exemple ainsi que des organisations agricoles de dix Etats membres.

Finalement, l'accord obtenu en juin 2013 prit en compte nos soucis de convergence partielle et de période transitoire, d'assouplissement du verdissement, etc. des préoccupations, déclarait M Somville, que partageait heureusement la présidence irlandaise de l'UE.

Conclusion générale mitigée toutefois: «Vu les divergences de positionnement des 27 Etats membres et de leurs agriculteurs, l'accord final de juin 2013 n'a pu être entériné que moyennant l'application du principe de subsidiarité: autrement dit, à l'intérieur du cadre européen, plusieurs options sont laissées à la discrétion des Etats membres.

Hommage émouvant

C'était la dernière fois que Sabine Laruelle, gagnée par l'émotion, s'exprimait en tant que Ministre de l'Agriculture lors d'un Congrès de la FWA puisqu'elle quittera après les prochaines élections, la politique et une fonction qu'elle occupait depuis 2003. Le Secrétaire Général Yvan Hayez a salué sa volonté et son ardeur au travail qui lui ont permis, dans un style qui lui est propre, de faire avancer ses dossiers parmi les poids lourds des différents gouvernements auxquels elle a participé. Et l'assemblée s'est levée comme un seul homme pour lui rendre hommage dans une longue «standing ovation».

Fin de chantiers

Deux chantiers majeurs et sept projets concrétisés: le Ministre Carlo Di Antonio a défendu un travail de longue haleine mené par lui-même et son équipe. Du Code wallon de l'Agriculture à la mise en œuvre de la PAC en passant par la réforme de l'APAQ-W, il s'est félicité des avancées significatives pour le secteur. Le Ministre a avoué avoir été aiguillonné par les critiques, toujours constructives, de la FWA, dont il n'a pas hésité à reconnaître la qualité du travail.

Marie-France Vienne

Le Code, c'est le fruit de deux années de travail qui se concrétiseront bientôt puisque le projet, validé par le Gouvernement, a en effet été transmis au Parlement pour être définitivement adopté. Carlo Di Antonio a rappelé, lors de son intervention, quelques exemples des nouveautés rendues possibles par cet outil, comme la participation active des agriculteurs dans le processus de décisions, la réforme de l'APAQ-W, la reconnaissance des fermes pédagogiques, la refonte des lois sur le remembrement, des nouveaux outils fonciers, une nouvelle organisation de la recherche, ou encore la reconnaissance d'organismes tel que les services de remplacements ou encore Agricall.

Mise en œuvre de la PAC

Avec 615M€/an pour les agriculteurs belges en 2013 et 505M€/an en 2019, le Ministre a insisté sur la difficulté de mettre en œuvre la nouvelle PAC en raison de la diminution très significative des budgets disponibles. Il a rappelé la volonté qui l'animait dans la répartition des moyens PAC et ce qui a pu être obtenu : l'aide aux secteurs les plus en difficulté et donc le maintien des aides couplées significatives. Elles seront maintenues à 21,3%. Une augmentation de l'aide aux jeunes. Elle le sera très nettement puisque plus que doublée. Un verdissement raisonnable qui tienne largement compte des efforts déjà réalisés. Dans le domaine de l'environnement, le Ministre Di Antonio a plaidé pour des mesures d'encouragement et la mise en place d'un cadre permettant aux agriculteurs de respecter l'environnement, de préserver les sols et la biodiversité. Deux actions ont été réalisées dans ce cadre: la création de la structure unique d'encadrement agriculture-nature Natagriwal. Pour le côté répressif imposé par l'Europe, il a proposé, après concertation notamment avec la FWA, une révision de la conditionnalité pour rendre les textes plus simples mais surtout pour mettre en place un régime d'infractions mineures.

Concrétisation de divers projets

Le Ministre a évoqué la concrétisation d'une série d'autres projets: le plan stratégique bio qui fixe un cadre, des objectifs concrets, des actions et des moyens pour le développement de cette filière. La mise en place d'un plan coordonné de recherches au CRA-W, sur le thème de l'agriculture écologiquement intensive. Le soutien à la diversification via la prolongation et l'augmentation de moyens pour DiversiFerm. La création des «espaces wallons de l'agriculture», véritable guichet unique pour les agriculteurs. La réorganisation interne de l'APAQ-W et la toute nouvelle plateforme «Le Cliclocal» (voir par ailleurs). Et enfin, la pastille «Agriculture de Wallonie».

Un clic qui claque

Acquérir des produits locaux quand on est une Administration publique n'est pas chose aisée. Et franchir le pas implique une série de démarches fastidieuses et contraignantes. C'est pour y remédier et rapprocher pouvoirs publics et producteurs locaux que le Ministre Di Antonio avait évoqué, voici un an et demi, l'idée d'une Centrale de Marchés. Un projet qui a fait son chemin pour donner naissance à une plateforme innovante: «Le Clic Local», c'est son nom, a été officiellement lancé le 11 février dernier par le Ministre qui en a profité pour passer en direct une commande de jus de pommes pour son Cabinet ...

Marie-France Vienne

Développé par l'APAQ-W, ce tout nouveau site Internet sécurisé permet aux collectivités publiques (administrations, institutions publiques régionales, institutions publiques locales, intercommunales et provinciales, CPAS, écoles, crèches, maisons de repos) de commander aisément des produits alimentaires locaux dans le respect des règles de marché public. Le site repose sur l'établissement d'un catalogue en ligne de producteurs géolocalisés avec leurs produits. Après inscription, les collectivités peuvent solliciter et obtenir des offres en quelques clics auprès des producteurs dans le cadre de marchés par procédure négociée sans publicité.

Le Ministre Carlo Di Antonio entouré de l'équipe de l'APAQ-W qui a conçu la plateforme «Lecliclocal»

Le clic local, mode d'emploi

Concrètement, la collectivité qui souhaite lancer un appel d'offres pour l'achat d'un produit se rend sur le site (www.lecliclocal.be) qui lui permettra de localiser les fournisseurs, dans un rayon géographique qu'elle peut déterminer elle-même. A noter qu'il faut au moins trois producteurs pour que le marché public soit valable et que cette initiative ne concerne pour l'instant que les petits marchés de moins de 8.500€. Les producteurs locaux sont avertis par courriel ou SMS de la demande. Ils peuvent alors réagir et soumettre leur offre dans les délais impartis tout en garantissant la provenance des produits qu'ils proposent. La palette de produits concernés est pour l'instant limitée aux jus de fruit, œufs et yaourts. Par ailleurs, l'APAQ-W encourage les collectivités à opter pour la combinaison de trois critères de sélection afin d'éviter que le prix ne soit pas le seul critère de sélection. Car si justement le prix a une importance qui est évaluée à 30%, les performances en matière d'approvisionnement direct entrent en ligne de compte à raison de 40% tandis que la fraîcheur et la qualité le sont à hauteur de 30%.

Dites-le aussi avec des fleurs

La plateforme pourrait également à l'avenir intégrer les horticulteurs qui y proposeraient fleurs et plantations pour les marchés publics destinés aux espaces verts. L'initiative, a précisé le Ministre, répond à une demande des collectivités locales et des producteurs. Non seulement elle simplifie la procédure de marché public, mais elle incite également les collectivités à contribuer au développement de leur terroir en revêtant un rôle d'exemple. Quant aux agriculteurs, c'est une opportunité de développer de nouveaux marchés près de chez eux, de mettre en valeur leurs produits auprès des collectivités et de développer une page web accessible à tous via l'outil de géolocalisation, sorte de vitrine de leurs produits et de leur savoir-faire.

Phase pilote

La plateforme est à l'heure actuelle dans une phase pilote qui devrait durer environ trois mois. Lors du lancement officiel le 11 février dernier, «Le Clic Local» comptait une trentaine de producteurs. Un chiffre qui devrait rapidement gonfler puisque les 300 à 400 producteurs estampillés «Agriculture de Wallonie» seront sensibilisés pour rejoindre cette toute nouvelle plateforme.

Rendez-vous sur www.lecliclocal.be et cliquez sur le lien «connexion»

Complétez la fiche d'inscription «producteur», approuvez les conditions générales et validez

Vous recevez un nom d'utilisateur et un mot de passe

Vous vous indentifiez sur la page «connexion», détaillez vos produits, vos types de vente, vos codes Afsca et téléchargez vos documents éventuels

MIS AU POINT AVEC LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

SOIGNEZ MALIN NUTRILOR

BOVIBLOC® I/Se

Pour augmenter l'immunité de votre bétail

9999B509/0814 crt

LE PLUS RICHE DU MARCHÉ EN IODE ET EN SÉLÉNIUM

Le BOVIBLOC® I/SE est un bloc de sel enrichi en Iode et en Sélénium

Une équipe de nutritionnistes à votre service

Nicolas LEROY	Mathieu BINET	Damien GREGOIRE	Mathieu DECOSTER	Romain DEBUYL
0478/54.65.24	0497/28.52.94	0473/52.33.96	0498/97.97.60	0497/55.35.06

Ets P. LALOUX s.a. - Zoning industriel de Sclayn Anton
5300 ANDENNE - Tél. : 085/84.60.36 - Fax : 085/84.91.09

"LE BOVIBLOC I/SE REMPLACE LE BLOC DE SEL ORDINAIRE POUR UN PRIX QUASIMENT SIMILAIRE"

PROMO du 15/02/2014 au 30/03/2014

1 SUPERBE BONNET NUTRILOR par 48 Bovibloc I/SE

2 SUPERBES BONNETS NUTRILOR par palette de 96 Bovibloc I/SE

Dix ans d'avancées continues pour les indépendants

Le discours de Sabine Laruelle avait des allures de bilan puisque l'on sait son intention de quitter la vie politique après les prochaines élections. Jetant, comme elle l'a dit, un «coup d'œil dans le rétroviseur», elle rappela au préalable son attachement pour le secteur agricole, «et pour ceux et celles qui ne comptent pas leurs heures et défendent une valeur essentielle à ses yeux: le travail».

Dès son arrivée au poste de Ministre des PME, des Classes moyennes et de l'agriculture, la Ministre organisait la table-ronde des indépendants et des PME. Depuis lors, toutes les demandes évoquées à cette occasion ont été rencontrées – chaque avancée l'ayant été «au prix d'un intense travail de conviction».

Et la Ministre d'évoquer quelques avancées apportées au statut social, en l'occurrence celles qui ont une incidence directe sur le quotidien des agriculteurs.

En premier lieu, elle cita la création du statut du conjoint-aidant. L'absence de celui-ci était simplement inacceptable, mais «il a tout de même fallu attendre le 21ème siècle pour le conquérir».

Deuxième avancée: les pensions minimales des salariés et des indépendants sont désormais égalisées, ce qui représente une augmentation mensuelle nette de 580 euros.

Ceci sont deux exemples qui montrent qu'il est possible de changer les choses.

«Lorsqu'on le veut, on le peut. Il faut évidemment faire preuve d'acharnement, résister aux coups bas, être dur parfois dans la défense de ses idées. Ça n'a jamais été, et vous le savez, un problème pour moi parce que je savais pourquoi et surtout pour qui je me battais».

«Je ne prétends pas avoir révolutionné le monde mais c'est valorisant d'apporter sa pierre à l'édifice. D'autant que les réformes que j'ai pu mettre en œuvre, personne ne reviendra dessus. Plus jamais on n'enlèvera la couverture des petits risques en soin de santé aux indépendants. Plus jamais on ne donnera à vos enfants des allocations inférieures aux autres. Plus jamais on ne découplera le montant de vos pensions de celle des salariés. En matière de statut social, les avancées sont bétonnées et j'en suis fière».

En 2013, ajoutait encore Sabine Laruelle, deux projets très importants ont été finalisés: le rééquilibrage des relations entre les banques et les indépendants, ainsi que la réforme du mode de calcul et de paiement des cotisations sociales.

A partir du 1er janvier 2015, les indépendants paieront leurs cotisations sociales sur la base de leur revenu de l'année, un projet qui permettra à beaucoup d'éviter de se retrouver dans des situations de fragilité et d'incertitudes financières.

Mutation agricole en perspective

Evoquant les dossiers agricoles, la Ministre rappelle que l'agriculture «va à nouveau connaître d'importantes mutations. Les enjeux sont colossaux puisqu'en 2050, l'agriculture devra nourrir plus de 9 milliards de citoyens, tout en respectant une logique environnementale évidente. L'accord de la PAC, aujourd'hui aux mains des Régions, a l'ambition de poser les bases vous permettant d'atteindre cet objectif. Je ne vais pas revenir sur les bons ou les mauvais points de la PAC, sur nos regrets ou sur nos satisfactions». Désormais en effet l'heure n'est plus aux débats mais à la mise en œuvre. La réflexion de conclusion de la Ministre: l'agriculture est un tout entre celles et ceux qui ont opté pour une diversification et celles et ceux qui ont opté pour une spécialisation, entre celles et ceux qui ont opté pour l'élevage ou le lait et celles et ceux qui ont opté pour les grandes cultures, entre celles et ceux qui ont opté pour l'agriculture biologique et celles et ceux qui ont opté pour l'agriculture raisonnée, entre celles et ceux qui mangent de la viande rouge et celles et ceux qui préfèrent

la blanche. «La défense de notre modèle agricole repose sur sa cohésion, sur ses valeurs de travail et de passion que vous incarnez toutes et tous quels que soient vos choix. C'est d'abord un secteur économique qui doit être rémunérateur pour vous toutes et pour vous tous, j'aime à le répéter, et j'espère qu'à l'avenir il sera toujours considéré comme tel».

NOUVELLE CONCESSION MASSEY FERGUSON
AGRI-CLERMONT
Rue de Strée, 90 • 5650 CLERMONT-WALCOURT • 0476 / 39 25 58
PORTES OUVERTES 23 & 24/02
matermaco
Z.I. Sauvenière • Rue des Praules 3A • 5030 GEMBLOUX • TEL 081/62.75.00 • www.matermaco.be

A Arquennes, le PGDA fait ses preuves...

Depuis 2004, Gembloux Agro bio Tech (Grenera, membre scientifique de la Structure d'encadrement Nitrawal) suit de près l'évolution de la teneur en nitrate dans l'eau des captages d'un bassin versant agricole à Arquennes (Brabant Wallon). Outre ce suivi en profondeur, en surface, les conseillers de Nitrawal ont aidé les agriculteurs à améliorer leur gestion de l'azote au quotidien. Les résultats sur la qualité de l'eau ne se sont pas fait attendre. Et après bientôt 10 ans de suivi, ils sont plus qu'encourageants!

Jean Marot*

L'application du PGDA a permis aux captages d'Arquennes de retrouver une qualité d'eau potable.

Plein Champ: Christophe Vandenberghe, cela fait près de 10 ans que vous suivez la qualité de l'eau des captages d'Arquennes. Pourquoi avoir choisi ce bassin versant ?

Christophe Vandenberghe: Le bassin d'Arquennes est un bassin à vocation exclusivement agricole, la contamination par le nitrate est donc

liée à l'activité agricole. Cette caractéristique nous paraissait intéressante pour évaluer sur le terrain l'efficacité des mesures imposées par le PGDA. C'est ainsi que nous avons mis en place un projet regroupant les agriculteurs cultivant sur le bassin, Grenera (pour les aspects scientifiques tels que le suivi APL et de la qualité de l'eau) et Nitrawal (pour les conseils de terrain).

PC: Vous ne vous êtes pas limité à mesurer la qualité de l'eau!

CV: Non, l'objectif était également de prédire l'évolution de la teneur en nitrate de l'eau sur base des données de terrain afin de, au cas où le PGDA ne serait pas suffisant pour améliorer la qualité de l'eau, proposer des améliorations pertinentes et réalistes. En collaboration avec des hydrogéologues, nous avons placé 8 piézomètres pour pouvoir, entre autres, suivre l'évolution de la teneur en nitrate dans l'aquifère et déterminer le sens d'écoulement de l'eau. Des essais de traçage ont également été réalisés pour évaluer le temps de transfert du nitrate de la surface aux prises d'eau afin de valider nos modèles mathématiques.

PC: Au début du projet, qu'en était-il de la qualité de l'eau des captages d'Arquennes?

CV: Quatre captages sont situés au bas du bassin versant d'Arquennes. En 2004, tous avaient des teneurs en nitrate supérieures à la norme de potabilité. L'un des captages avait même des teneurs en nitrate supérieurs à 80 mg par litre d'eau (la norme de potabilité étant à 50mg/l d'eau).

PC: Isabelle Corswarem, vous êtes conseillère chez Nitrawal, quel a été votre rôle dans ce projet?

Isabelle Corswarem: Dès le début du projet, nous avons encadré les agriculteurs pour les aider à mettre en œuvre le PGDA. Nous avons apporté notre expertise dans le choix et le dimensionnement des infrastructures de stockage des engrais de ferme, nous les avons également conseillés dans le cadre de leur fertilisation (meilleure répartition des engrais de ferme sur l'exploitation, calcul des apports d'engrais minéraux...) et sur le choix des CIPAN. Nous avons suivi ces agriculteurs jusqu'en 2010.

PC: Et après 2010?

IC: Le projet a duré 5 ans, cette période était suffisante pour que les agriculteurs puissent adapter leurs pratiques par rapport aux conseils préconisés. Néanmoins, Nitrawal reste disponible pour répondre à leurs demandes éventuelles. Actuellement, nous maintenons toujours un contact avec les agriculteurs, car chaque année des APL sont mesurés sur les parcelles du bassin, et les résultats sont transmis aux agriculteurs.

PC: Christophe Vandenberghe, l'accompagnement par Nitrawal s'est arrêté en 2010 mais le suivi de la qualité des eaux est toujours en cours?

CV: Oui, le suivi de la qualité de l'eau et des APL sont toujours réalisés dans le bassin versant. Le suivi APL nous permet de vérifier si les enseignements donnés par Nitrawal sont toujours bien suivis. Et au vue des résultats APL, actuellement, nous pouvons considérer que dans l'ensemble, le PGDA est appliqué sur le terrain. Par ailleurs, le suivi de la qualité de l'eau nous permet d'évaluer l'efficacité du PGDA lorsqu'il est appliqué.

PC: Et aujourd'hui, qu'en est-il de la qualité de l'eau dans les captages d'Arquennes?

CV: Grâce à l'application «stricte» du PGDA, la qualité de l'eau dans les captages s'est fortement améliorée. Toutes les infrastructures de stockage des engrais de ferme sont aux normes, les CIPAN sont correctement implantés et, au vu des résultats APL, la fertilisation est raisonnée. Les premiers effets de l'adaptation des pratiques en surface se sont fait ressentir à partir de 2010, soit 5-6 ans après le début de l'encadrement. Cela correspond, dans le contexte du bassin versant d'Arquennes, au temps nécessaire au nitrate pour descendre jusqu'à la nappe phréatique. Aujourd'hui, trois des quatre captages ont une eau dont la teneur en nitrate est redescendue sous le seuil de potabilité (cf. graphique). Grâce aux conseils de Nitrawal et à la bonne collaboration des agriculteurs du bassin, la qualité de l'eau des captages d'Arquennes s'est fortement améliorée. Mais attention, il convient de rester vigilant et continuer de gérer l'azote de manière efficace même après le départ de Nitrawal.

** Membre FWA de la Structure d'encadrement Nitrawal*

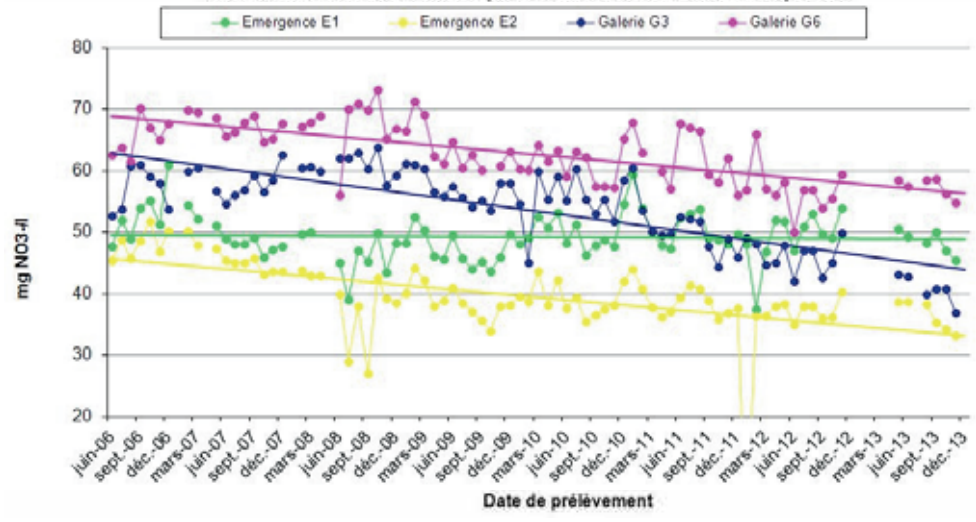

L'horticulture wallonne est en deuil

Claude Guiot, président de l'Union Ardennaise des Pépiniéristes et président fondateur de la FWH, est décédé inopinément le mercredi 12 février 2014. Dans le monde horticole wallon, sa disparition laisse un grand vide et une grande tristesse, tant sa ténacité à défendre le secteur et ses profondes qualités humaines étaient reconnues de tous.

Claude Vanhemelen

L'annonce de son décès a surpris tout le monde. Claude Guiot, malgré ses 80 ans fêtés en 2013, restait toujours aussi actif et plein de projets. Père de 8 enfants et grand-père de 19 petits-enfants, il a vécu toute sa vie à Neufchâteau, près de ses parcelles de sapins de Noël dont il continuait à s'occuper, avec Paul Zeler, son associé de toujours. Sa vie professionnelle fut bien remplie. Ingénieur agronome de formation, il a débuté sa carrière, à mi-temps comme professeur, et déjà comme entrepreneur et pépiniériste forestier. Avec quelques collègues, il a professionnalisé la culture du sapin de Noël pour en faire un fleuron de l'horticulture et une réussite économique pour toute la région. Les sapins de Noël ardennais sont exportés dans toute l'Europe et son ambition était de continuer à prendre des parts sur ce marché. Claude Guiot s'est également largement investi en dehors de sa pépinière. Il a été bourgmestre de Neufchâteau entre 1983 et 1988 et il a présidé durant plusieurs années la Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge, à Libramont.

Dans le secteur horticole, il a toujours œuvré à rassembler les producteurs, tout d'abord au sein de l'Union Ardennaise des Pépiniéristes (UAP), dont il était toujours président. En 1993, il fondait avec ses collègues européens l'Association Européenne des Producteurs de Sapins de Noël, dont il fut le premier président. L'UAP, dans les années 70, était la seule organisation à participer aux négociations à l'ONDAH dans le secteur horticole ornemental, à côté des organisations horticoles flamandes. En 1982, l'UAP invite deux autres groupements du secteur ornemental (le GPRL et l'ARPH) à la rejoindre au sein des UPA pour y constituer l'UPAH (Union Professionnelle des Associations Horticoles). Dès les premières rumeurs de régionalisation de l'agriculture, le conseil de l'UPAH considère qu'il est important de rassembler également le secteur «comestible» afin de constituer une force suffisante, bien que modeste, face aux organisations du Nord du pays. Des comités sectoriels «produits horticoles non comestibles», «maraîchers» et «fruits» voient donc le jour au sein de l'UPAH. Dans le secteur des fruits néanmoins, les producteurs étaient majoritairement affiliés à l'Alliance Agricole Belge (AAB). Leur groupement 'Fruits' était présidé par une autre grande personnalité horticole, Jacques Denis (décédé le 16 février 2007). Claude Guiot et Jacques Denis se côtoyaient régulièrement, notamment au sein de la section consultative Horticulture de l'ORPAH, que Claude Guiot présidait, aidé dans sa tâche par Isabelle Tasiaux. De fil en aiguille et en étroite collaboration avec René Colin, chef de cabinet de Guy Lutgen, ministre régional de l'agriculture à l'époque, les deux hommes arrivent à la conclusion qu'il faut créer un nouveau syndicat. La Fédération Wallonne Horticole (FWH) est ainsi créée en juillet 1997. Les UPA-UDEF et l'Alliance Agricole Belge en font partie, anticipant quelque peu le regroupement des 2 organisations syndicales agricoles au sein de la future Fédération Wallonne de l'Agriculture. Claude Guiot devint tout naturellement président de la FWH, rôle qu'il assuma avec passion et détermination jusqu'en juillet 2009, pour laisser la place à Serge Fallon. Devenu Vice-président, Claude Guiot a continué à s'investir pleinement au sein de la FWH et à y poursuivre la représentation de l'UAP. Les réunions de la FWH ne seront plus jamais les mêmes sans la gentillesse et l'humour de Claude, dont on attendait les blagues avec impatience ... Venant d'apprendre son décès à quelques minutes de l'ouverture du Congrès de la FWA, le Secrétaire Général Yvan Hayez lui a rendu un vibrant hommage en soulignant son parcours au service de l'horticulture wallonne. Le personnel, le Conseil d'administration de la FWH, ses membres ainsi que la FWA présentent à la famille de Claude Guiot, leurs très sincères condoléances.

En 2013, Claude Guiot accueillait les producteurs européens de sapins de Noël à Neufchâteau

asbl Cadco

CADCO - Actualité - céréales du 18 février 2014 (C01 - 1/1)

Date : observations première semaine de février 2014 ;

Une épidémie de jaunisse nanisante se développe en deux temps :

1) au début de l'automne, des pucerons ailés atterrissent dans les jeunes emblavures, et ceux qui portent le virus de la jaunisse nanisante infectent les première plantes : c'est l'infection primaire.

2) Plus tard en automne, les pucerons passant de plante en plante étendent la virose en taches d'autant plus grandes que l'activité des pucerons se maintient longtemps : c'est l'infection secondaire. Cette infection secondaire peut reprendre à la sortie de l'hiver, lorsque l'absence de gel a permis à des pucerons de survivre. Dans ce cas, une amorce d'infection de quelques plantes peut évoluer en une plage infectée de 20 à 50 centimètres de diamètre. Si ces plages sont rares et éparses, le dégât est négligeable ; si elles sont fréquentes, les champs atteints prennent l'allure d'une « peau de léopard » au début de la montaison. A l'extrême, elles peuvent aller jusqu'à se rejoindre et concerner toute la surface du champ.

Quel risque pour l'escourgeon en 2014 ?

Au cours du dernier automne, les pucerons infestant les céréales ont été rares. De plus, sur la centaine de pucerons collectés dans les champs et soumis à l'analyse virologique, aucun ne s'est révélé porteur du virus. Les céréales ont donc entamé l'hiver avec un niveau d'infection extrêmement bas, ce qui a justifié une recommandation de non-traitement avant l'hiver.

Aujourd'hui, on sait que, par manque de froid, cet hiver n'a pas été « insecticide » : la quasi-absence de gelée a permis à une partie des pucerons de survivre dans les champs. Les quelques observations des derniers jours ont confirmé la présence de pucerons survivants, dont une très faible proportion pourraient être porteurs du virus.

Dans cette situation, il est probable que des taches de jaunisse apparaissent dans l'escourgeon. Vu les niveaux mesurés au cours de l'automne, ces taches devraient être rares et inoffensives, sauf peut-être dans certaines situations cumulant les facteurs aggravants : semis précoces, proximité immédiate de maïs, sites protégés du vent.

Notre conseil est donc d'inspecter ses champs d'escourgeon. En présence de pucerons, un insecticide appliqué aux premiers beaux jours pourrait limiter l'extension des taches de jaunisse. Un tel traitement serait vraisemblablement plus « cosmétique » qu'utile. Cette intervention est une précaution pour les rares cas où les pucerons seraient virulifères, cas qu'hélas, nous ne pouvons pas préciser, la proportion de pucerons virulifères étant très faible, sous notre seuil de détection.

Les champs traités en automne, ou bien issus de semences traitées à l'Argento sont exempts de pucerons.
Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », M. De Proft
Coordonnateur du CADCO : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : http://cadcoasbl.be
Le prochain avis est prévu pour la sortie de l'hiver ou avant si nécessaire.

Tableau 1 : Pourcentage de plantes occupées par pucerons au début février 2014

Lieu	% de plantes avec puceron(s)	Lieu	% de plantes avec puceron(s)	Lieu	% de plantes avec puceron(s)
Anthée	4	Faläen	1	Pailhe	0
Ath	0	Foy	0	Rhisnes	2
Barbençon	**8**	Grosage	0	Stave	0
Bombaye	0	Jandrain	0	Waremme	0
Clermont (Philippeville)	4	Maubray	0		
Corroy-le-château	0	Merbes-le-chateau	**14**	16 % des champs de notre réseau ont des populations **> à 5 %**	
Ehein (Neupré)	0	Meux	**6**		

Concours-foire de Baileux

Taureaux du 09/06/2013 au 01/07/2013:
Parmesan de Juzaine
à Halloy André, Rosée
3953 de St Druon
à Gastiny Léonce et Michaël, Grandrieu
Abricot de Matignolles
à Pauly Jan, Treignes

Taureaux du 02/04/2013 au 08/06/2013,
série du champion des veaux mâles:
Pompei de Juzaine
à Halloy A. Rosée
Bazooka des Trèfles
à Pauly-Lechat F., Thy-le-Château
Scotch de Martinpre à Laloyaux M., Thirimont

Taureaux du 24/12/2012 au 01/04/2013 :
Danseur à Piret Ch., Roly
Gavial du Buisson Marot
à Jennequin Ph., Monceau-Imbrechies
Indicateur de l'Haye aux Leus
à Bastin Y., Aublain

Taureaux du 29/10/2012 au 23/12/2012,
série du champion des taureaux moyens
Eolien de Clair Bois à Crepin G., Villers-le-Gambon
Fripon du Buisson Marot
à Jennequin Ph., Monceau-Imbrechies
Baroque des Trèfles, Pauly-Lechat F.,
Thy-Le-Château

Taureaux du 02/08/2012 au 28/10/2012 :
Imposant de l'Escaille
à Pierrard & Toussaint, Boussu-en-Fagne
Fox de la Coloterie
à Servais J-S., Baileux
Ferrero du Fayt
à Snauwaert R., Barbençon

Taureaux du 09/02/2012 au 01/08/2012 :
Rédacteur des Volées
à Burgraff J-P., Mettet
Hercule de l'Haye aux Leus
à Bastin Y., Aublain
Igloo de l'Escaille
à Pierrard & Toussaint, Boussu-en-Fagne

Taureaux du 01/01/90 au 08/02/2012,
série du champion des vieux taureaux :
Abricot des Trèfles
à Pauly-Lechat F., Thy-le-Chateau
Ecu du Buisson Marot
à Jennequin Ph., Monceau-Imbrechies

Taureaux de mères contrôlées du 01/09/2012 au 31/12/2012 :
Franco de Terniaux à Vandromme & Baudson, Vergnies ; Fétiche du Bois d'Hernoy, Servais J-P., Froidchapelle ; Farceur du Bois d'Hernoy, Servais J-P., Froidchapelle

Taureaux de mères contrôlées, du 02/02/2012 au 31/08/2012, série du champion :
Filou du Bois d'Hernoy, Servais J-P., Froidchapelle
Faucon du Bois d'Hernoy, Servais J-P., Froidchapelle

Génisses du 10/05/2013 au 01/07/2013 :
Germaine du Bois Pepin, Van Houtte M., Barbençon
Suzette du Circuit, Burgraff J-P., Mettet
3954 de ST Druon, Gastiny L & M., Grandrieu

Génisses du 30/03/2013 au 09/05/2013 :
Gratinee de la Coloterie, Servais J-S., Baileux
Passive de Juzaine, Halloy A., Aublain
Valda de Martinpre, Laloyaux M., Thirimont

Génisses du 03/01/2013 au 29/03/2013 :
Altesse à Simon M., Pesche
Diva à Piret Ch., Roly
Gondole de Neufmaison à Van De Velde J. & Ph, Vaulx-lez-Chimay

Génisses du 20/11/2012 au 02/01/2013 :
Ines de l'Haye aux Leus à Bastin Y., Aublain
Pensée de Juzaine à Halloy A., Rosée
Floralie de Merboelle à Leclercq A., Merbes-le-Château

Génisses du 19/08/2012 au 05/10/2012 :
Josi à Baudouin G. & J-M., Bourlers
Justice de Senzeilles à Dumay Ph & S., Senzeilles
Astrid de Matignolles à Pauly J., Treignes

Génisses du 02/06/2012 au 18/08/2012, série de la championne des jeunes génisses :
Jolie de Senzeilles à Dumay Ph & S., Senzeilles
Fille Unique de la Coloterie à Servais J-S., Baileux
Joyeuse de Senzeilles à Dumay Ph & S., Senzeilles

Génisses es du 15/03/2012 au 01/06/2012 :
Whist de Matignolles à Pauly J., Treignes
Attirante des Trèfles à Pauly-Lechat F., Thy-le-Chateau
Jalouse de Senzeilles à Dumay Ph & S., Senzeilles

Génisses du 30/09/2011 au 14/03/2012,
série de la championne des grosses génisses :
Horloge à Simon M., Pesche
Yaourt de Matignolles
à Pauly J., Treignes
Jupe de Senzeilles
à Dumay Ph & S., Senzeilles

Génisses du 01/03/2011 au 29/09/2011 :
Expertise de Merboelle à Leclercq A., Merbes-le-Château
Etourdie du Bois Pepin
à Van Houtte M., Barbençon
Elisabeth de la Coloterie
à Servais J-S., Baileux

Lot raceur de type mixte :
Baron de la Plate Taille
à J-P. Servais, Froidchapelle

Lot raceur de type viandeux :
Asticot du Mont
à Vande Velde J. & Ph et Jennequin Ph.

Wert der Hofdünger 2014

Am Anfang dieses Jahres stellen wir, im Vergleich zu Januar 2013, eine Entspannung der Düngerpreise fest. So sank der Wert einer Einheit N von 1,16 auf 1 €, der vom löslichen Phosphat (TSP) von 1 auf 0,64 € und der des Kaliums von 0,65 auf 0,51 €. Dieser Preisnachlass ist doch eine gute Nachricht. Dies bestätigt auch die bestehende Beziehung zwischen dem Stickstoffpreis und dem Preis der Energie.

Pierre Luxen

Die vorgestellten Werte für die einzelnen Hofdünger sind keine Handelswerte. In der Tat entsprechen die Hofdünger den NPK Verhältnissen, die von ihrer Zusammensetzung abhängen, z.B. für den Rindermist 6 - 4,6 - 9 oder (1 - 0,8 - 1,5). In der Praxis trägt man zudem Rechnung mit dem Wirksamkeitskoeffizienten, der mit der Verwendung ändert. Für einen Koeffizienten von 45 % ist das NPK Verhältnis 2,7 - 4,6 - 9 oder (1 - 1,7 - 3); kurzum, das Verhältnis entspricht nicht unbedingt den Bedürfnissen der Kultur, die es zu düngen gilt.

Die schwächere Konzentration der Nährstoffe in den Hofdünger hat bedeutend höhereTransport- und Ausbringungskosten zur Folge als die der mineralischen Dünger.

Werte der tierischen Hofdünger, Im Vergleich der min. Düngung (Agra-Ost)

Düngetyp	Rindermist	Mistkompost	Rindergülle	Schweinegülle	Hühnermist
TM	23%	25%	7,70%	8,20%	50%
N total	6 kg	5,7 kg	3,5 kg	5,9 kg	22 kg
Koeff. gründland (1)	x 0,45 = 2,70 kg	x 0,55 = 3,68 kg	x 0,6 = 2,10 kg	x 0,6 = 3,54 kg	x 0,9 = 19,80 kg
x 1 €/kg (KAS 27%)	**2,70 €**	**3,68 €**	**2,10 €**	**3,54 €**	**19,8 €**
Koeff. Ackerbau (1)	x 0,45 = 2,70 kg	x 0,55 = 3,68 kg	x 0,6 = 2,10 kg	x 0,6 = 3,60 kg	x 0,6 = 13,20 kg
x 1 €/kg (KAS 27%)	**2,70 €**	**3,68 €**	**2,10 €**	**3,54 €**	**13,2 €**
x 0,7 €/kg (Harnstoff)	**1,89 €**	**2,58 €**	**1,47 €**	**2,48 €**	**9,62 €**
x 0,73 €/kg (Flüssigstickstoff)	**1,97 €**	**2,69 €**	**1,53 €**	**2,58 €**	**9,64 €**
P_2O_5	4,6 kg	5 kg	1,8 kg	4 kg	15 kg
x 1,20 €/kg (Naturphosphat)	**5,52 €**	**6,00 €**	**2,16 €**	**4,80 €**	**18,00 €**
x 0,64 €/kg (Lösliches Phosphat)	**2,94 €**	**3,20 €**	**1,15 €**	**2,56 €**	**9,60 €**
K_2O	9 kg	10 kg	4,1 kg	5 kg	15 kg
x 0,51 €/kg	**4,60 €**	**5,10 €**	**2,10 €**	**2,60 €**	**7,70 €**
MgO	2,2 kg	2,2 kg	1,1 kg	2 kg	8 kg
x 0,60 €/kg	**1,32 €**	**1,32 €**	**0,66 €**	**1,20 €**	**4,80 €**
CaO	6,2 kg	10 kg	2,1 kg	4 kg	33 kg
x 0,10 €/kg	**0,62 €**	**1,00 €**	**0,21 €**	**0,40 €**	**3,30 €**
Na_2O	0,9 kg	1 kg	0,7 kg	1,5 kg	2,1 kg
x 0,30 €/kg	**0,27 €**	**0,30 €**	**0,21 €**	**0,45 €**	**0,63 €**
Werte (€/Tonne) im Dauergründland, KAS 27% und Naturphosphat	**15,02 €**	**17,41 €**	**7,43 €**	**12,94 €**	**54,18 €**
Werte (€/Tonne) im Ackerbau (Futterrrüben und Mais), KAS 27% und Lösliches Phosphat	**12,44 €**	**14,61 €**	**6,42 €**	**11,17 €**	**39,23 €**

(1) Mit der Wirksamkeitskoeffizient in Bezug auf einen Kunstdünger
Preis €/Einheit, MWSt einbegriffen, Schüttgut, ab Händler; Januar 2014

Die Hofdünger bleiben für den Landwirten ein sicherer Wert, weil sie außer den Hauptnährstoffen eine Serie anderer mineralischer Elemente hinzubringen: MgO – CaO – Na2O, sowie Spurenelemente, Schwefel usw.

Schließlich bringen die Hofdünger den Böden auch Kohlenstoff, zumal sie Stroh, Einstreu usw. enthalten.

Beim Tausch von Stroh und Mist kann man den „Düngewert" des Strohs berücksichtigen, nämlich ein Durchschnittsgehalt von 2 Einheiten Phosphor und 10 Einheiten Kalium. Dies ergibt einen Düngerwert von 7,5 € pro Tonne. Zur Erinnerung: Stroh wird an 75 € die Tonne gehandelt.

Der Wert des Humus hat für einen Ackerbauer, der kein Vieh besitzt, eine höhere wirtschaftliche Bedeutung als für einen Milchbauer mit Grünland.

Die Strohmenge, die gegen einen Strohmist ausgetauscht werden soll, muss Rechnung tragen mit denen im Mist enthaltenen Nährstoffe, sowie der gelieferten Humusmenge. Die Arbeitskosten, Ernte, Pressen und Transport des Strohs, sowie Laden, Transport und Ausbringung des Mists müssen berechnet werden.

Studientag über kostengünstige Fütterung

Top-Grundfutter für eine leistungsorientierte und kostengünstige Fütterung Phytolizenz, Präsentation der neuen Gesetzgebung Einzäunen der Wasserläufe: ein Studientag organisiert durch Agra-Ost, der RVRZH Eupen, Büllingen-St. Vith und der GD Landwirtschaft, Naturschätze und Umwelt am Freitag, dem 21. Februar 2014 in Meyerode.

Ab 10.00 Uhr findet die Generalversammlung von Agra-Ost statt. Nach dem protokollarischen Teil werden eine Serie von praktischen Mitteilungen über die Agrar-Umwelt-Maßnahmen, die empfohlenen Sorten, Kalken im Grünland, die nächsten Internationalen Grünlandtage und die Werte der Hofdünger durch das Personal von Agra-Ost vorgestellt.

Am Ende des Vormittags, wird Herr C. Goffin von Agra-Ost einen Vortrag über die „Phytolizenz" (von G. Meniger, Regionalkomitee Phyto) halten.

Am Nachmittag gibt es 2 Vorträge:

- „Einzäunen der Wasserläufe", durch Marc Reuter, Attaché, Direktion Ländlicher Raum, Malmedy und Andreas Reuter, Attaché, Direktion Beihilfen, Malmedy
- „Die optimale Ernährung der Milchkühe – Basis des Grünlandfutters", durch Dr. Thomas Priesmann von der DLR Eifel Bitburg, Spezialist in Tierhaltung.

Ph. Ortmann, Vorsitzender der RVRZH Eupen wird die anschließende Diskussion leiten und das Schlusswort hat Marc Reuter, Attaché, Direktion Ländlicher Raum, Malmedy.

Herzliche Einladung an alle!

Programm

10.00 Uhr : Agra-Ost Generalversammlung 2014: Protokoll, Kassen- und Tätigkeitsbericht 2013, AO-Programm u. Haushaltsplan 2014, Wahlen

10.45 Uhr : Aktuelles, Ergebnisse, Neues durch Agra-Ost:

- Umweltmaßnahmen, A. Philippe (Natagriwal)
- Internationaler Grünlandtag in Ettelbrück (L), C. Goffin (Glea)
- Ecobiogas, J. Gennen
- Sortenempfehlung, C. Goffin
- Valmo, Kalken, M. Steffen

11.45 Uhr : Vortrag: „Phytolizenz, Präsentation der neuen Gesetzgebung",

C. Goffin (von G. Meniger); mit der Möglichkeit, Ihre Phytolizenz vor Ort anzufragen

12.00 Uhr: Mittagspause

13.00 Uhr : Begrüßung und Einführung in den Studientag durch B. Georges

13.10 Uhr : Vortrag: „Einzäunen der Wasserläufe",

M. Reuter, Attaché, Direktion Ländlicher Raum, Malmedy und A. Reuter, Attaché, Direktion Beihilfen, Malmedy

13.40 Uhr : Vortrag: „Die optimale Ernährung der Milchkühe – Basis des Grünlandfutters,

Dr. Th. Priesmann, DLR Bitburg

14.40 Uhr: Diskussionsrunde geleitet durch Ph. Ortmann, Vorsitzender RVRZH Eupen

15.30 Uhr: Schlusswort, M. Reuter, Direktion Ländlicher Raum, Malmedy

Tierschutz: Herausforderungen zur Halbzeit der Strategie 2012-2015

Das Tierschutzrecht der EU hat sich in den vergangenen vierzig Jahren auf der Basis fundierter wissenschaftlicher Erkenntnisse entwickelt. Die EU-Vorschriften haben die Lebensqualität der Tiere analog zu Bürgererwartungen und Marktbedürfnissen verbessert. Die Union gilt bereits als weltweit führend im Bereich Tierschutz, aber das Thema genießt bei der Europäischen Kommission weiterhin Vorrang.

Damit die Tierschutzvorschriften in der EU einheitlich durchgesetzt werden, fördert die Europäische Kommission seit 2006 Schulungsinitiativen und Workshops innerhalb und außerhalb der EU.

Die Kommission hat vorige Woche auf einer Konferenz in Brüssel eine Zwischenbilanz der Strategie der EU für den Schutz und das Wohlergehen von Tieren 2012-2015 gezogen. Dabei haben die zentralen Akteure die bisherigen Erfolge der Strategie prüfen und die noch verbleibenden Herausforderungen ermittelt. Behörden, Nichtregierungsorganisationen und durch ihre tägliche Arbeit mit Tieren Betroffene haben Gelegenheit erhalten, praktische Fragen des Tierwohls zu diskutieren und ausfindig zu machen, wo die Bedingungen für Tiere im für die Strategie festgelegten Zeitraum und darüber hinaus noch verbessert werden müssen.

EU-Gesundheitskommissar Tonio Borg erklärte: „Das Wohlergehen von Tieren ist für die Europäische Kommission ein vorrangiges Anliegen. Seit vielen Jahren ist die EU bestrebt, die Lebensqualität von Tieren durch Rechtsvorschriften, Schulungen und Durchsetzungsmaßnahmen zu verbessern. Ich freue mich darauf, die künftige Tierschutzstrategie der EU mit einem breiten Feld verantwortungsbewusster und engagierter Akteure zu diskutieren. Landwirte, Veterinäre, politische Entscheider, Fuhrunternehmer, Vollzugsbeamte, Einzelhändler, Forscher, Lehrkräfte und Bürger - wir alle sind für einen ethischen Umgang mit Tieren in der EU verantwortlich".

Wichtigste Erfolge im Tierschutz in der EU

Bisher wurden mehr als 2000 Tierärzte und Tierärztinnen im Tierschutz geschult.

Das EU-weite Verbot der herkömmlichen Käfighaltung von Legehennen hat Gesundheit und Wohlergehen von 360 Millionen Legehennen verbessert.

Das Leben von 12 Millionen Sauen hat dank der Vorschriften über die Sauenhaltung eine Aufwertung erfahren.

Tierversuche in der Kosmetikindustrie sind seit 2009 verboten.

Die Bedingungen beim Tiertransport wurden verbessert .

Andere Länder haben Maßnahmen zum Tierschutz übernommen .

Tierschutzvideo

In der gesamten Erzeugungskette - vom Erzeuger zum Endverbraucher - ist jeder für das Wohlergehen der Tiere verantwortlich. Ohne das Engagement von Landwirten, Veterinären, Fuhrunternehmern, Vollzugsbeamten, Einzelhändlern, Forschern, Lehrkräften und Bürgern sind Vorschriften zum Tierschutz sinnlos. Die EU unterstützt zahlreiche innovative Programme zur Verbesserung des Umgangs mit Tieren. Bei der Konferenz hat die Kommission einen als DVD erhältlichen Film, in dem Menschen vorgestellt, die in ihrer Arbeit täglich die Praxis erleben.

Arsia Infos

Nr.117
Février
2014

Mensuel de l'Association Régionale de Santé et d'Identification Animales

Edito

Le monde de l'élevage connaît de profonds changements. La sécurité alimentaire nous impose à tous d'adapter et optimaliser nos pratiques pour concilier impératifs sanitaires, rentabilité économique et attentes des consommateurs.

La mission de l'ARSIA à travers ses services et actions est de contribuer, par tous les moyens dont elle dispose, à l'amélioration de l'état sanitaire de nos cheptels. Cette approche sanitaire, il nous faut la considérer sous son aspect collectif, prix de son efficacité et dans tous les cas garante d'un retour individuel également avantageux.

A titre d'exemples, je souhaite ici rappeler les actions sanitaires individuelles et/ou collectives mises à votre disposition et leurs intérêts. En effet être adhérent à l'Arsia, c'est **bénéficier**

… des apports sanitaires et économiques des plans de lutte officiels ou volontaires

Sous le contrôle de l'AFSCA et avec les vétérinaires, nous assurons la gestion des certifications IBR depuis 2007. Notre implication dans les plans de lutte paratuberculose et BVD nous mobilise de la même manière.

… d'outils pour la gestion de l'état sanitaire de votre élevage

En collaboration avec le vétérinaire d'exploitation, nos nombreux projets GPS (Gestion Prévention Santé) associent de nouveaux outils de diagnostic « made in » ARSIA, l'analyse des résultats de laboratoire et la collecte d'informations sanitaires de l'élevage pour mettre en place de nouvelles approches de lutte concrètes et au moindre coût.

C'est ainsi qu'en 2014, le GPS aborde un important problème que sont les diarrhées des jeunes veaux. Nous vous invitons à en découvrir les modalités dans ce numéro.

… d'outils pour la biosécurité

Un des piliers majeurs de la biosécurité est d'empêcher et/ou limiter l'introduction d'agents infectieux dans votre cheptel. Elle s'appuie sur des mesures simples, peu onéreuses…dont le non respect peut avoir des conséquences catastrophiques ! Or, nous avons développé voici 4 ans le Kit achat, au coût extrêmement avantageux grâce à l'aide du Fonds sanitaire, et qui vous encourage à contrôler les animaux achetés. Quatre maladies sont comprises dans ce kit : IBR, BVD, néosporose et paratuberculose. Protégez votre troupeau, pensez -y !

… d'une information en continu

Nous sommes attentifs à améliorer sans cesse la communication des résultats et tendances sanitaires vers les éleveurs et les vétérinaires, de façon rapide, concrète et utile. Pour ce faire, nous multiplions les outils du portail CERISE pour assurer un retour rapide et aisément accessible sur le terrain. Ainsi le module GESAVO vous permet de consulter facilement tous vos dossiers ayant pour motif « Avortement », au sein de votre trou-

peau de bovins. S'inscrire à CERISE si ce n'est déjà fait est, rappelons-le une fois encore, gratuit et simple via notre site Internet www.arsia.be.

… et d'une nouvelle mutuelle accessible à chaque éleveur, chaque espèce

Changement de principe, changement de nom, la mutuelle libre de l'ARSIA s'appellera désormais ***ARSIA***$^{+}$, reflet de la démarche de progrès et de solidarité sanitaires que nous défendons. Les objectifs de l'ARSIA sont en effet de renforcer la solidarité dans les filières santé et identification animales et d'augmenter l'éventail de ses services. Jusqu'à présent, les ristournes étaient réservées uniquement aux analyses de laboratoire réalisées chez les bovins.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer désormais les mêmes avantages aux éleveurs de porcs ainsi qu'aux détenteurs d'ovins, caprins et cervidés. Ceux-ci prendront cours à partir du 1er juillet 2014. Attention, dans le cadre du lancement de cette nouvelle formule, pour en bénéficier, il est impératif de s'inscrire ! Je vous invite dès lors à lire attentivement nos informations en pages centrales.

Bonne lecture,

Jean Detiffe, Président de l'Arsia

Enquête de satisfaction Sanitel

Commandes à l'Arsia et documents d'identification : vos questions

Après CERISE et les boucles auriculaires, voici la suite de nos réponses.

Pourquoi n'est-il pas possible de commander plus d'une fois par an les boucles et cartes ?

Le principe d' une commande annuelle est lié à la simplification des procédures et à notre souci constant de fournir un service le moins coûteux possible.

Il faut en effet comprendre que la gestion du colisage et de la livraison est identique quels que soient la taille ou le volume du colis commandé. Ainsi, si un troupeau a besoin de 120 boucles annuellement, le fait de répondre à cette commande en deux ou trois fois par an multiplie les frais de gestion… par deux ou par trois!

Nous répétons régulièrement ce message afin de sensibiliser les détenteurs à l'optimisation des coûts, dans l'intérêt de tous.

Le formulaire A, requis pour la commande de marques auriculaires, n'est pas clair…

Nous sommes là confrontés à la variété des demandes et de l'offre proposée en termes de numéros de séries…

Travailler avec notre portail CERISE évite ce genre de problème, c'est là un de ses nombreux atouts!

L'envoi de pinces et pochettes pour la pilothèque devrait être d'office couplé à la commande de boucles.

Mais le nombre de pochettes ne correspond forcément au nombre de boucles demandées… Par ailleurs les pochettes peuvent être commandées séparément aussi, c'est pourquoi nous n'avons pas systématisé le lien entre boucles et pochettes.

J'ai commandé 100 boucles pour les naissances, j'en ai reçu 90… Pourquoi?

Notre système informatique vérifie, au moment de la commande, le stock de boucles non utilisées, encore présentes en ferme. Une seconde estimation du nombre de femelles supposées vêler dans les 12 mois qui suivent est également réalisée. Une marge supplémentaire tenant compte des entrées potentielles non prévisibles est toutefois prévue. Dans ce cas, le système a donc calculé un besoin estimé à 90 boucles, d'où l'envoi de ce nombre de boucles.

Serait-il possible d'augmenter la taille des caractères sur les DI concernant le troupeau précédent et la date d'entrée dans l'exploitation. Les cases sont parfois trop petites pour écrire…

Nous n'avons là aucune possibilité d'amélioration car tout cela est défini par le système central Sanitrace.

D'autre part la zone prévue pour imprimer la succession des mouvements doit tenir compte des coordonnées qui sont plus ou moins longues à retranscrire, et parfois très longues avec un grand nombre de caractères…

Lors de la notification d'un veau, serait-il possible d'envoyer les documents d'identification dans une enveloppe plus grande de manière à ne pas plier ces documents en deux, car ils ont tendance à se déchirer à l'endroit de la pliure.

Il s'agit là encore d'un choix «économique»… Le format d'envoi des passeports est lié au nombre de passeports envoyés dans une seule enveloppe et au tarif prérequis par la poste. Tout envoi de moins de 5 passeports peut être effectué dans une enveloppe de format normalisé… et donc au tarif postal le plus avantageux.

Toutefois, la problématique de cette séparation indésirable des deux volets a été en pratique améliorée autant que faire se peut, en réduisant le nombre de pointillés de prédécoupage… tout en restant un compromis permettant malgré tout une séparation aisée des volets du document!

Lire la suite en page 4

Nouveau projet GPS - Diarrhées chez les jeunes veaux

Vous rencontrez des problèmes de diarrhées chez vos jeunes veaux ?
Dès à présent et jusqu'à la fin de l'hiver 2015, le GPS « Diarrhées jeunes veaux » est accessible à tout éleveur.

Avec le soutien financier du Fonds sanitaire, notre équipe GPS a mis au point une approche diagnostique de troupeau, incluant la **recherche systématique dans les matières fécales** de bactéries, virus (rotavirus, coronavirus) et parasites (cryptosporidies) assorti d'un antibiogramme si nécessaire.

Le projet est réservé aux **veaux de moins de 30 jours** et **non traités**.

Deux prélèvements de matières fécales par élevage, répartis sur la durée du projet, peuvent être effectués.

Pour bénéficier de la ristourne du Fonds sanitaire, **le prélèvement doit être accompagné du formulaire 65**, téléchargeable dans les documents mis à votre disposition sur notre site www.arsia.be, complété par votre vétérinaire

- Coût total des analyses avec la ristourne (hors honoraires vétérinaires) : 10€
- Coût des analyses sans la ristourne : 27€

Parlez-en à votre vétérinaire !

La Province de Hainaut maintient son aide aux éleveurs hennuyers

Depuis près de 10 ans, la Province de Hainaut manifeste son soutien à l'élevage hennuyer en subsidiant des actions sanitaires variées, menées par l'Arsia. Quoi de neuf en 2014 ?

Après l'IBR, la BVD, la paratuberculose, la néosporose, ... la Province de Hainaut maintient son aide aux éleveurs en finançant le projet GPS « Diarrhées jeunes veaux » de l'Arsia. Tout éleveur hennuyer qui y fera appel bénéficiera de la **gratuité** des analyses grâce à l'intervention de 10€ par veau « analysé ». Seuls les honoraires vétérinaires restent à charge de l'éleveur.

Si un éleveur de la province de Hainaut rencontre des problèmes avec ses jeunes veaux, nous l'encourageons dès lors à en parler avec son vétérinaire et à nous contacter au besoin (voir coordonnées ci-dessus).

Vous souhaitez plus d'infos ? Parlez-en d'abord avec votre vétérinaire, sa collaboration étant indispensable, et contactez-nous:

Tél. : 083/23 05 15
Mail : gps@arsia.be

L'Arsia remercie une fois de plus la province de Hainaut pour son adhésion et son soutien, permettant à notre association d'éleveurs d'assurer l'une de ses plus importantes missions : un accompagnement sanitaire approprié et efficace.

Pour toute information et pour le suivi des résultats, n'hésitez pas à contacter notre responsable GPS :
E-mail : gps@arsia.be / **Tél.** : 083/23 05 15

Une vue d'ensemble des avortements survenus dans votre élevage... c'est maintenant possible sur CERISE

Depuis janvier 2014 et dans le cadre du diagnostic des avortements, l'ARSIA met à votre disposition ainsi qu'à celle de vos vétérinaires un outil permettant une consultation aisée de tous les dossiers ayant comme motif « Avortement », au sein de votre troupeau de bovins.

Ce nouveau module, nommé « GESAVO », permet d'obtenir une interprétation des résultats selon la période choisie. Si le troupeau a déclaré au minimum un avortement et qu'une analyse a présenté un résultat non négatif, l'historique permet de vous fournir des conclusions (détaillées en bas de l'écran) remontant jusqu'au 1er janvier 2011.

Pour accéder au module GESAVO, selon les deux cas de figure suivants :

- **Pas encore inscrit à CERISE ?** Consultez notre site internet www.arsia.be et suivez la procédure (gratuite)
- **Déjà inscrit à CERISE ?** Connectez-vous et et consultez le menu « Gesavo ».

Pour rappel, outre le panel d'analyses officielles financé par l'AFSCA dans le cadre du Protocole avortement, l'ARSIA propose 3 kits d'analyses entièrement gratuits, sur le sérum, le foetus et le lait de tank (hors prestations vétérinaires).

Les analyses proposées dans ces kits sont facultatives et réalisées selon un choix concerté avec votre vétérinaire (case à cocher sur la demande d'analyses) et selon les échantillons soumis.

Nous sommes à vctre disposition pour tout autre renseignement.

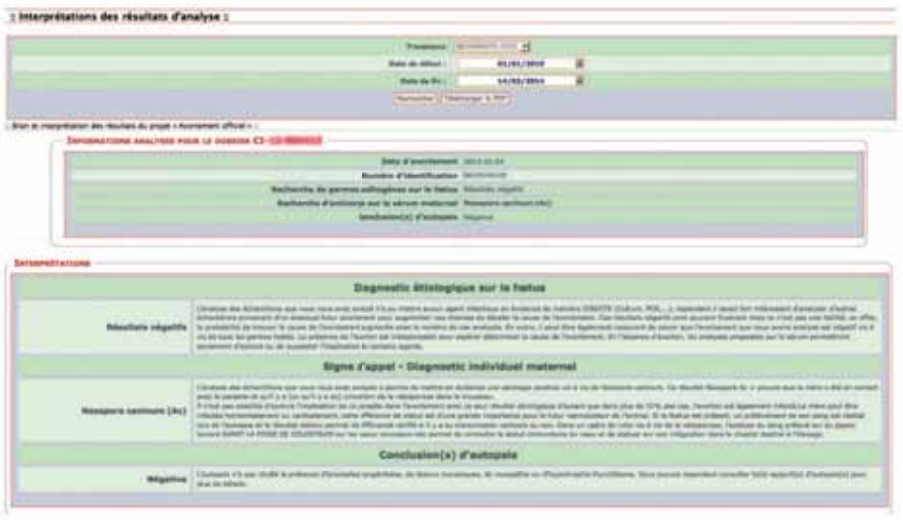

IBR : rappel important
Troupeaux I2, il est temps de voir plus haut !

Nous vous le rappelons régulièrement, l'objectif premier de la lutte IBR est l'assainissement total.

Les décideurs en santé animale ont donc programmé de « resserrer l'étau » autour des troupeaux qualifiés I2, **à partir de 2017**.

Comment ? Par un bilan sanguin annuel obligatoire dans les troupeaux I2 et par le blocage des bovins gE positifs dans Sanitrace avec seule issue possible pour ceux-ci, l'abattoir.

Il faut garder à l'esprit que **la vaccination pratiquée en statut I2 est un moyen, et non une fin en soi**. A terme, ce statut disparaîtra. Tout éleveur sous statut I2 doit donc envisager de passer au statut I3. C'est votre statut ? **Prenez les devants**, avant le retour en prairie de vos animaux, programmez une « **photo IBR** » (bilan sanguin sur un nombre déterminé et limité d'animaux) avec votre vétérinaire. Pensez y d'autant plus si vous devez procéder à d'autres bilans ou traitements collectifs.

Par ailleurs, on estime que les troupeaux qui ne sont pas correctement vaccinés ou qui ne prennent aucune mesure de bio-sécurité (**test à l'achat, quarantaine**,...) auront besoin d'en **moyenne 4 ans** pour que les corrections apportées leur permettent d'éviter les contraintes en 2017. Le calcul est simple : 2017 - 4 = 2013... qui est déjà derrière nous, il est donc plus que temps ! Si ces troupeaux ne sont pas soumis à un bilan complet dès ce début d'année, il s'agit au minimum de corriger dès maintenant la gestion de leur statut, en vaccinant à temps et à heure et en contrôlant tout animal nouvellement introduit !

Enfin nous suggérons aux éleveurs qui vaccinent eux-mêmes mais rencontrent néanmoins des problèmes avec la persistance malgré tout de IBRgE+ chez les jeunes animaux, de s'adresser à leurs vétérinaires afin de leur confier la vaccination de leur troupeau.

OBJECTIFS

RENFORCER LA SOLIDARITÉ dans les filières santé et identification animales

AUGMENTER L'ÉVENTAIL des services à l'attention des adhérents

FAVORISER LES ACTIONS développées par l'ARSIA dans le but d'améliorer le niveau sanitaire et la traçabilité du cheptel wallon

AVANTAGES

Complémentaire aux fonds existants, ARSIA+ est réservé exclusivement aux matières non traitées par les autorités et/ou les fonds officiels, à savoir :

RISTOURNES sur les analyses vétérinaires

ACTIONS « SANTÉ »
- ✔ Intervention dans les actions de défense sanitaire, par exemple : Plan de lutte paratuberculose, Plan de contrôle BVD, Plans GPS
- ✔ Intervention sur le coût des ramassages de cadavre pour autopsie (< 300 kgs)
- ✔ Assistance vétérinaire, à la demande du vétérinaire d'exploitation

ACTIONS « TRAÇABILITÉ »
- ✔ Assistance gratuite en Identification et Enregistrement
- ✔ Assurance sur les pertes de documents lors d'échanges postaux
- ✔ Assurance sur la réédition de passeports dans certaines circonstances

ARSIA+

ARSIA+ est une caisse de solidarité interne à notre asbl qui encourage les éleveurs à s'inscrire dans une politique sanitaire collective responsable, en proposant des prestations à prix réduits et adaptées aux besoins du secteur

COTISATIONS 2014

BOVINS
- 0,88 € par animal recensé - pour ceux qui ont cotisé les années précédentes.
- 1,76€* par animal recensé - pour ceux qui ont cotisé 1x au cours des deux années précédentes
- 2,64€* - pour ceux qui n'ont jamais cotisé au cours des deux années précédentes

PORCS
0,02 € par emplacement recensé

OVINS CAPRINS CERVIDÉS
0,19 € par animal recensé

*Pour ceux qui souhaitent bénéficier immédiatemment des avantages de Arsia+

RISTOURNES 2014 (à partir du 01/07/2014)

Les ristournes sont accordées directement, sans démarche particulière

A titre d'exemples	COTISANT	NON COTISANT
Autopsie toutes espèces (<300kg)	**14,57€**	57,89€
Culture bactériologique	**9,16€**	19,03€
Examen parasitologique	**7,46€**	20,21€
Recherche AC Bovins (ex: BVD)	**3,72€**	6,98€
Recherche AC Ovins (ex: Maedi)	**3,72€**	6,98€
Recherche AC Porcins (ex: PRRS)	**3,72€**	6,98€
Recherche BVD Ag (Elisa ou PCR)	**7,36€**	15,37€
Ramassage de cadavre (<300kg)	**Gratuit**	28,39€
Impression passeport perdu	**Gratuit**	2,09€

Prix HTVA
Liste complète sur www.arsia.be

Pratiquement

Cette semaine, tous les éleveurs d'animaux de rente, toutes espèces confondues, doivent être très attentifs au courrier adressé par l'ARSIA. Il contient un dépliant qui reprend, entre autres, le règlement complet lié à la nouvelle mutuelle ***ARSIA+ et le bulletin d'adhésion, que nous vous demandons de nous renvoyer signé, avant le 1er mai 2014.***

En effet, la légitimité de notre action passe obligatoirement par **votre adhésion volontaire**, laquelle doit être officiellement actée.

Attention, sans ce document signé, nous ne pouvons vous faire profiter des avantages proposés par *ARSIA+*. Soyez-y attentifs lors de sa réception !

Enquête de satisfaction Sanitel (suite)

La base de la vignette autocollante se déchire quand elle est collée sur le passeport (lors de la vente de bétail).

Effectivement, la conception même de la vignette autocollante, censée garantir le statut sanitaire de l'animal, est prévue à l'origine pour éviter une falsification de la date mentionnée lors du départ de l'animal et pour lequel le statut sanitaire est valable durant une certaine période après ce départ.

Lors de la suspension temporaire d'un statut sanitaire, imprimer les cartes Sanitel avec une vignette noire alors que nous n'en avons pas besoin avant 7 ou 8 mois, crée ensuite des frais inutiles.

D'une part, la législation impose que chaque animal soit en possession d'un passeport dans la quinzaine après sa naissance ou son achat. D'autre part la gestion des statuts sanitaires relève d'une succession de vérifications et de contrôles réalisés par l'administration de la santé à l'Arsia et analysés par l'Afsca qui peuvent aboutir à ce marquage d'un statut défavorable. Ce dernier doit être clairement visible, dans le cadre de la limitation des mouvements.

Le système a été conçu de cette façon dès 1990 et reste un moindre mal compte tenu de la proportion d'animaux qui perdent leur statut sanitaire au cours de leur vie. En effet, le pourcentage de documents réédités après vignette noire reste heureusement très bas, ce qui limite les frais en question.

En cas de perte de DI par la poste, n'existe t-il pas une solution de remplacement plus rapide et simplifiée ?

Les prestations de la Poste sont effectivement perfectibles... C'est pourquoi nous avons mis en place à l'Arsia un système de tracabilité interne évaluant avec la meilleure précision possible les responsabilités des différents intervenants entre l'impression du document par l'Arsia, la distribution par la poste et sa réception par le détenteur.

Sur cette base, l'Arsia peut évaluer les responsabilités à chaque niveau, évitant ainsi de considérer tous les détenteurs comme «lautifs».

Il n'en reste pas moins que le système d'identification et de tracabilité n'autorise pas la circulation d'un même passeport en plusieurs exemplaires au même moment et que toutes les vérifications d'usage doivent être effectuées avant de réaliser la réimpression et le renvoi du document perdu, d'où un certain délai..

Jusqu'à présent, cette réédition créant des frais supplémentaires était refacturée, sans possibilité de remboursement par la Poste. Bonne nouvelle, vous découvrirez en page 3 et dans votre courrier de cette semaine (soyez attentifs !) que la prise en charge se fera maintenant automatiquement, sur base d'une intervention de la nouvelle caisse de solidarité ARSIA+, dès le mois de juillet prochain.

Nous insistons toutefois pour que la réaction de l'éleveur en cas de perte ou de non réception reste la plus rapide possible, si possible dans les 10 jours ouvrables qui suivent l'enregistrement de la notification de naissance ou d'achat.

Pour toute autre question ou problème, n'hésitez pas à nous contacter (par courriel : arsia@arsia.be ou par tél. : 083 23 05 15)

Le PRRS en Europe : nouvelles souches inquiétantes chez les porcs

Le 28 janvier dernier, à l'initiative de la FWA, de la FPW, de l'ARSIA, du CIA du CPL-Animal, de la Clinique porcine (ULg), du CRA-w et de l'AWEP, une après-midi d'étude ayant pour thème ***« Le PRRS n'est pas une fatalité : Comment lutter et pourquoi ? »*** *s'est déroulée dans les locaux de la FWA, à Gembloux. Voici un compte rendu de l'intervention du Prof. Hans Nauwynck (UGent) et du Dr Martine Laitat (ULg).*

Pour rappel, le PRRS (Porcine Reproductive and Respiratory Syndrome), encore appelé SDRP (Syndrome dysgénésique et respiratoire porcin), cause des troubles reproducteurs et/ou respiratoires en porcherie. Ces troubles reproducteurs consistent en retours en chaleurs, avortements, mises bas précoces, augmentation du nombre de porcelets mort-nés et/ou naissance de porcelets faibles avec, pour conséquence, une augmentation du taux de mortalité en maternité. Des troubles respiratoires peuvent survenir en maternité, mais on les observe surtout en post-sevrage et en engraissement. Etant donné son effet immunodépresseur et le fait qu'il peut s'associer à d'autres agents pathogènes présents dans l'exploitation et en aggraver l'expression, le virus du PRRS (ou PRRSv) est à l'origine d'une chute des performances, d'une hausse des coûts de production, d'une sur-utilisation d'antibiotiques et d'une hausse du taux de mortalité en porcherie.

Lors de son intervention, le Prof. Hans Nauwynck (Laboratoire de Virologie de la Faculté de Médecine Vétérinaire – Université de Gand) a présenté les « Nouvelles souches de PRRSv en Europe ». Voici en quelques mots les informations qu'il nous a apportées.

Anciennes souches...

Le virus du PRRS a fait son apparition dans les porcheries à la fin des années '80 sous la forme de deux souches différentes, l'une atteignant l'Europe (le génotype 1), l'autre sévissant en Amérique (le génotype 2). Ce virus présente une énorme variabilité génétique, ce qui a pour conséquence que les différentes souches virales existantes sont plus ou moins agressives, que leurs mécanismes d'action peuvent varier et qu'un animal immunisé contre une souche ne l'est pas nécessairement contre une autre.

...et nouvelles souches

Entre les années '90 et les années 2000, des souches particulièrement virulentes du PRRSv ont fait leur apparition en Asie, en Amérique et aussi en Europe de l'Est, causant de lourdes pertes, y compris en termes de mortalités chez les truies. Très récemment, des souches plus virulentes et plus pathogènes du génotype 1 ont fait leur apparition en Europe. La souche « Lena » a ainsi été isolée en Europe de l'Est. Une autre souche présente en Europe a été isolée en Belgique dans le Laboratoire de Virologie du Prof. Hans Nauwynck qui l'a baptisée « Flanders13 ».

Parmi ce qui différencie les anciennes souches des souches plus récentes (telles que les souches « Lena » et « Flanders13 »), on peut notamment souligner cette capacité des nouvelles souches à se multiplier non seulement dans les amygdales, les ganglions lymphatiques et les poumons du porc mais aussi dans ses cavités nasales. Du point de vue clinique, les souches Lena et Flanders13 rendent les porcs fiévreux (sans appétit et avec une température pouvant être très élevée durant 2 à 3 semaines) et causent des troubles respiratoires particulièrement marqués.

Quelle que soit la souche virale, les troubles reproducteurs enregistrés chez la truie s'expliquent comme suit. Si la truie est gestante depuis 10 à 20 jours, une infection de l'utérus peut faire suite à une circulation du virus dans le sang (appelée « virémie ») ou à une insémination au moyen de semence contaminée. Les lésions utérines sont causées par le virus qui s'attaque aux cellules « macrophages » situés dans la muqueuse de l'utérus. Ces lésions vont empêcher l'implantation correcte des embryons et se solder par un retour en chaleurs. Chez la truie gestante depuis 50 à 60 jours, une virémie n'aura pas d'impact sur la gestation. Par contre, entre 80 et 90 jours de gestation, une virémie aura pour conséquence non seulement des lésions au niveau de l'utérus de la mère mais aussi une infection et des lésions dans les tissus placentaires à hauteur de l'interface fœtus-truie : on assistera alors selon les cas à un avortement tardif, à une mise-bas précoce ou encore à la naissance de porcelets mort-nés ou faibles.

Le Prof. Hans Nauwynck a conclu son exposé en partageant avec l'assemblée présente ses inquiétudes pour le futur : selon lui, les souches les plus récentes (comme les souches Léna et Flanders13) risquent fort de se répandre à travers l'Europe endéans les deux prochaines années... Il est d'ores et déjà nécessaire de développer de nouveaux moyens de contrôle tels que des vaccins répondant à cette menace. Il ne faut pas négliger qu'en raison de sa nature, le virus du PRRS est capable de livrer encore de nouvelles souches redoutables.

Evaluation en Wallonie

Le Dr Martine Laitat (Clinique porcine - ULg) a ensuite présenté les résultats d'une étude réalisée grâce au soutien financier du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Cette étude, menée en partenariat par l'Arsia et l'ULg, en collaboration avec le Coda-Cerva, avait pour objectif d'évaluer la « Prévalence du virus du PRRS dans les élevages porcins de Wallonie ». Pour atteindre cet objectif, une brève enquête téléphonique a été menée auprès de 173 détenteurs wallons de porcs reproducteurs. Le détail des résultats de l'enquête fera l'objet d'une communication ultérieure, après qu'une analyse approfondie aura été réalisée par l'équipe du Coda-Cerva.

Nombre élevé de porcelets mort-nés en maternité
Source : Martineau G.P., Morvan H., 2010

Signes cliniques observés en post-sevrage
Source : Martineau G.P., Morvan H., 2010

Au total, des tests sérologiques ont été réalisés dans 113 troupeaux. Dans ces fermes, seuls les porcs non vaccinés ont été testés via leur sérum au moyen du test Elisa, utilisé en routine par l'Arsia. Au maximum 10 porcs reproducteurs et/ou 5 porcs à l'engrais ont été testés par exploitation. Pour un porc testé, le résultat obtenu a été considéré négatif si le s/p ratio s'est avéré inférieur à 0,4. Un troupeau a été considéré positif si au moins un des porcs testés a obtenu un s/p ratio supérieur ou égal à 0,4.

Cette étude a permis de montrer qu'**en Wallonie, un troupeau naisseur ou naisseur-engraisseur sur deux est PRRS-positif.** Environ un tiers des porcs testés se sont révélés PRRS-positifs, et d'une manière générale, il y a plus de porcs à l'engrais positifs (37 %) que de truies (29 %). Dans le Hainaut, le Brabant wallon et la Province de Namur, il y a plus de porcs PRRS-positifs que dans les Provinces de Liège et du Luxembourg. Enfin, dans les troupeaux vaccinant les truies contre le virus du PRRS, plus de la moitié des porcs charcutiers testés étaient PRRS-positifs tandis que dans les fermes ne vaccinant pas les truies, moins d'un porc charcutier sur trois était positif.

Cette situation peut s'expliquer de deux manières : ceux qui vaccinent le font pour de bonnes raisons, et peut-être la vaccination des truies avec un vaccin vivant atténué induit-elle aussi une circulation du virus vaccinal parmi les porcs à l'engrais.

Retenons

La moitié des troupeaux naisseurs ou naisseurs-engraisseurs wallons sont concernés par le virus du PRRS, ce qui représente une prévalence moyenne. Dans une région à faible densité de production porcine, c'est une situation favorable à la mise en place d'un plan de lutte ! Plan de lutte qui devrait être sensiblement différent de celui qui sera appliqué en Flandre, où il est admis que près de 90 % des truies sont PRRS-positives.

Éditeur responsable : Jean Detiffe, Président de l'Arsia
Rédaction : Sylvie Lecomte

Tél : 083/23 05 15 - mail : arsia@arsia.be - Web : www.arsia.be

Union des agricultrices Wallonnes

Notre agriculture wallonne, une agriculture familiale!

20 février 2014

UAW

N°156

Pages mensuelles de l'UAW - Distribué toutes fermes - Chaussée de Namur 47 - 5030 Gembloux

Tél. 081/60.00.60 - Fax. 081/60.04.46 - E-mail. uaw@fwa.be

Mot de la Présidente

par Marianne Streel, présidente UAW - presidente.uaw@fwa.be

Comment notre Agriculture familiale se prépare-t-elle à l'agriculture de demain ?

Telle est la question à laquelle nous essayerons de répondre lors de notre congrès annuel de ce vendredi 28 février prochain.

A l'Union des Agricultrices Wallonnes, nous sommes bien entendu certaines que l'avenir de l'agriculture est dans les mains des exploitations familiales. Depuis le début 2011, nous avions d'ailleurs soutenu l'idée que l'ONU (Organisation des Nations Unies) déclare « 2014 Année Internationale de l'Agriculture Familiale », car cette année est une magnifique opportunité afin de mettre l'Agriculture Familiale en valeur.

Comme vous avez pu le lire dans nos pages, ce thème a également été décliné lors de nos 5 journées provinciales. Tout ce travail effectué par vous, Mesdames, depuis septembre est très important ! Toutes les constatations et revendications qui sont ressorties de ces journées, nous servent de base de travail, aussi bien pour notre congrès que pour les événements concernant l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale auxquels l'UAW participe.

J'ai notamment eu la grande chance de participer à trois jours de travail à Abu Dhabi, à l'initiative du Forum Rural Mondial qui coordonne l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale au niveau international.

Le Forum Rural Mondial a réuni 21 représentants d'organisations de producteurs ou d'ONG (Organisations Non Gouvernementales), venant des cinq continents, Afrique, Amérique, Asie, Europe et Océanie, afin d'établir ensemble les 5 principales revendications pour l'Agriculture Familiale. Pour l'Europe, étaient présents : un représentant des Jeunes Agriculteurs (France), un représentant d'une ONG environnementaliste hongroise, et, moi-même pour l'Union des Agricultrices Wallonnes. Lors de notre Congrès, nous aurons l'honneur d'accueillir Monsieur José Antonio Osaba, Coordinateur du Forum Rural Mondial qui nous présentera la Charte contenant ces 5 revendications.

Au cours de cette année, nous allons mettre à profit toutes les opportunités qui se présenteront à nous afin de promouvoir cette charte.

Nous avons fait la demande auprès des représentants de nos gouvernements et parlements tant fédéraux que régionaux afin de les rencontrer pour engager un dialogue avec eux. Si ils adhèrent au contenu de cette charte, nous organiserons en mars différentes rencontres afin d'officialiser leur éventuel soutien à ces revendications.

Cette Charte, nous la proposerons également à l'adoption des représentants de l'Agro-front ainsi qu'à une série d'organisations avec lesquelles l'Union des Agricultrices Wallonnes collabore.

En interne, nous la communiquerons également à nos membres et vous pourrez la trouver sur le site internet de l'UAW « www.agricultrices.be » ou sur notre page Facebook « Uaw Agricultrices ». Le jour du congrès, toute personne intéressée pourra signer cette déclaration. Nous vous encourageons vivement à la lire sur un de nos sites.

Le 28 janvier dernier, le Comité Directeur a réélu aux postes de vice-présidentes : Christine Gonay, Sabine Rabeux et Christel Buyse. Nous les félicitons de tout cœur et sommes certaines qu'elles continueront à défendre notre agriculture wallonne dans l'intérêt de tous.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux à notre congrès.

Election des vice-présidentes

«Comment notre agriculture familiale se prépare-t-elle à l'agriculture de demain ?»
Vendredi 28 février 2014
Espace Senghor, Gembloux Agro-Bio Tech.
UAW

L'Union des Agricultrices Wallonnes

vous invite à participer à son ASSEMBLÉE ANNUELLE
le vendredi 28 février 2014 dès 9h30

À l'Espace Senghor de la Faculté Gembloux Agro-BioTech – ULg
Entrée du parking – Avenue de la Faculté à Gembloux

Programme

Introduction par M^mes **Marianne Streel**, Présidente UAW M^r **Gary Vanvinckenroye**, Président FJA M^r **Daniel Coulonval**, Président FWA	10h00
«Quels enjeux autour de l'avenir de l'agriculture familiale ? » Intervention des 5 **Présidentes provinciales UAW** - Synthèses et prolongements des réflexions menées lors des journées provinciales UAW 2013-2014	10h20
«Femmes au volant : danger au tournant ou management performant ? » par M^me **Nathalie Marly**, administratrice à l'Institut de l'Entreprise Familiale et Family House, **Laurent Weerts**, CEO de l'Institut de l'Entreprise Familiale.	10h50
«L'avenir de la politique agricole européenne » par M^r **Jacques Carles**, délégué général de Momagri, Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture	11h20
«L'agriculture familiale au quotidien » nages de deux agricultrices de Flandre et de Wallonie	11h50
Interventions de : M^r **Carlo Di Antonio**, Ministre régional de l'Agriculture, ou son représentant et M^me **Sabine Laruelle**, Ministre fédéral de l'Agriculture ou son représentant	11h15
Le point de vue de L'UAW par M^me **Marianne Streel**, Présidente UAW	12h30
Débat et conclusions par M^r **Yves Somville**, Secrétaire Général adjoint de la FWA	12h45

L'assemblée sera suivie d'un buffet du terroir
auquel vous êtes chaleureusement convié(e)s.

Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire (**en précisant si vous prenez le repas**) auprès de votre présidente de section locale UAW ou au bureau des coordinatrices de l'UAW à Gembloux, par téléphone ou par mail pour le vendredi 21 février 2014 au plus tard.

081/60 00 60 uaw@fwa.be PAF : 7€

Cette assemblée a pu être organisée grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Apaq-W

UAW APAQ-W FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Journée Provinciale du Brabant Wallon

Par Brigitte Huet, coordinatrice UAW

« Agriculture familiale et politique : un mariage de cœur ou de raison ? »

Dominique Goies-Duyck, Présidente de la section UAW Nivelles/Genappe a ouvert le bal en souhaitant la bienvenue à tout un chacun. L'année 2014 ayant été proclamée Année Internationale de l'Agriculture Familiale, les 5 assemblées provinciales de l'UAW ont travaillé cette question qui les touche particulièrement. En choisissant de parler de l'Agriculture Familiale et de la politique, les agricultrices brabançonnes ont veillé à faire l'analyse des stratégies d'ici et d'ailleurs. Cette matinée studieuse à l'Union des Agricultrices Wallonnes a eu lieu dans une magnifique salle, décorée de cœur et de Cupidon, à quelques jours de la Saint Valentin, nous avions d'emblée l'illusion que nous avions la réponse !

Pour le politique, l'agriculture constitue un enjeu important justifiant des politiques adaptées

Monsieur Jean-Marie Wathelet, Ingénieur agronome « UCL », Consultant indépendant en stratégie économique, nous a posé la question essentielle : celle de savoir si « agriculteurs » et « politiques » étaient vraiment libres de leurs choix.

Il a expliqué, que pour le politique, l'agriculture a toujours constitué un enjeu important justifiant des stratégies adaptées ; ce qui explique pourquoi les « Politiques Agricoles » existent depuis toujours. Il a précisé que les raisons de cet intérêt spécifique sont multiples :

La plus importante des raisons est la responsabilité du « politique » en matière de couverture des besoins alimentaires en quantité et en qualité suffisantes. Etant donné la croissance prévisible de la population dans les 30 prochaines années, Monsieur Wathelet a rappelé que le défi restait de taille !

Il a insisté aussi sur le fait que l'agriculture revêt également une importance politique par ses liens avec de nombreux autres domaines : l'environnement, l'énergie, la gestion des territoires ruraux.

Il a également expliqué que les politiques doivent concilier leurs besoins avec les contraintes budgétaires et les engagements internationaux qui dépassent le secteur agricole et de prendre comme exemple entre autre, l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.).

Monsieur Wathelet nous a démontré que les politiques agricoles fixent un cadre dans lequel les agriculteurs sont amenés, à conduire leur exploitation. Dans les faits, sachant que les politiques agricoles dans le monde varient fortement d'un pays à l'autre, ces politiques contiennent systématiquement des mesures de soutien financier aux agriculteurs, de façon plus ou moins importante. Il a insisté en donnant quelques exemples et en précisant que si ce soutien a tendance à diminuer ces dernières

années, pour certains pays comme aux Etats-Unis et en Europe ; il augmente dans d'autres comme en Chine et en Indonésie.

Monsieur Wathelet a explicité et insisté en parlant des différents mécanismes de soutien, qu'ils ne sont pas équivalents en termes d'orientations des choix d'activités et d'investissements pour les agriculteurs. Il a illustré cette comparaison entre la politique européenne et la politique américaine en rappelant que la politique européenne de découplage laisse à l'agriculteur des marges de manœuvre dans ses choix, mais l'expose à la variation des prix sur les marchés mondiaux, ce qui pèse sur sa stratégie d'invests tandis que la nouvelle politique américaine de renforcement des mécanismes de garantie contre les chutes de prix permet à l'agriculteur américain d'investir en limitant considérablement les risques financiers.

Quant aux décisions politiques en cours, concernant la PAC, si nous comparons aux périodes précédentes, même si, les besoins alimentaires mondiaux sont de plus en plus conséquents, le succès de la PAC 2015/2020 dépendra surtout de l'évolution des prix qui ont cours mondialement parlant.

Trois problèmes importants que « l'Agriculture familiale » doit affronter

Monsieur Jean-François Sneessens, Professeur émérite, de l'Université Catholique de Louvain a d'emblée présenté « l'Agriculture familiale » à partir de sa grande diversité en relation avec la spécificité des situations économiques, agronomiques et écologiques et que celle-ci se développe en adéquation avec son milieu et qu'elle s'adapte à son évolution. Il a surtout précisé que « l'Agriculture familiale » pouvait être mise en concurrence avec l'agriculture de type « capitaliste » en insistant sur le fait que concurrence ne signifie pas nécessairement antagonisme et que la coexistence et la complémentarité étaient possibles. Pour lui se sont les particularités de l'activité agricole qui déterminent les atouts de « l'Agriculture familiale » et expliquent sa prédominance et le plus souvent (Europe, Asie,…), les pays et les nations se sont véritablement forgés autour de « l'Agriculture familiale ».

Mais attention, insiste le Professeur, ce n'est pas parce que « l'Agriculture familiale » dispose de ces atouts qu'elle s'imposera comme la forme d'organisation de l'agriculture efficiente sur les marchés. « L'Agriculture familiale » mettra ses atouts à profit pour autant que l'accès aux ressources agricoles disponibles dans une société locale soit assez ouvert au bénéfice de ses membres. Ce qui n'est pas le cas dans les pays en voie de développement.

La pression des progrès techniques et la perte d'Unité de Travail dans le secteur agricole. En Belgique, « l'Agriculture familiale » a perdu 350.000 UT sur 410.000 entre

1947 et 2010. Cette sortie de main d'œuvre s'est faite via le mécanisme de concurrence sur les marchés. (la diminution des prix des produits et l'augmentation du prix du foncier) qui a mis les revenus sous une telle pression qu'elle entraîne la disparition ou marginalisation.

La pression des prix internationaux à la baisse sur les marchés mondiaux : pour le Professeur Sneessens, on observait jusqu'il y a peu un paradoxe, d'un côté la faim

dans le monde et de l'autre des excédents ; surabondance apparente des ressources et prix faibles. A l'exception d'aide extérieure, il va de soi que « l'Agriculture familiale est affectée par ces faibles prix, mais c'est surtout pour les pays en voie de développement que le risque est grand. Ce qui n'empêchera pas des répercussions négatives pour les exploitations familiales en pays industrialisés, même si elles sont soutenues par des aides couplées.

La concurrence entre « Agriculture familiale » et Agriculture dite « Capitaliste » : Monsieur Sneessens a insisté sur le fait que dans les pays en voie de développement, il y a concurrence entre « l'Agriculture familiale » et les firmes (ex : plantations,…) alors que dans les pays industrialisés certains processus de production sont industrialisés et parfois les mesures prises par les pouvoirs publics peuvent, de manière indirecte et à long terme, avoir pour effet d'handicaper le développement de fermes familiales au profit d'exploitations dites « Capitalistes ».

Rôle politique

Pour le Professeur Sneessens, il faut nuancer notre raisonnement, d'une part, les principales évolutions ne sont pas dues au politique et de prendre pour exemples les progrès continus, la probabilité dans l'évolution des prix sur les marchés mondiaux. D'autre part, le politique ne peut point tout solutionner et les conséquences à long terme sont parfois imprévisibles, car les effets de ces mesures peuvent être différents de ceux visés à court terme.

Le Professeur a analysé et démontré les effets des choix politiques antérieurs, car si la PAC n'a pas supprimé les évolutions des progrès, elle a tempéré leurs effets pour les rendre socialement supportables en soutenant les revenus agricoles afin d'atténuer la disparité et permettre que la sortie de la main d'œuvre agricole se fasse en fin de carrière. (Non renouvellement des générations dans le secteur agricole).

Quant aux problèmes issus des faibles prix mondiaux, Monsieur Sneessens a expliqué que c'est au niveau international que les choix furent les plus difficiles, car en matière d'instruments de politique agricole, on est passé d'une approche pragmatique, avec les droits de douane comme élément de protection, à une approche idéologique avec élimination de ceux-ci. Dans le cas des pays en voie de développement, on a enlevé un droit nécessaire pour les populations démunies sur la scène inégale dans le monde, ce qui handicape leur « Agriculture familiale » et la sécurité alimentaire ! Dans le cas des pays industrialisés on a imposé le recours à des aides dites « découplées » mais couplées à la terre, ce qui a accentué la course et a aggravé le problème foncier.

Quels choix politiques aujourd'hui ?

Pour le Professeur, au niveau international, un tournant semble en cours sur les marchés mondiaux avec la réapparition de la rareté, les prix sont plus élevés et la volatilité encore plus vive. Dans ce contexte comme dans le précédent, la boîte à outils de l'OMC est trop restrictive et pour Monsieur Sneessens, il est nécessaire de garder la protection douanière pour les pays en voie de développement. Quant au niveau national voire, européen, pour lui, la politique de la concurrence reste inadaptée à une « Agriculture familiale confrontée à de grandes firmes en amont et en aval. Au niveau de la région, la défense de « l'Agriculture familiale » et du maintien de ses exploitations coïncident avec l'objectif d'un maximum de Valeur Ajoutée régional. Pour Monsieur Sneessens cela implique un accès valable au foncier et la mise à profit de l'avantage comparatif important dont dispose la région face à un renchérissement tendanciel du prix des aliments concentrés pour le bétail. Avantage qui tient au potentiel dont elle dispose en surface fourragère et pour le Professeur, les productions bovines et laitières sont les mieux à même d'aider la région et « l'Agriculture familiale » à en tirer parti, mais a dit le Professeur, certains risques existent et des choix régionaux sont à faire : loi sur le bail à ferme ; stratégie cohérente pour profiter d'une évolution favorable à l'élevage lié au sol, fiscalité, et les critères d'application pour les paiements directs.

Engagement et témoignages des agricultrices brabançonnes

Quant à Mesdames, Isabelle Denef-Gomand, de l'UAW Wavre/Perwez/Mont-Saint-Guibert, Dominique Goies-Duyck, Présidente de l'UAW Nivelles/Genappe et Marie-Ghislaine Decoster-Paris, Vice-présidente provinciale et présidente de l'UAW Jodoigne, elles ont toutes trois témoigné de leur passion et de leur engagement afin « d'agir pour l'Agriculture familiale », que ce soit politiquement, syndicalement et familialement parlant. Grâce à toutes ces expériences, ces réunions, ce partage de vécus et de compétences sur le terrain, elles ont mis en évidence les difficultés qu'il y a à prendre une décision, car, ce qui est bon pour l'un, n'est malheureusement pas toujours favorable pour l'autre ! Elles ont fait le constat qu'agir à quelque niveau que ce soit appelle au consensus.

Conclusions

Après avoir fait un plaidoyer sur la nécessité de l'engagement des agricultrices et agriculteurs actifs au sein des organisations professionnelles représentatives, Madame Christiane Mauen-Pardoms, Présidente provinciale de l'UAW du Brabant Wallon, a souligné que : « Faire de la politique au sens du dictionnaire, c'est « s'occuper du bien-être de la société, de son fonctionnement ». Mais la réalité fait apparaître que « faire de la politique » ce n'est pas aussi idyllique ; cela a attrait « au pouvoir et à la lutte de pouvoir ». Elle a ajouté : c'est là que tout peut déraper ! Comment alors garder son objectivité et naviguer entre les programmes des partis politiques qui vous ont porté aux affaires, les attentes (parfois farfelues des citoyens), les lobbies, les réalités économiques, sociales du moment et d'exercer avec discernement le bon pouvoir de décision ? Choisir c'est toujours renoncer…

Entre « Agriculture familiale » et politique, bien souvent donc, il peut s'agir d'un mariage de raison. La place de l'agriculture dans notre société doit être reconnue par tous, non seulement au regard de son apport à l'économie, mais bien avec sa valeur fondamentale de gardienne de la terre nourricière, de ses savoirs et savoir-faire, et aussi de son humanité. En cela, préserver « l'Agriculture familiale », envers et contre tout, doit être notre défit commun. Lorsque la volonté de dialogue et de respect mutuel est mise en avant, nous sommes certains que cela pourrait devenir un mariage de cœur. ».

Une famille qui travaille ferme

par Myriam Lambillon, coordinatrice UAW

C'est dans le charmant village de Bergilers situé en bordure de nationale en pleine Hesbaye Liégeoise que nous nous sommes arrêtées. Cette ferme de cultures abrite une famille de 5 personnes : Christian, Joëlle, et leurs trois garçons, Gilles 22 ans, Quentin 20 ans et Nicolas 14 ans.

Bonjour, pourriez-vous dans un premier temps nous décrire votre ferme ?

C : « Il s'agit d'une ferme de cultures, principalement des betteraves, des pommes de terre, du lin, du froment, épeautre, maïs et des pâtures, nous avons aussi des BBB et des laitières.

Nous avons acheté les bâtiments et une partie des terres en 1990 quand je me suis installé. Depuis, nous avons réinvesti pour construire des étables car nous avons trois garçons et les deux aînés sont venus travailler avec moi. »

Votre parcours a l'air tout tracé, c'était si évident de s'installer à l'époque ?

C : « Je pense que c'était plus facile qu'aujourd'hui. A l'époque, je travaillais à la fois à la ferme avec mes parents et dans l'entreprise familiale tenue par mon futur-beau-père, une entreprise de carrelages. En 1990, après notre mariage, mon épouse est restée dans l'entreprise de son papa et moi je me suis associé avec mon frère et on a repris la ferme de nos parents, nous avons également acheté ces bâtiments-ci. Ensuite en 2006, il y a eu dissolution de l'association. »

Et madame ? Pourquoi être restée dans 'le carrelage' ?

J : « Que ce soit pour une ferme ou pour une entreprise de carrelage, dans notre cas, c'était une affaire familiale et pour moi, il a toujours été clair que j'y travaillerais. C'est pourquoi, j'ai repris l'entreprise avec ma sœur et mon beau-frère »

C : « Et heureusement, car pendant tout un temps, c'était son salaire qui faisait vivre la famille, la ferme rapportait juste assez pour pouvoir rembourser les emprunts. Et malgré tout le travail qu'elle avait et les enfants à élever, elle m'aidait beaucoup à la ferme. »

Il faut évoluer à son aise mais continuellement

J : « En effet, c'était moi qui gérais les papiers, la comptabilité, … »

C'était ?

J : « Oui, je m'en occupe de moins en moins, car depuis que notre fils aîné, Gilles, est arrivé, je lui ai mis le pied à l'étrier… »

G : « Et heureusement, car il y a tellement à penser qu'il vaut mieux y aller petit à petit. Maintenant, je gère beaucoup plus facilement l'administratif de la ferme. Le relais se passe bien. Je suis épaulé par maman et cela se fait en douceur depuis un an. De plus, il est nécessaire d'avoir une grande transparence dans la comptabilité, cela permet à toute la famille de savoir où on en est et c'est plus sain pour tous. »

Définiriez-vous votre ferme comme une exploitation familiale ?

G : « Oui ! Pour moi, c'est une ferme familiale car j'y travaille avec mon frère et mon père et elle est gérée par notre famille ! Nous faisons un peu de tout, nous ne sommes pas des industriels ! »

C : « Oui ! Car à partir du moment où les décisions d'orientation, de travail, de gestion sont prises par la famille, c'est une exploitation familiale. »

J : « Oui ! Il faut être ici au moment des repas, ça ne parle que 'ferme', cela respire 'ferme', cela réfléchit 'ferme' ! Au petit déjeuner, on se répartit le travail, au déjeuner on parle de l'avancement des travaux et au soir on passe au débriefing (rires)… Plus famille que ça, il n'y a pas ! »

Comment vous répartissez-vous le travail ?

C : « Les deux garçons ont chacun leurs tâches : l'un c'est les bêtes et l'administratif, l'autre c'est également le soin des bêtes et les cultures. Cela s'est fait en fonction de leurs affinités Quant à moi, je gère la traite et les soins des veaux. Mais nous sommes polyvalents. A tout moment, nous pouvons passer d'un poste à l'autre. »

Chaque projet est porté en commun

Le positif de cet arrangement ?

G : « On est mis devant ses responsabilités, si on fait une bêtise, on l'assume. Mais c'est plus facile de travailler ensemble car on est sur la même longueur d'onde, c'est une force de travailler en famille, il y a une grande confiance entre nous.

Par contre, nous sommes un peu à part par rapport aux copains, il y a toujours du travail dans une ferme, donc les vacances, les sorties le soir pendant les moissons … c'est plus difficile »

Comment voyez-vous l'évolution de la ferme ?

J : « La ferme doit sans cesse évoluer. Depuis 20 ans, on est passé par une association, puis mon mari, seul ensuite les deux grands sont venus. Et maintenant, il faut réfléchir à comment orienter ou donner des perspectives à la ferme pour permettre de donner un revenu aux enfants également.

Il faut déjà mettre en place maintenant les outils qui permettront à nos enfants de réaliser leurs rêves. Les futures belles-filles sont aussi tributaires de leur choix, elles seront automatiquement en relation avec la ferme quel que soit leur futur métier. »

Et toi, Gilles, tu as 22 ans, quelle est ta vision de ton métier ?

G : « Par rapport aux copains 'non-agriculteurs', ce métier fait froid dans le dos quand il faut penser investissement, charge de travail. Mais pour moi, ce que j'aime c'est de pouvoir travailler de façon indépendante, je suis mon propre patron, je ne dépends de personne et pourtant je ne suis pas seul puisque la famille est là. Parmi mes copains agriculteurs, on en parle souvent en soirée ou au cours FJA, reprendre fait peur ! De plus, il y a aussi la copine qui peut influencer d'une manière ou d'une autre. Moi, j'ai de la chance, ma copine me soutient entièrement. Elle a la passion des chevaux, et travaille avec son papa. »

Un message ?

G : « Le plus important, c'est l'administratif ! C'est là que l'on peut perdre ou gagner de l'argent. C'est pour cela qu'il est important de suivre les cours FJA, d'avoir les conseils de bons comptables. Il faut aussi être le plus clair dans la comptabilité de la ferme pour toute la famille. Etre le plus transparent possible permet à toute la famille de se sentir à sa place au sein de la ferme. »

Dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF),
L'Union des Agricultrices Wallonnes lance

un Concours Photo

'L'Agriculture, une histoire de famille'

L'objectif est de mettre en avant notre agriculture wallonne et ces familles qui travaillent dans nos campagnes.

Ces photos seront présentées lors de la prochaine Foire agricole de Libramont dans le stand FWA-UAW-FJA
Ces photos peuvent nous parvenir par mail en format numérique: myriam.lambillon@fwa.be / par la poste : UAW – 47 chaussée de Namur - 5030 Gembloux avant le mercredi 28 mai 2014.

Voyage d'étude à la découverte de Saint-Omer et Boulogne sur Mer

par Christiane Guissart, présidente provinciale du Luxembourg

Les Dames de la province de Luxembourg sont allées à la rencontre de l'agriculture de Saint-Omer et de Boulogne sur Mer.

Nous avons commencé la première journée par une croisière dans les labyrinthes de canaux où l'on découvre dans le silence d'une embarcation qui glisse sur l'eau, la faune et la flore qui foisonnent ainsi que les savoir-faire ancestraux pour la culture des légumes.

Après le repas à Saint-Omer, le groupe s'est rendu sur l'exploitation de la Ferme du Milou. Une ferme de culture de céréales, maïs et fourrage pour les vaches laitières. Le lait est transformé en fromage « Le Batistin ». Ce fromage affiné est en vente sur la ferme ainsi que des yaourts, beurre et autres produits. La visite s'est conclue par une dégustation. Chacune est repartie, avec dans ses valises, un peu de fromage de Saint-Omer.

La journée s'est terminée par la visite de la ferme de Chantal et Eric. Ils nous ont fait découvrir leur activité agricole ainsi que l'huile artisanale : « L'Or de Colza ». Nous avons découvert le processus de la culture et l'extraction de l'huile et nous avons terminé la visite par une dégustation. Depuis 2006, ils sont producteurs de l'huile de colza, 1ère pression à froid. Ils maitrisent toute la filière.

L'huile de colza contient :
- L'oméga 3 qui participe au développement du cerveau et du système nerveux ainsi qu'au bon fonctionnement cardio-vasculaire.
- L'acide oléique qui aide à réguler le cholestérol sanguin.
- L'oméga C qui est particulièrement utile pour la santé et la peau. Il participe à la diminution du mauvais cholestérol dans le sang.
- De la vitamine E qui est un puissant antioxydant.

Nous n'avons pas manqué de remplir nos valises de ce précieux breuvage.

La journée du lendemain fut consacrée à la découverte de Boulogne Sur Mer qui est un site portuaire exceptionnel avec son port de prêche, de plaisance et de commerce.

La visite du Nausicaa fut tout simplement magnifique. Ce centre National de la Mer est bien plus qu'un simple aquarium. C'est un centre de découvertes de l'environnement marin unique en son genre. C'est à la fois ludique, pédagogique et scientifique : 35.000 animaux !

Nous avons terminé ce périple de 2 jours par la visite guidée du site des 2 Caps. Grand site de France : Gris Nez et Blanc Nez est encadré de villages de pêcheurs, d'histoire et d'activité maritime. De splendides paysages à couper le souffle ! De plus, le soleil était de la partie pour ces 2 belles journées.

Merci à toutes et tous pour votre entrain et votre bonne humeur.
C'est, je crois, pour tous un très bon souvenir.
Comme promis, je vais réfléchir à une autre escapade pour l'automne prochain.

Christiane.

« Paysannes »

Dimanche 2 mars 2014

Faubourg Saint Antoine
Place du Bronze, 15
La Roche en Ardenne

L'Union des Agricultrices Wallonnes du Luxembourg vous invite à venir passer un moment intense, plein de rires, d'émotions, de chants.

13H30 Ouverture de la billetterie
13H45 Présentation du Service Egalité des Chances et de l'UAW
14H00 Spectacle
15H45 Rencontre-échange après le spectacle

Possibilité de petite restauration
Pâtisserie maison, boissons

PAF : 8€ - Prévente 6€

Réservation obligatoire :
Christiane Collinet : 0496/22 63 39
christianecollinet@hotmail.com

En partenariat avec :
Service Egalité des Chances,
Service Provincial Social et Santé de la Province de Luxembourg

Avec le soutien de :
La Province de Luxembourg
Action animation tourisme

Besoin d'aide?

Nous sommes à vos côtés!

Et nous vous proposons gratuitement:

> une aide au classement de papiers
> un accompagnement de la profession
> une écoute pour rompre l'isolement

avec le soutien de:

Province de Liège Agriculture — Province de Luxembourg — la jeune province

Contact

Union des Agricultrices Wallonnes
Brigitte Huet : 081/ 62 74 95 - Jacqueline Diet : 0495 89 84 51

février 2014

JEUDI 20 FEVRIER 2014
UAW HERVE AUBEL
13H30 AUBEL Centre culturel , Place Albert I, 8A Conférence débat «Les maux de dos» par Julien Vanderbruggen, Préventagri
UAW ATH ET UAW FRASNES
13H30 OSTICHES Salle du Blanc Moulin réunion annulée
UAW WAVRE PERWEZ MT ST GUIBERT
13H30 HEVILLERS 6, rue de la Houssière Conférence débat «Le terroir dans nos assiettes» par Bernadette Jaspart
UAW PROVINCE DU BRABANT
10H00 à 16H00 GEMBLOUX 47, chaussée de Namur, salles 2 et 3 dans les locaux FWA Atelier participatif «Le Gaspillage Alimentaire , comment y remédier… Poursuite des réflexions proposées en sections locales UAW» par Hélène Van Zande Prévoir pique-nique.

VENDREDI 21 FEVRIER 2014
UAW SENEFFE
20H00 NIVELLES chez Aquaform, Faubourg de Soignies, 56 Atelier participatif «cours d'aquagym» par Céline De Paepe ! Places limitées. PAF 10€/séance. Réservation chez Marie Brouckaert: 0495/49 97 78 - Monique Lisbet 0494/61 36 65.

SAMEDI 22 FEVRIER 2014
UAW-FWA EGHEZEE
19H30 EMINES Salle 'Le Sacré Cœur' Souper PAF: 50€ . Inscriptions auprès de Béatrice Van Vynckt 081/511 274 - Manu Tilmant 0475/85 95 73 - Benoit Marchand Crelan Eghezee: 081/51 05 75.
UAW-FWA FLEURUS
19H30 WANFERCEE BAULET Salle Paroissiale - rue de la Closière, 48 Souper PAF 55€ - réduction de 2€ si paiement sur le compte UAW BE15 1030 1215 0330. Menu 5 services - apériti et café. Inscriptions auprès de Fleurus Consult: 071/81 11 67 - Ingrid Kairet 0473/86 22 86 - Chantal Francotte 0473/29 81 31 après 19H00 pour le 16 février 2014.
UAW DALHEM FEXHE
19H30 BERNEAU Salle 'Al Vile Cense' Soirée de détente Menu 4 services + apéritif et café pour 30€ sur le compte BE31 7320 0233 8155. Réservation pour le 16 février chez Zoé Belleflamme 04/376 64 45 - Irène Delnooz 04/387 47 68 - Tay Liégeois 04/387 45 07 - Viviane Gaillard 04/387 42 52 - 0497/260 333.

JEUDI 27 FEVRIER 2014
UAW GEMBLOUX NAMUR NORD FOSSES
19H30 SART SAINT LAURENT Salle Paroissiale Atelier participatif «Le Yoga: gérer son stress au quotidien» Prévoir une couverture ou un tapis et un pull plus chaud. PAF 5€ . Inscription chez Véronique Brahy: brahy-janssens@skynet.be 0473/97 01 16.

VENDREDI 28 FEVRIER 2014
UAW NATIONAL
9H45 GEMBLOUX Espace Senghor Congrès «Comment l'agriculture familiale se prépare t'elle à l'agriculture de demain?» inscription pour le 21 février. PAF 7€ pour le repas (buffet + dessert)
UAW SENEFFE
20H00 NIVELLES chez Aquaform, Faubourg de Soignies, 56 Atelier participatif «cours d'aquagym» par Céline De Paepe ! Places limitées. PAF 10€/séance. Réservation chez Marie Brouckaert: 0495/49 97 78 - Monique Lisbet 0494/61 36 65.

SAMEDI 01 MARS 2014
UAW - FWA GEMBLOUX NAMUR NORD FOSSES
WEPION Hotel Hampton - Chaussée de Dinant 1149. Souper dansant Menu 4 services + apéritif+café pour 55 € (boissons comprises). Paiement sur le compte BE44 1030 1214 2145. Réservation pour le 23 février chez Véronique Brahy 0473/97 01 16 - brahy-janssens@skynet.be - Jérome Haubruge 0477/94 05 41 - Bureau Delchambre 071/71 14 78 - 081/62 73 05.

LUNDI 10 MARS 2014
UAW SOIGNIES
19H30 SOIGNIES Salle St Vincent, rue Chanoine Scarmure, 15 Conférence débat «Conseils pour votre relooking» par Mme Jampiccolo, esthéticienne

MARDI 11 MARS 2014
UAW HERVE AUBEL
13H30 XHENDELESSE 26, rue des Deux Tilleuls chez MJ Geron Atelier participatif «Le terroir dans nos assiettes» par Nicole Schyns-Nihant
UAW PHILIPPEVILLE COUVIN FLORENNES WALCOURT
13H30 PHILIPPEVILLE Les Halles, rue de France au Foyer Socio-culturel !!! Nouvelle adresse Conférence débat «Initiation au secourisme» par Préventagri
UAW LIBRAMONT
13H30 PETITVOIR chez Odette Annet, chaussée des Barrières, 27 - Au gîte 'Le Petit Grenier' Conférence débat «6 femmes, une même passion» par Brigitte Huet

MARDI 11 et 12 MARS 2014
UAW FLEURUS
Voyage A la rencontre de l'Alsace Programme: Visite de la Cathédrale de Stasbourg et de son horloge astronomique - visite du Parlement Européen et participation à la séance plénière du jour -visite de Distillerie, de cave à vin , de villages (Kaiserberg, Riquewhuit, Ribeauvillé. Départ le 11 mars - 5H30 place de Liberchies - 5H50 Fleurus Martinrou. Retour le 12 mars entre minuit et 1H00 du matin. PAF 170€. !Supplément de 19€ pour chambre single. Réservation chez Ingrid Kairet 0473/86 22 86 en spécifiant nom , date de naissance et adresse (Parlement). Paiement sur le compte BE15 1030 1215 0330.

JEUDI 13 MARS 2014
UAW TOURNAI
13H30 HERTAIN Place d'Hertain, 29 - à côté de la ferme de la Distillerie Conférence débat «Comment agir en cas de température, de convulsion chez nos tous-petits?» par Mme de Hoste, pédiatre
UAW PERUWELZ LEUZE ANTOING
14H00 LEUZE Salle 'Régie Communale' - rue d'Ath, 33 Conférence débat «Allergies et intolérences alimentaires» par Mireille et Thérèse de l'ACRF
UAW BOUSSU DOUR
19H30 THULIN Salle Roi Baudouin Conférence débat «Décoration de jardinière, comment choisir les plantes et imaginer les suspensions?» par Mr Philippe Deroy

Prochaine édition le 13 mars 2014, articles et agenda pour le 6 mars 2014.

La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.

BATTICE

15/02/2014

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
CdP. - S	3.10-3.60	(3.10-3.60)
Assimilés - E	2.90-3.30	(2.90-3.30)
Bonne conformation - U	1.90-2.10	(1.90-2.10)
Taureaux 55% - R	1.30-1.60	(1.30-1.60)
Poids lourds - O	1.20-1.30	(1.20-1.30)
Bovins de boucherie/Vaches(€/tête)		
Bonne conformation - R	775-950	(775-950)
1re catégorie 45% - O	525-725	(525-725)
2e qualité 40% - P	150-300	(150-300)
De fabrication - P-	N-C	N-C
Elevage/Vaches(€/tête)		
Vaches cdp de < 5 ans	1450-2050	(1450-2050)
Vaches cdp de > 5 ans	1350-1950	(1350-1950)
Bonnes Vaches Ordinaires	550-850	(550-850)
Vaches Ordinaires	250-450	(250-450)
Elevage/Veaux(€/tête)		
CdP.	500-775	(500-775)
Blanc-bleu	150-300	(150-300)
Bleus Holstein	80-130	(80-130)
Rouges	25-45	(25-45)
Noirs Bonne qualité	20-40	(20-40)
Noirs moyenne qualité	N-C	N-C

BRUGES

12/02/2014

Bovins de boucherie/Génisses(€/kg vif)		
CdP. - S	3.10-3.40	(3.10-3.40)
Assimilés - E	2.85-3	(2.85-3)
Bonne conformation - R	1.85-2.25	(1.85-2.25)
Ordinaires - P	1.35-1.55	(1.35-1.55)
Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg vif)		
CdP. < 24 mois - 650 kg	3.50-3.65	(3.50-3.65)
CdP. > 24 mois - 650 kg	3.05-3.30	(3.05-3.30)
Assimilés	2.80-3.05	(2.80-3.05)
Bonne conformation, U	2.20-2.45	(2.20-2.45)
60%	1.95-2.05	(1.95-2.05)
55%, R	1.70-1.80	(1.70-1.80)
Holstein	1.45-1.60	(1.45-1.60)
Bovins de boucherie/Vaches(€/kg vif)		
CdP. label, < 78 mois	3.20-3.35	(3.20-3.35)
CdP.	2.95-3.15	(2.95-3.15)
Assimilées	2.55-2.75	(2.55-2.75)
Bonne conformation, R	2.20-2.45	(2.20-2.45)
55%	1.35-1.65	(1.35-1.65)
50%	1.10-1.25	(1.10-1.25)
De fabrication	0.85-1	(0.85-1)

CINEY

14/02/2014

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
55%	1.70-1.80	(1.70-1.80)
60%	2-2.20	(2-2.20)
Assimilés	3.10-3.30	(3.10-3.30)
CDP	3.40-3.75	(3.40-3.75)
Bovins de boucherie/Vaches(€/kg)		
Fabrication	0.75-1.25	(0.75-1.25)
50%	1.40-1.60	(1.40-1.60)
55%	1.70-2.10	(1.70-2.10)
Assimilés	2.40-2.70	(2.40-2.70)
CDP	3.10-3.45	(3.10-3.45)
Bovins maigres/Génisses(€/tête)		
PN/PR - 180 à 250kg	175-275	(175-275)
PN/PR - 250 à 400kg	325-425	(325-425)
PN/PR - 400 à 500kg	375-575	(375-575)
PN/PR - pleines	1075-1575	(1075-1575)
BBB culard - 180 à 250kg	525-725	(525-725)
BBB culard - 250 à 400kg	950-1150	(950-1150)
BBB culard - 400 à 500kg	1075-1475	(1075-1475)
Bovins maigres/Taureaux(€/tête)		
Ordinaires - 180 à 250 kg	240-500	(240-500)
Ordinaires - 250 à 320 kg	450-550	(450-550)
Ordinaires - 320 à 370 kg	530-650	(530-650)
Ordinaires - > 370 kg	600-750	(600-750)
Assimilés - 180 à 250 kg	560-715	(560-715)
Assimilés - 250 à 320 kg	690-840	(690-840)
Assimilés - 320 à 370 kg	590-990	(590-990)
Assimilés - > 370 kg	940-1140	(940-1140)
CdP. - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)
CdP. - 250 à 320 kg	1100-1225	(1100-1225)
CdP. - 320 à 370 kg	1250-1350	(1225-1350)
CdP. - > 370 kg	1350-1550	(1350-1550)
Bovins maigres/Vaches(€/tête)		
PN/PR - Moyennes	225-920	(225-920)
Cat.II - Mixtes	900-1050	(900-1050)
Cat.I - Mixtes	1200-1450	(1200-1450)
2 à 4 ans - CdP.	1350-2650	(1350-2650)
agées - CdP.	1250-2550	(1250-2550)
Veaux/Veaux ciney(€/tête)		
Pie Noir (PN) - -	0-50	(0-50)
Pie Noir (PN) - Ordinaire	N-C	N-C
Pie Noir (PN) - Mâle	N-C	N-C
Pie Noir (PN) - Femelle	N-C	N-C
Pie Rouge (PR) - -	0-60	(0-60)
Pie Rouge (PR) - Mâle	N-C	N-C
B.B.B. - Ordinaire	100-320	(100-320)
B.B.B. - Mâle	N-C	N-C
CdP. - Mâle	550-825	(550-825)
CdP. - Femelle	425-700	(425-700)

BIRB

09/02/2014

Bovins de boucherie/Génisses(€/100kg carcasse)		
E - U2	410.50	(411.50)
E - U3	388.50	(389.50)
E - R2	344.50	(345.50)
E - R3	341.50	(342)

Bovins de boucherie/Taureaux(€/100kg carcasse)		
A - S2	525.02	(524.65)
A - S3	483.28	(481.09)
A - E2	445.22	(447.12)
A - E3	424.21	(427.24)
A - U2	367.35	(368.57)
A - U3	341.84	(340.38)
A - R2	315.62	(314.99)
A - R3	294.42	(293.55)
A - O2	287.10	(284.83)
A - O3	273.31	(270.96)
Bovins de boucherie/Vaches(€/100kg carcasse)		
D - R2	291.10	(289.12)
D - R3	282.92	(282.48)
D - O2	261.31	(258.70)
D - O3	253.06	(250.56)
D - O4	244.58	(242.74)
D - P2	210.53	(209.21)
D - P3	197.93	(194.85)

PRODUITS LAITIERS

12/02/2014

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière/Produits industriels(€/100kg)		
Beurre	370.20	(385.72)
Poudre de lait écrémé	334.23	(334.78)
Poudre de lait entier	384.16	(383.43)
Cheddar	398	(398)

BIRB

09/02/2014

Porcs/Porcelets(€/tête)		
23 kg + supp.	50	(49)
Porcs/Porcs(€/100kg carcasse)	145.40	(149)

SAINT-TROND

13/02/2014

Porcs/Porcelets(€/tête)		
20kg	37	(38)
23kg	40	(41)
kg supplémentaire	1	(1)
Porcs/Truies(€/kg carcasse)	0.76-1.02	(0.76-1.02)

DEINZE

12/02/2014

Produits de la ferme/Lapins(€/kg)		
	2.15-2.15	(2.15-2.15)
Produits de la ferme/Volailles(€/kg)		
Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.68-0.70	(0.65-0.67)
Poules brunes 1,8-2 kg	0.30-0.32	(0.28-0.30)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	0.25-0.27	(0.23-0.25)
Poulets à rôtir +/- 1,8 kg	0.94-0.96	(0.93-0.95)

KRUISHOUTEM

11/02/2014

Produits de la ferme/Oeufs Kruishoutem(€/100 pièces)

Oeufs de poules élevées en cages aménagées

Prix production	**Blancs**	**Bruns**
cat.0, 77.5g	6.44 (6.37)	6.51 (6.40)
cat.1, 72.5g	5.20 (5.13)	5.27 (5.16)
cat.2, 67.5g	4.95 (4.85)	5.08 (4.99)
cat.3, 62.5g	4.69 (4.58)	4.79 (4.71)
cat.4, 57.5g	4.37 (4.25)	4.42 (4.36)
cat.5, 52.5g	3.94 (3.85)	4.03 (3.96)
cat.6, 47.5g	3.50 (3.42)	3.42 (3.35)
cat.7, 42.5g	3.12 (3.05)	3.05 (2.98)
Prix négoce		
XL	7.04 (6.97)	7.11 (7)
L	5.55 (5.45)	5.68 (5.59)
M	4.97 (4.85)	5.02 (4.96)
S	3.90 (3.82)	3.82 (3.75)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix production		
cat.0, 77.5g	7.53 (7.44)	8.16 (8)
cat.1, 72.5g	6.29 (6.20)	6.92 (6.76)
cat.2, 67.5g	6.01 (5.90)	6.48 (6.32)
cat.3, 62.5g	5.70 (5.56)	6.01 (5.86)
cat.4, 57.5g	5.25 (5.09)	5.41 (5.28)
cat.5, 52.5g	4.09 (4)	4.18 (4.11)
cat.6, 47.5g	3.65 (3.57)	3.57 (3.50)
cat.7, 42.5g	3.27 (3.20)	3.20 (3.13)
Prix négoce		
XL	8.13 (8.04)	8.76 (8.60)
L	6.61 (6.50)	7.08 (6.92)
M	5.85 (5.69)	6.01 (5.88)
S	4.05 (3.97)	3.97 (3.90)

BRUXELLES

09/02/2014

Céréales/Blé tendre(€/t)		
panifiable	196	(197)
fourrager	196	(196)
Céréales/Escourgeon fourrager(€/t)		
	180	(180)
Céréales/Triticale(€/t)	N-C	N-C

FIWAP

14/02/2014

Fruits et légumes/Plants Bintje		**(€/100kg net)**
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 28-35mm	68-70	(67-69)
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 35-45mm	43-44	(43-44)
Fruits et légumes/Pomme de terre - Frais (€/100kg net)		
Chair tendre (Marabel, Melody, Victoria, Caesar,...) - Prix départ HTVA	N-C	N-C
Chair ferme (Nicola, Franceline, Charlotte, Annabelle...) - Prix départ HTVA	N-C	N-C
Fruits et légumes/Pomme de terre - Industrie		**(€/100kg net)**
Bintje - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Dispo. - Prix départ HTVA	9-10	(10-12)
Autres variétés (Fontane/Challenger/Innovation/Ramos/Agria) - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Export GB - Prix départ HTVA	N-C	N-C

SYNAGRA

18/02/2014

Céréales/Blé tendre(€/t)	174	(173.50)
Céréales/Maïs(€/t)		
indigène	163	(163)
humidité 30%	99.50	(99.50)
plus ou moins €/t/% humidité	3	(3)
Céréales/Escourgeon fourrager(€/t)		
	159	(158.50)

MAT. PREMIÈRES - ALIM. BÉTAIL

Corn Gluten feed(€/1000kg)		
22% - prix vrac - HTVA	221	(222)
Luzerne déshydratée(€/1000kg)		
16%, pellets 6mm - prix vrac - HTVA	261	(265)
Manioc(€/1000kg)		
prix vrac - HTVA	N-C	N-C
Mélasse de canne à sucre(€/1000kg)		
prix vrac - HTVA	209	(209)
Pulpe de betterave déshydratée(€/1000kg)		
pellets 8mm - prix vrac - HTVA	266	(266)
Tourteaux de Colza(€/1000kg)		
extraction - 34% - prix vrac - HTVA	315	(297)
Tourteaux de lin(€/t)		
pression - 40% - prix vrac - HTVA	432	(437)
Tourteaux de soja(€/1000kg)		
extraction - 43% - prix vrac - HTVA	459	(455)
Tourteaux de soja(€/1000kg)		
extraction - 49% - prix vrac - HTVA	487	(483)
Tourteaux de soja(€/1000kg)		
48% - OGM contrôlé - prix vrac - HTVA	538	(530)
Tourteaux de soja(€/1000kg)		
extraction - 44% - prix vrac - HTVA	450	(446)
Tourteaux de Tournesol(€/1000kg)		
extraction - 28% - prix vrac - HTVA	225	(224)

MARCHÉ DE CHICAGO

18/02/2014

Unité : $/boisseau

	Éch.	Ouv.	+Haut	+Bas
Blé	**03/2014**	595.25	603	594.5
Maïs	**03/2014**	440.25	446	438
Soja	**03/2014**	1342.25	1356	1336.75

Pleinchamp
HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE
• CHAUSSÉE DE NAMUR, 47 - B-5030 GEMBLOUX
• TÉL. : 081/60.00.60 • FAX: 081/60.04.46 • E-MAIL: pleinchamp@fwa.be
Organe de presse hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
Rédaction : Richard Cydzik, Bernard Kersten, Marie-France Vienne
Abonnement : Martine Dewez
Editeur responsable: Yvan Hayez, secrétaire général
Tirage : 22.500 exemplaires distribués dans toutes les fermes de Wallonie
Imprimerie: Corelio - Grand-Bigard
Prépress: Passe-Partout

FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE (FWA)

JEUDI 20 FEVRIER

SR SUD-LUXEMBOURG: à 13h30 au Cercle Saint-Blaise à Etalle. Séance d'information «La nouvelle Politique Agricole Commune» par Yves Somville, Secrétaire Général Adjoint de la FWA.

SP LIEGE: à 20h au Post Hôtel à Herstal. Conférence-débat «PAC 2014-2020: Que nous réservent les décisions européennes dans le cadre du second pilier? Quels impacts sur les exploitations wallonnes?» par Isabelle Jaumotte, conseillère au Service d'Etudes de la FWA.

SR LIBRAMONT CHEVIGNY: à 19h30 à l'école Saint-Joseph, Bonance 1 à 6800 Libramont. Séance d'information «La nouvelle PAC 2014-2020: un budget en diminution, le verdissement de la PAC, le rééquilibrage progressif des primes DPU – La déclaration de superficie 2014 et les primes 2014» par Yves Somville, Secrétaire Général Adjoint de la FWA.

SR NAMUR: à 20h à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, Chaussée de Namur 47 à 5030 Gembloux. Séance d'information «PAC 2014-2020: Que nous réservent les décisions européennes dans le cadre du 1er pilier? Quels impacts sur les exploitations wallonnes?» par Alain Masure, Directeur du Service d'Etudes de la FWA.

SAMEDI 22 FEVRIER

SL EGHEZEE: à 19h30 à la Salle Le Sacré Cœur. Souper. PAF: 50 euros. Inscriptions auprès de Béatrice Van Vynckt au 081/511.274 – Manu Tilmant au 0475/85.95.73 – Benoît Marchand Crelan Eghezée au 081/51.05.75.

SL FLEURUS: à 19h30 à la Salle Paroissiale, Rue de la Closière 48 à Wanfercée-Baulet. Souper. PAF: 55 euros. Réduction de 2 euros si paiement sur le compte UAW BE 15 1030 1215 0330. Menu 5 services – apéritif et café. Inscriptions auprès de Fleurus Consult au 071/81.11.67 – Ingrid Kairet au 0473/86.22.86 – Chantal Francotte au 0473/29.81.31 après 19h pour le 16 février 2014.

JEUDI 27 FEVRIER

SP LUXEMBOURG: à 20h à la Salle du Tram à Assenois. Séance d'information «La PAC» par Yves Somville, Secrétaire Général Adjoint de la FWA.

SR BRABANT: 20h15 à la Maison de l'agriculture et de la ruralité à Gembloux, conférence-débat sur «l'avenir des aides du développement rural (aides ISA, MAE,...) et leurs impacts sur les exploitations wallonnes» par Isabelle Jaumotte, conseillère au service d'études de la FWA et «la réforme du statut social des indépendants en 2015, la pension anticipée des indépendants et les actualités fiscales 2014» par Philippe Moniquet, de la Fédération wallonne de Services Brabant-Namur.

LUNDI 3 MARS

SR MARCHE: à 20h à la salle de Biron. Séance d'information «Vers une rentabilité optimale en vache allaitante» par Bernard Marechal, conseiller au CGTA.

MERCREDI 5 MARS

SL DISON-LIMBOURG: à 20 h à l'Agence Crelan, Château Seroule, rue de Franchimont 1 à 4802 Heusy-Verviers. Conférence-débat sur «Viande blanche à partir des veaux laitiers: les raisons d'une crise profonde. Quelles solutions pour y remédier?» par Benoît Cassart, Secrétaire de la Fédération Nationale du Commerce de Bétail et Viande et sur «Que nous réservent les décisions européennes dans le cadre du développement rural pour la période 2014-2020? Quel avenir pour les régions défavorisées?» par Isabelle Jaumotte, conseillère au Service d'Etudes de la FWA.

MARDI 11 MARS

SL HANNUT VERLAINE: à 20h à la Ferme de Hepsée, Rue de Hepsée 9 B à Verlaine. Séance d'information «La nouvelle PAC» par Yves Somville, Secrétaire Général Adjoint de la FWA.

LUNDI 17 MARS

SL CHIMAY: à 20h, au Château-Ferme de Macon. Séance d'information «La PAC 2014-2019» par Yves Somville, Secrétaire Général Adjoint de la FWA.

FÉDÉRATION DES JEUNES AGRICULTEURS (FJA)

UAW-FWA-FJA TOURNAI

Lors de la réunion du mercredi 29 janvier à la Bascule à Esplechin sur la transmission des exploitations agricoles, quelqu'un s'est trompé de veste et a pris par erreur une veste homme, brune, achetée à E5 Mode avec col en velours. L'autre veste, brune, marque Deer Island, est à récupérer chez J.D'Haene, Hertain (tél. 069/22.59.36 - 0496/54.17.45).

SAMEDI 22 FEVRIER

FJA FLORENNES: Soirée Miss T-Shirt mouillé à Anthée. (voir encart)
FJA SPRIMONT: Soirée Peket Barquette à la salle d'Andoumont (voir encart)
FJA SILLY: Soirée Flashback Party à la Venerie à Thoricourt (voir encart)

JEUDI 27 FÉVRIER

FJA NATIONALE: de 9h à 13h à la ferme expérimentale et pédagogique du CARAH. Séance d'information «Améliorer sa rentabilité par une gestion efficace de l'hygiène, du nettoyage et de la désinfection en salle de traite et en transformation» par Thierry Jadoul du comité du lait et DiversiFerm, en collaboration avec la FJA.

SAMEDI 1ER MARS

FJA WPJ: Soirée Carnaval à la Ferme du Grand Manil à Saint Germain (voir encart)

JEUDI 6 MARS

COURS A ET B: de 19h à 22h à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, Chaussée de Namur 47 à 5030 Gembloux. Séance d'information sur trois filières wallonnes. Présentation de la Filière Ovine et Caprine par Philippe VANDIEST. Présentation de la Filière Avicole et Cunicole par Michel JACQUET. Présentation de la Filière Porcine par Pierre MAQUET. Questions-Réponses avec chaque intervenant.

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES (UAW)

Voir pages de l'UAW

DIVERS

JEUDI 20 FEVRIER

OEUDEGHIEN: à 13h30 chez Bernard et Laurent Nachtergaele, chaussée de Brunehault, 49, réunion «Coin de Hangar» de la Fiwap. Infos: www.fiwap.be

BEAURAING: à 19h30, salle des fêtes de Gozin, assemblée générale du comice de Famenne-Ardenne. Présentation de la nouvelle déclaration de superficie 2014 par Thierry Mahaut (DGARNE)

VENDREDI 21 FEVRIER

CINEY: à 15h30 au Centre de zootechnie, assemblée générale du Groupement des producteurs de plants de pdt. «Connaissances physiologiques sur la culture de pommes de terre» par C. Hannon (Arvalis); «Quel Cipan en culture de plants?» par P. Van Eecke (Fiwap)

BAUFFE: à 19h30, chez le traiteur Eric Gueret, rue Delmotte, 64, A.G et souper du comice de Lens. Actualité agricole par Grégoire de Munck, DGARNE. Réservations: Christine Briffeuil, 068/657.788

MOLEMBAIX À 20h, salle du patro, rue du Château, 14, assemblée générale de l'Aredb de Tournai et environ: «Investir dans une mélangeuse, limite et intérêts» par Jean-Marie Lenoir (Provimi). Renseignements: 0475/816.450

SAMEDI 22 FEVRIER

CLAVIER: à 13h aux Ets Brichart à Ochain, expertise et concours de taureaux des Aredbb du Condroz et de la Hesbaye Liègeoise

MARCHE-EN-FAMENNE: à 20h, restaurant "Le Manoir", rue du manoir, 2, souper annuel de l'association régionale des éleveurs BB Nord Lux. Réservation: 0494 / 32 17 42

LUNDI 24 FEVRIER

LEUZE & PERUWELZ: 6h, près du Colruyt de Leuze ou 6h15 pont de l'autoroute de Bury-Peruwelz, déplacement du Comice au SIA de Paris. Prix 15 €/personne. Réservations: 069/67.11.52 ou 069/77.11.13

VIELSALM: à 13h30 à la ferme Willem à Joubiéval, 16, A.G. du comice de Vielsalm. Obligation de clôture des berges des cours d'eau (législation, subsides, aménagements) par la DGARNE et phytolicence par Guillaume Meniger du comité régional phyto. Infos: P. Pochet (061/22.10.60) ou A. Guérard (061/22.10.59)

VILLERS-SUR-SEMOIS: à 20h au local paroissial, A.G. du comice d'Etalle. Résultats du concours silos, remise des prix et commentaires par MM. Foucard et Lambert. Intervention d'un représentant du Parc Naturel d'Anlier.

MARDI 25 FEVRIER

CINEY: à partir de 10h, salle St Luc, rue Martin Morimont, A.G. de l'Unab. Réforme de la PAC en agriculture bio + «La Bio à la croisée des chemins». Echanges avec le Cabinet du Ministre et les politiques. Infos: www.unab-bio.be - Sylvie La Spina (0487/34.60.78).

MERCREDI 26 FEVRIER

GEMBLOUX: à 9h et 14h (2 séances) à l'espace Senghor, Journée «Livre Blanc», fumure et protection phytosanitaire des céréales organisée par GxABT et CRA-w. La brochure disponible sur place (12€) peut être commandée en versant 16 € au compte BE62 3401 5580 3761 de ULG-GxABT avec la mention «livre blanc février 2014»

MONTIGNY-LE-TILLEUL: à 19h, salle Henri Laloyaux, rue de Cousoire à Landelies, séance d'information du contrat de Rivière Sambre & Meuse et le SPW: «Nouvelle législation sur la clôture des berges de cours d'eau», «Tenants et aboutissants de la phytolicence» et «Découverte de l'application Agr'eau»

GERPINNES: 20h, Salle communale, Place des Combattants, séance d'information sur l'agriculture biologique organisée par l'Unab-CPBio et les Comices de Thuin et Fontaine-l'Eveque. Infos: Sylvie La Spina (0487/34.60.78).

JEUDI 27 FEVRIER

REBECQ: 13h30 à la salle de l'Ancienne gare de Rebecq, rue du Pont, assemblée générale du Comice de Tubize. Déclaration PAC 2014 et perspectives 2015 et phytolicence par Ph. Nihoul (DGARNE); PGDA et couverts interculture par M. Khalidi (Nitrawal); stockage du mazout et gasoil Extra par O. Neirynck

CASTEAU: à 14h15, chaussée de Bruxelles, 40, journée d'étude de Greenotec: «la structure d'un sol, un élément de sa fertilité». Inscriptions (10€) et renseignements: Maxime Merchier, 0474/31.18.47 – merchier.m@greenotec.be

NIVELLES: à 19h30 à la Commanderie de Vaillampont (Thines), soirée d'étude du CIPF et du comice de Nivelles-Genappe: «Conseils de printemps en culture de maïs», + réforme de la PAC et présentation de l'application Agr'Eau

GOTTIGNIES: à 19h30, salle St Léger, AG du comice du Roeulx. PGDA et effluents d'élevage par Khalidi Mostapha (Nitrawal)

SENEFFE: à 19h45, salle des mariages de la commune, rue Lintermans, assemblée générale du comice de Fleurus. «Optimisation de la protection des plantes, qualité de la pulvérisation et biostimulants» par Olivier Buyze (Bayer)

VENDREDI 28 FEVRIER

SOIGNIES: à 19h, au restaurant «la Ferme de la Senne», rue de la Senne, 21, assemblée générale du Comice de Soignies. 20 ans auprès des indiens du Chiapas par Jean François Bavay. Inscriptions pour le souper (40 €) M. Gauthier 0475/878.540 ou J. Clompen 067/332.838

SAMEDI 1 MARS

LENS: 6h, Place de Lens, déplacement du Comice au SIA de Paris. Prix 20 €/personne. Réservations: Christine Briffeuil, 068/657.788

DIMANCHE 2 MARS

WARCHIN: à partir de 10h30 au manège de la Frisonnerie, expertise BBB de l'AREDB de Tournai. Info Dominique LECAS: 0475/816.450

MERCREDI 5 MARS

SOMBREFFE: à 19h, complexe sportif, Allée Château Chinon, séance d'information du contrat de Rivière Sambre & Meuse et le SPW: «Nouvelle législation sur la clôture des berges de cours d'eau», «Tenants et aboutissants de la phytolicence» et «Découverte de l'application Agr'eau»

VENDREDI 7 MARS

ROISIN: à 14h au restaurant «Les Tourelles», assemblée générale du comice de Mons-Boussu. 3pas et ISA 204» par Grégoire de Munck et J. Christophe Paris; «20 ans de l'asbl Terres Solidaires» par Jean-François Bavay

JEUDI 13 MARS

FROIDCHAPELLE: à 19h30, salle des fêtes, place du Monument, séance d'information: le point sur la circulation routière des convois agricoles, leur signalisation et leur immatriculation par Bernard Kersten (FWA). Organisation: régionale des éleveurs, Hainaut Développement et FWA

SAMEDI 15 MARS

LIBRAMONT: Hall 2 du LEC, Nuit de la Holstein. Infos: www.nuitdelaholstein.be

MONS: à 19h30 au restaurant «Le Vieux Puits», souper des régionales des éleveurs de Soignies-Mons. Renseignements et inscriptions: M-H. Leclercq (0478/81.29.31) ou J. Caty-Herbecq (068/28.03.87)

LA FJA DE FLORENNES
A le plaisir de vous inviter à sa
Soirée Miss T-Shirt mouillé
SAMEDI 22 FÉVRIER 2014
A la salle de Mazamet, Place Docteur Jacques 12, 5520 Anthée
Fille membre : 15 euros – garçon membre : 18 euros
Non-membre : 23 euros - Présence de danseuses – Hoegaarden rosée

LA FJA DE SPRIMONT
A le plaisir de vous inviter à sa
Soirée Peket Barquette
SAMEDI 22 FÉVRIER 2014
A la salle le tilleul, rue d'Andoumont 6, 4140 Sprimont

LA FJA DE SILLY
A le plaisir de vous inviter à sa
FLASHBACK PARTY
SAMEDI 22 FÉVRIER 2014
A chaque retentissement de la sonnerie,
Viens choper deux boissons pour le prix d'une !
A la Venerie (Dancing club), Chaussée de Ghislenghien 452, 7830 Thoricourt
Membre : 6€ Non-Membre : 7€
Le comité se réserve le droit d'entrée et décline toutes responsabilités en cas de pertes, vols ou accidents. Carte d'identité obligatoire.

LA FJA DE WAVRE-PERWEZ-JODOIGNE
A le plaisir de vous inviter à sa
Soirée CARNAVAL
SAMEDI 1ER MARS
à la ferme du Grand Manil à Saint Germain
Soirée animée par DJ Tintin
Le pompier coulera à flots!
13€ fille membre - 15€ garçon membre
25€ non membre
Présentation de la carte FJA obligatoire!
Le comité se réserve le droit d'entrée et décline toutes responsabilités en cas de pertes, vols ou accidents.

DINANT (Foy-Notre-Dame)

Etudes de Beaudouin DELCOMMUNE, Notaire à Houyet, Pierre-Henri GRANDJEAN, Notaire à Dinant et Patricia VAN BEVER, Notaire à Ciney

— . — . —

A vendre de gré à gré :

TERRAINS AGRICOLES

Sis Champ de Claviat. BAF (3ème période)

1) 10 ha en zone agricole ; faire offre à partir de 145.000 €

2) 5 ha en zone ZACC (extension d'habitat) ; faire offre à partie de 230.000 €

Conditions et renseignements : étude du Notaire Baudouin Delcommune 082/22.30.04

QUENAST – BIERGHES – REBECQ HOVES - TUBIZE

SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES

Premier Comité d'Acquisition d'Immeubles de Bruxelles - antenne du Brabant Wallon

— . — . —

VENTE

PARCELLES AGRICOLES

70ha 73a 90ca

- En lots ou en masse(s) -

- **Quenast** (Rebecq 3ème div) :
  - lot de 49a05ca parcelle A n°28 C
- **Bierghes** (Rebecq 2ème div) :
  - lot de 27a 70ca parcelle D n°334
  - lot de 46a 40ca parcelle C n°41 A
  - lot de 89a 60ca parcelle D n°445 A
  - lot de 2ha 29a 40ca parcelles B n°s 89, 87 A et 135 A
  - lot de 93a 50ca parcelle B n° 94
  - lot de 32a 80ca parcelle B n°97
  - lot de 86a 12ca parcelles D n°s 138 B, 138 D et 138 E
  - lot de 32a 70ca parcelle B n°67 H
  - lot de 48a 00ca parcelle B n°77 A
- **Rebecq** (Rebecq 1ère div) :
  - lot de 89a 80ca parcelle E n°97
  - lot de 1ha 45a 20ca parcelle F n°336
  - lot de 31a 50ca parcelle D n°235
  - lot de 66a 50ca parcelle D n°239 C/pie
  - lot de 66a 50ca parcelle D n°239 C/pie
  - lot de 2ha 38a 85ca parcelle E n°166 B
  - lot de 2ha 14a 40ca parcelle E n°218
  - lot de 33a 40ca parcelle E n°107A
  - lot de 1ha 11a 00ca parcelle E n°87 A
  - lot de 63a 30ca parcelle E n°4 A
  - lot de 93a 70ca parcelle E n°48 A
  - lot de 7ha 78a 27ca parcelle A n°34 A
  - lot de 3ha 66a 56ca parcelle A n°56 B
  - lot de 13ha 15a 25ca parcelle A n°58 E
  - lot de 68a 30ca parcelle G n°17
  - lot de 23a 30ca parcelle G n°23/02 A
  - lot de 6ha 8a 19ca parcelles G n°s 20 A, 22 A, 47 M, 47 L et 46 B
  - lot de 7ha 19a 29ca parcelles G n°s 52 B, 53 B et 54 B
  - lot de 46a 60ca parcelle G n°20 F
  - lot de 87a 70ca parcelle D n°229
  - lot de 1ha 18a 56ca parcelle D n°225 B
  - lot de 8a 06ca parcelle E n°180 B
  - lot de 1ha 26a 70ca parcelle E n°180 A
  - lot de 1ha 30a 83ca parcelles D n°s 180 C, 180 D, 180 E, 180 F, 180 H et 180 L
  - lot de 1ha 22a 30ca parcelles F n°s 191 A et 190 B
- **Hoves** (Silly 4ème div) :
  - lot de 3ha 63a 57ca parcelles A n°s 606 E 2 et 612 E
  - lot de 1ha 45a 00ca parcelle A n°637
- **Tubize** (Tubize 1ère div) :
  - lot de 1ha 56a 00ca parcelles E n°s 182 et 183

Occupation : Suivant bail à ferme

Prix minimum demandé : 2€/ m² (ca)

Vente de gré à gré au plus offrant - Frais : 16%

Les offres sont à introduire **pour le vendredi 28 février 2014** au plus tard, par écrit, par fax ou par e-mail à Madame Nathalie BERTHOT, Conseiller - Commissaire au Comité d'Acquisition d'Immeubles de Bruxelles I, antenne Brabant Wallon, Boulevard du Jardin Botanique 50, Boîte 390, 27e étage, 1000 Bruxelles

Référence dossier à rappeler : 25123/53

Toutes les personnes ayant déposé une offre valable seront convoquées à une séance d'arbitrage. Les masses seront constituées par le Conseiller - Commissaire suivant les offres reçues

Renseignements :

Julien ROUSSEAU, Assistant financier
0257/73.547 - *julien.rousseau@minfin.fed.be*

Nathalie BERTHOT, Commissaire
0470/774.669 - *nathalie.berthot@minfin.fed.be*

Fax : 0257/968.15

www.servicespatrimoniaux.be

Réponse bureau du journal

Il arrive dans certaines petites annonces qu'au lieu d'un numéro de téléphone, vous trouviez la mention "Réponse au bureau du journal" ou "écrire au bureau du journal" ou encore les abréviations "RBJ" ou "EBJ". Si vous souhaitez répondre à une telle annonce, adressez votre courrier à PleinChamp en faisant clairement figurer sur l'enveloppe la mention "réponse à l'annonce n° ....". Nous la transmettrons alors -sans l'ouvrir- à l'auteur de l'annonce

MATERIEL

A v. char bisoc Steeno dernier sillon; roues fines 8,3-9,4/44; cabine; roul 2,50m; ébouseuse Bottin 3m; bac à eau galva 1000L. 0495/624.679 (046)

A v. enfonce-pieux Echete hydraul 2200 Eur; andaineu 380N Pottinger 2200 Eur; Audurau pailleus 1500 Eur; Fiat 400. 0473/664.978 (188)

A v. installation pr poulets engraissement 3 lignes alimentation; 4 lignes abreuvoirs Dejaegers 25m + ventilateur; 12 cages gestation galva pr porcs. 0495/624.679(047)

A v. pipeline Alfa Laval compl sans grif pomp UP74 group refroidiss neuf 2 ventilat avec transfo 220/380; tank à lait Melotte 1100L 2 couvercl très bas prix rég Tournai. 0479/291.891 (252)

A v. tracteur Deutz 55.06 refait entièrement nouvelle peinture embrayage siège alternateur batterie démarreur phare feu rouge super état. 064/675.269 (098)

A louer quotas lait. A v. épandeur Lebouch 6 T; andaineur Krone 461. 0479/488.730 (249)

A v. semoir engrais Amazone 1200L 24m; faucheuse tambour PZ 2 roues étroites 9-5-48 complètes avec couronne et flaques AD uni rég Hannut. 0476/781.403 (172)

A v. cse cess. pulvérisateur Delvano 16m 1000L 3 jets différents en TBE. Contrôle 2014-2015 ok pour 3 semaines. 0495/929.434 (192)

Tractoren + onderd. occasie Case IH 20-200 pk Case International dealer Jo Smeets Moelingen. www.smeetsservice.com 0475/548.791 (199)

A v. arracheuse 47-32; effeuilleuse TR14 Gilles; chargeuse R136T Gilles; pulvérisateur Delvano 24m; semoir tank 12R. 0498/052.764 le soir (235)

A v. roues étroites ar 95R44 av 8.3R32. 0496/866.230 (237)

A v. faucheuse Vicon 268 4 tambours avec releveur d'andains et réserve de couteaux TB état. 0478/456.995 (247)

99988512/0814 crt

AGRI CLERMONT Rue de Strée 90 - 5650 CLERMONT

Pour notre nouvelle concession Massey Ferguson, nous sommes à la recherche

d'un REPRÉSENTANT pour le secteur BEAUMONT-CHIMAY-MARIEMBOURG

Votre profil : • Issu du milieu agricole avec une expérience dans la vente • Autonome dans l'organisation de votre agenda

Votre tâche :
- Vous visitez la clientèle existante et prospectez de nouveaux clients dans votre secteur
- Vous véhiculez une image positive de la société auprès de tous vos contacts
- Vous êtes responsable du suivi du matériel de démonstration
- Vous prenez part activement à la vente de matériel en stock
- Vous intégrez une équipe professionnelle et enthousiaste
- Vous suivez des formations auprès de nos fournisseurs • Vous rapportez vos activités auprès de la direction

Intéressé par le job :

CV et lettre de motivation à adresser à : info@agri-clermont.be ou 0476/39 25 58

A v. ébouseuse 6m à chaîne neuve 1900 Eur; pince à boule neuve hydraulique 1000 Eur. 0474/399.954 (261)

A v. arrach pdt 2r Goessens bross av ramas planteus pdt 4r + but; pulvé Hardi 18m tt en parf état; balloteus faneus Depmare pr pces; désil à bloc; calandr Miele; aquar 250L; cpt énerg ds sa bte; briq anc; tuil; div carav. 068/280.565 0476/885.641 (267)

A v. mixer Peters 4m bon état. 0498/441.374 (266)

A v. cuve inox Delaval 800L complète pr traite en prairie lavage autom 1100 Eur. 087/541.261 (269)

A v. tract Same Antares II Turbo rv vibro 7x3m plateaux 4,80x8,30m chassis + essieu d'épand. 0498/725.949 (272)

A v. presse à balles rondes Lely-Welger RP 245 Profi 2013 2850 balles. 080/410.150 (286)

A v. tracteur JD6170R démonstration pas encore immatriculé 520h garantie bon prix; faucheuse condit JD328A; andaineur Krone 4.61/13; girobroyeur 1,20m et 1 m neuf; dist engrais Troliet 500L; pulv Hardi 300L 6m; pulv Delvano 1000L 21m. 02/366.23.88 0477/442.410 (274)

A v. épandeur engrais Amazone 2 essieux; herse rotative Kuhn; semoir en ligne Amazone. 0473/736.350 (280)

A v. pulvé Hardy 18m hydraulique 4 coupures électriques traîné 2000L larges roues et fines roues 1650 Eur; déchaumeuse à disques 3m Jean de Bru 26 disques 1000 Eur. 0474/384.273 (283)

A v. faneuse andaineuse Kuhn GRS25N; cover crop Gard 36 disques; croskillette Gourdin 4m fixe; chargeur Delier et cabine Bril pour tracteur Same. 0477/687.227 (284)

A v. croskillette grands disques TBE; faneuse JF; désileuse Strautmann; paille pour fumier; piquets châtaigniers 1,80 à 2m fendus gros. 068/645.124 (276)

A v. presse-enrubanneuse Claas Rollant 355 avec Goweil 2009 7000 balles très bon état. 0478/532.108 (285)

A v. 2 pneus Pirelli 460-85-R38 18-4R-38 70% usure. 0475/664.521 (292)

A v. pulvérisateur 800L Platz-Holmer Acess bon état. 0498/853.529 (295)

A v. 2 bacs sur roue 1x5m et 1x7m; plateau à ballots 7m. 0475/360.711 (297)

A v. mélangeuse Kuhn; grue Case 788; Case 1056XL, 956XL; Inter 624; Weidemann 3006; désileuse pailleuse; désileuse Kuhn; système container; bac téléscop. 0472/494.916 (303)

F.J.A
Fédération des Jeunes Agriculteurs

Offre d'emploi

Coordinateur Général FJA

Dans le cadre de ses activités,
la FJA « Gestion et Formation » asbl engage :

un COORDINATEUR GENERAL (H/F)

1. Missions et responsabilités

- Le coordinateur général travaillera sous l'autorité du conseil d'administration de la FJA asbl et assurera le bon fonctionnement de l'asbl: suivi des décisions du CA, animation de réunions, suivi et gestion des sources de financement, coordination de l'équipe administrative.
- Le coordinateur général veillera à la mise en œuvre des actions définies dans le cadre des différents axes de travail de la FJA, proposera un programme d'actions visant à développer le dynamisme du mouvement et rédigera les différents rapports d'activités.
- Le coordinateur général travaillera en étroite collaboration avec le chargé du suivi des politiques agricoles et le chargé de mission formation-information

2. Profil et compétences

- Diplôme universitaire ou de niveau universitaire, de préférence dans le domaine de l'agronomie
- Bachelier (ou Gradué) en agronomie avec expérience (5-10 ans)
- Expérience souhaitée
- Capacité de gestion d'équipe
- Bonne connaissance du milieu agricole wallon et belge
- Aptitudes de prise de parole en public et capacités rédactionnelles
- Capacités à communiquer avec différents publics
- Capacités à concevoir un site web constituent un atout
- Détenteur du permis B

3. Conditions

Contrat à durée Indéterminée temps plein après une période d'essai de 6 mois.
Flexibilité (soirée, week-end).

Intéressé(e) ? Vous pouvez envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) à Monsieur Gary Vanvinckenroye, Président national de la FJA, à l'adresse mail gary@fja.be - 0473/88.87.64, et ce au plus tard pour le 14 mars 2014.

1134010/0714jht

la jeune Province
Brabant wallon

LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

Organise des examens de recrutement de

COLLABORATEURS POUR LE CENTRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ET DE LA RURALITÉ (CPAR)

pour les métiers suivants :

- Bio-ingénieur (titulaire d'un diplôme de bio-ingénieur ou d'ingénieur agronome spécialisé en sciences du sol ou équivalent)
- Ingénieur industriel orienté en agronomie
- Chimiste ou biochimiste ou équivalent (titulaire du titre de gradué ou de bachelier – orientation chimie des sols)
- Agronome (niveau gradué ou bachelier – orientation finalité technique et gestion agricole)
- Agent technique en agronomie (titulaire d'un certificat d'enseignement technique secondaire supérieur en section agronomie ou équivalent – orientation agriculture ou agroéquipement)

Le premier module écrit pour chacun de ces examens portera sur les aspects spécifiques du métier. Il sera suivi d'un ou deux module(s) selon le métier portant sur des aspects généraux.

Pour tout renseignement
(obtention du règlement d'examen et du formulaire d'inscription),
les candidats peuvent contacter :
Cellule d'examens de recrutement et de promotion de la Province du Brabant wallon
Mail : examens@brabantwallon.be
Téléphone au n°010/23.63.78
(Règlement et formulaire également disponibles via www.brabantwallon.be)

Les formulaires dûment complétés (et leurs annexes)
devront être transmis par envoi postal recommandé le 14 mars 2014 au plus tard.

9998505/0814 crt

KUHN, C'EST MA FORCE !
Andaineur
semi-porté GA 9531
100% intensif
✔ Nouveau rotor GIII
✔ 15 bras par rotor
✔ 3D et tandem de série
✔ Garde au sol importante
✔ Largeur de travail 9,3 m
KUHN
B-8210 Zedelgem T 050/25 00 10
B-5590 Ciney T 083/61 14 74
info@packo.be www.packo.be
LES MATÉRIELS PACKO AGRI SONT DISTRIBUÉS EXCLUSIVEMENT PAR UN RÉSEAU D'AGENTS SPÉCIALISÉS. COMPÉTENCE ET SERVICE À VOTRE PORTE.
PACKO Agri

A v. andaineuse Deutz Fahr KS 130; faneuse Kuhn GF6301 MH année 1999 comme nouvelle. 0488/279.271 (301)

A v. piquets fer 1,80m 1,60 Eur; poussard fer 1,60 Eur; piquets coin 2,10m 3 Eur. 063/577.484 (302)

A v. IH 1056 XL BE; salle de traite mobile Ceres en épis 2x4 BE; tank à lait Alfa Laval 2000L. 0477/372.634 (304)

MATERIEL (CHERCHE)

Cherche hangars Frisomat (même abîmés) démontage rapide, bon prix, chargeurs téléscopiques. 0048 501.456.753 (1542)

Paie cash écrémeuses refroidisseurs. 0495/160.266 (131)

Cherche niches veaux + igloos. 0498/231.949 (231)

Ch chargeur sur pneu Kramer type 611 pour pièces ou état; pulsateur électro Packo pipeline. 071/356.462 0495/536.462 (226)

Cherche tracteur Deutz 8006 – 10006 – 13006. 0498/619.496 (306)

AUTRES VEHICULES

A v. voitures occasion Golf Diesel Veritas ok 2500 Eur; Xsara +diesel 3500 Eur. 071/851.358 (288)

BOVINS

A v. 6 génisses Salers bio 22 mois pour saillie et taureau Salers bio 32 mois. 0496/266.364 (259)

A v. PN vêlées IBR I4 zone 086. 0479/527.975 (260)

A v. taureaux Pie Rouge Pie Noir inscrit statut I3; pulvé Hardi 12m 800L. Cherche cornadis 5m 8 pl. 0475/825.542 (242)

A v. Limousin 5 génisses 2 ans; 5 génisses 1 an; 2 tx 1 an stat I2. 061/411.582 0476/575.933 (291)

A v. cause cessation troupeau vaches laitières région 087 statut I2. 0476/536.627 (294)

A v. génisses HF Pie N ou Pie R pleines ou vêlées libres IBR de l'Allemagne et génisses de 3-20 mois pour l'élevage ou transplantation d'embryons inscrit ou NI statut I4, brunes suisses et Fleckvieh. 0476/457.347 (196)

A v. citerne inox double paroi 4500L; tx BBB 14 mois origine Immense Yvoir et Palpitant statut I2 tests génétiques sur demande. 0475/675.495 (298)

S.A. LECOMTE-FOSSION

GRAND W-E DE L'OCCASION EN NOS ATELIERS (Havelange)

Matériels Neufs Démo

1x MF 7618 Dyna-6 Demo
1x MF 7624 Dyna-6 Demo
1x MF 7495 Dyna VT Demo
1x Fendt 514 V Demo
1X Fendt 824 V Demo
1x Faucheuse Fella SM 3570SL Demo
1x Faucheuse Kuhn FC 313 D FF Conditionneur Neuve
1x Faucheuse Kuhn GMD 3510FF Neuve
2x Faucheuses Kuhn GMD 4110FF Neuves
1x Faneuse Kuhn GF 502 Hydr Demo
1x Faneuse Kuhn GF 7902 Neuve
1x Andaineur Kuhn GA 4521 Neuf
1x Andaineur Kuhn GA 8121 Neuf
1x Combine Kuhn Strella Haybob 3M Neuf
1x Presse Kuhn VB 2190 Rotor coupe Neuve
2x Catros Amazone 5001-2 5m Neufs
1x Combine semis Amazone KG 3000S-ADP 3035 Rotec Neuf
1x Charrue KV PG 7 corps NS Semi-portée Demo
1x Charrue KV EM-100-200 NS 5 corps Neuve
1x Charrue Kuhn Varimaster 153 NS 5 corps ext 6 Neuve
1x Charrue Kuhn Varimaster 183 NS 6 corps Neuve
1x Cultivateur Kockerling Allrounder 5m Demo
1x Cultivateur Kockerling Allrounder 6m Neuf
1x Dechaumeur Kockerling Trio 4m Neuf
1x Optimer Kuhn 5m Semi porte Neuf
1x Melangeuse Kuhn Profile 1680 Double vis Demo
1x Herse rot Maschio Pony 1100 1,10m Demo
1x Weidemann 4512 Télescopique Neuf

Matériels Occasions

1x Fendt 311LSA
1x JD 6310TLS
1x Fendt 415V
1x MF 365 4x4 +Chargeur
1x MF 5445 2Rm
1x MF 6270
1x MF 6190
1x MF 8140
1x MF 6480 Tier III Dyna 6
1x MF 7485 Dyna VT
1x Ford 8100 4x4
1x Manitou 634 120 LSU
1x Bull chargeur Thomas T 83
1x Weidemann 2070 Télescopique
1x Faucheuse Krone AM 2435 2,40m
1x Faucheuse Kuhn GMD 600GII 2.40m
1x Faucheuse Vicon Extra 832T 3.20m avec conditionneur
1x Faucheuse Kuhn FC 301G 3.00m avec conditionneur
1x Faneuse Kuhn GF5001MH
1x Faneuse Lely Lotus 600
1x Faneuse Krone KW7.70 7.70m
1x Andaineur Kuhn GA 4311 4.20m
1x Presse NH 648 Ch variable
1x Charrue KV PG 7 corps NS Semi portée
1x Charrue KV LD 100 5 corps sec boulons
1x Charrue KV EM-100-5-200 16" NS Twister
1x Charrue KV ES-100-5-200 Varilarge NS Twister
1x Charrue Kuhn 370 NS 4 corps
1x Charrue Kuhn 370 NS 3 corps
1x Charrue Rabewerk Albatros NS 5 corps
1x Semoir Maïs Amazone ED 452K Contour 6rgs Disques-Engrais-Micro-Vis de chargement
1x Semoir Monosem PNU Maïs 5 rangs poss 4
1x Combine semis Kuhn HRB 302D +Gaspardo Nina 300 disques
1x Combine semis Kuhn HR3002 +Khun Intégra 3000 disques
1x Semoir engrais Rauch ZS 1000
1x Semoir engrais Amazone ZAU 1501
1x Semoir engrais Bogballe DZ 1200
1x Melangeuse Silofarmer 11M3
1x Melangeuse Strautmann Verti-Mix 1700 double vis
1x Desileuse Pailleuse Kuhn 4050
1x Chargeur MF975 état neuf adapt MF 7465-7480 TierII
1x Enfonce pieux à chocs Rabaud état neuf

01-02 MARS
de 09h30 à 19h00

Avenue de Criel, 19 - 5370 Havelange - 083/63 30 31 - www.lecomtefossion.be

AUTRES ANIMAUX

A v. 1 cheval Pie 1,60m à l'essai 15 jours prix 1500 Eur. 0496/524.042 (299)

A v. 2 porcs sur pied +/- 110kg soignés avec farine label.

OCCASIONS

SEMOIR NODET 3m 30rgs SL330
SEMOIRS BETTEAVE KUHN PL 12 r rep hyd AVEC OU SANS DISQUES OUVREURS
SEMOIRS MAÏS KUHN PL 4 R ET 6 R télesc
CHARRUE KUHN 4 SOCS NS HYDR
CHARRUE LEMKEN 5 SOCS
HERSE ROTATIVE 3m KUHN REL HYDR
HERSE ROTATIVE 3m MORRA DEMO
BROYEUR KUHN BNG 3m MARTEAUX OU COUTEAUX
CENTRIFUGES VICON ET AMAZONE 400 L
BAC DISTRIBUTEUR ROBERT 2,4m³
TRES GRAND STOCK PIECES KUHN NODET STEENO PACKO DEUTZ MERLO...

Ets JADOUL Bruno
1390 GREZ-DOICEAU
010/84.48.64
MERLO - PACKO - KUHN - NODET

DEUTZ FAHR

0495/624.679 (305)

A v. poules pondeuses bio 3 Eur/pièce 10+1 gratuite. 0477/880.810 (289)

FOURRAGES

A v. région 071 très bon foin en gros ballots 200/120/90 de juin 2013 +/- 300kg départ ou rendu. 0496/620.864 (257)

A v. belle paille stockée sous abri 60 Eur/T rendu région Bastogne Neufchâteau Florenville Bertrix. 0496/545.043 (067)

A v. drêches de brasserie. Préat Montignies-le Til. Agréation GMP 04-047. 071/561.882-0475/439.671 (033)

Ets G. L'HOMME s.a 4280 HANNUT
☎ 019/51.33.98 - www.lhomme.be
FENDT

Tracteurs:	1 MF 7626 Dyna 6 255 ch DEMO	- 1 Case 1255 rel. av 125 ch '90
	1 MF 6290 rel av 135 ch '01	- 1 MF 698T 90 ch '85
	1 Fendt 514 rel. avt. 145 ch '98	- 1 JD 7700 rel. av. 150 ch '96
	1 JD 3650 + chargeur 115 ch '90	- 1 JD 7820 rel + pto av 190 ch '04
	1 Landini Rex 105 F étroit 105 ch '06	
Neuf (de stock)	1 faneuse Fella 4 toupies 5,2m	- 1 télescopique Cat TH407 4t 7m
	1 charrue Lemken 5 s. Juwel 8V	- 1 combiné de semis Lemken 3m
	1 cultivateur Lemken Karat 4m	- 1 distrib. Amazone 3000 L ZATS
	1 combiné de semis Amazone 3m	- 1 Amazone Catros disq. 5m
Divers	1 Merlo 34.7 Top (3,4T 7m) '07	- 1 Manitou 634 LSU 120 '06
	1 Manitou 1337 SL Turbo '01	- 1 benne Legrand (Mam) 12 T
	1 charrue Naud 4 socs RX 422	- 1 charrue Lemken 6 socs variopal
	1 charrue Steeno 5 socs vari H125	- 1 combiné de semis 3m Lemken
	1 big Jadin 4,5m repliage hydr.	- 1 croskillette Gourdin 3m
	1 rouleau packer Lemken 3m	- 1 Dutzy TN 270 2,70m
	1 semoir Klein 6 rgs bett/chicor.	

A v. paille et foin livrés Belg & GDL. 0032 498501568 (034)

A v. paille française, foin, préfané, dactyle, pois, sous abri rendu. 0472/981.167 (005)

A v. bon préfané ballots 120 70200; bon foin ballots 120 70220 région 084. 0479/488.730 (201)

A v. foin en gros ballots 200/120/90 +/-300kg province du Luxembourg. 0499/803.550 (239)

A v. maïs boules préfané; maïs foin région Bastogne. 0496/182.443 0495/271.944 (251)

McHale Fusion3 - 2013

080/410.150
www.thommenschwall.com

A v. paille de froment qualité suprême prix à discuter au ballot; distributrice pailleuse Audureau prête à travailler prix bas. 069/859.422 (217)

A v. 80 boules de 1ère et 2e coupe enrubannées année 2013 rég 061. 0497/902.398 (227)

A v. bio boules préfané sencier nu + boules préfané luzerne bio rég 4560. 0479/492.223 (238)

A v. belle paille 75 Eur/T rendu à max 40km de Nandrin et Neupré. 0478/645.117 (264)

A v. paille, foin, préfané, maïs épis broyé. 0495/250.965 (271)

Métal Haute Senne

Agriculteur équipé d'une benne porte-conteneur enlève vos déchets métalliques tout-venant jusqu'à 7m de longueur (mitraille, vieux matériel, remorque 4 roues, voiture, batterie,...)
Paiement comptant d'après ticket bascule (conteneurs gratuits). Milieu agricole de confiance.
99987762/1012jht **T. 0495/60.25.32**

A v. balle carrée silo 180x120x90 1ère et 2ème coupe 2013 région 080. 0495/247.341 (287)

A v. paille de froment stockée sous abri région 069. 0475/501.461 (296)

IMMOBILIER

Cherche à reprendre ferme avec terres achat et/ou location Hainaut-Namur. RBJ (058)

A v. terre agricole libre 86 ares à Limoy-Loyers 22e div sect C0155n prix 24000 Eur. 0497/424.363(136)

Achète sapinière minimum 35 ans et 20 ares et + et bois feuillu minimum 50 ans et 50 ares et +. 0497/879.338 (166)

Cherche terre agricole +/- 50ha achat ou location région frontière française. RBJ (234)

A v. ferme avec 37ha de pâture située à Verviers avec habitation + étables. 0476/536.627 (293)

Ch propriété 50 ares max 35km Charleroi idéal si demeure caract ou ftte à rénov min 4 ch ou poss budg élev. Club Immobilier 02/366.94.96 (177)

Formation théorie permis G
Concours et château gonflable

JOURNÉES PORTES OUVERTES
23 ET 24 FÉVRIER DE 10H À 17H
Gilles-Clermont sa - Rue de Strée 90 - B-5650 Clermont
+32(0)71 200 620 - www.gilles-sa.be

Gilles Clermont sa
a le plaisir de vous inviter à ses
Journées Portes Ouvertes
le dimanche 23 et lundi 24 février
De 10 à 17h non stop
Bar et petite restauration
Animations pour petits et grands
Arracheuse chargeuse Gilles Holmer Terra Dos T-3

JOURNÉES PORTES OUVERTES
Gilles-Clermont sa - Rue de Strée 90 - B-5650 Clermont
+32(0)71 200 620 - www.gilles-sa.be

EMPLOIS

VRS Van Eeckhout SPRL recherche chauffeur de camion, env cv rue de Templeuve 17 7730 Bailleul (225)

Ch indépendant, TB bricoleur sur machines ag 5-6h/jour pour ferme région 060/071 mail william.victoria@hotmail.be (240)

Ancien ouvrier agricole ch trav permis CE même de nuit et w-e, sérieux ponctuel stable. 0479/724.768 (281)

DIVERS

Prix chocs ce mois-ci en plants p haie forêt, ornement, talus, etc: thuyas àpd 1,25 Eur (1m25=5 Eur, 1m50=7! 1m75=9! 2m=15 Eur!); lauriers 1m=3,5 Eur 1m25=4,5 Eur! 1m50=6 Eur; ifs (taxus àpd 2,5 Eur; hêtres & charmes àpd 0,5 Eur! hêtres rouges àpd 1 Eur! aubépines àpd 4 Eur! aulnes 1m=0,4 Eur! ligustrums=0,6Eur! arb ornement, arb palissés, fruitiers, buis, houx, petits fruits, arbustes à fleurs, couvre-sol, etc. voir cat. complet www.pepphl.be pour prix exacts 0498/666.825 (035)

Prix chocs ce mois-ci en plants de +/- 1m p haies vives & divers: tout à 0,80 Eur! (25 plants min par sorte) acacias, alisiers, aubépines, berberis, bouleaux, cer à grappes, chênes, érables (champêtres, du Japon, planes, sycomores), frênes, ligustrums, marronniers, merisiers, néfliers, noisetiers, ormes, noyers, malus & pyrus sylvestris, pruneliers, rosa rugosa, saules, sorbiers, tilleuls, prunus padus & manaleb, etc. fruitiers: -10% sur prix catalogue; voir www.pepphl.be Renseignez-vous! 0498/666.825 Voir promos sur 2ememain.be rub «jardin» (036)

Cherche droits de prime unique. 0472/106.928 (1563)

Prix chocs ce mois-ci en arbustes à fleurs p haies et usages divers; tous à 1,50 Eur! (10 plants min par sorte) amélanchiers, aronies, boule de neige (viburnum, opulus), bourdaines, buddleia (arbres à papillons), catalpas, cerisiers de Ste-Lucie, cornouillers, églantiers (Rosa Canina), Cytisus (genêts à balais), forsythias, fusains, groseilliers sanguins, lilas, liquidambar, mahonias, rhamnus, paulownia (arbre impérial), pluies d'or (laburnum lantana), rosiers sauvages, philadelphus, sureaux, symphorines, tamarix, tulipiers viburnums lantanas, voir www.pepphl.be 0498/666.825 (037)

Prix chocs ce mois-ci en plants à petits fruits; tous à 1,50 Eur! (10 plants min par sorte) alisiers (sorbus torminalis), aronies noires, cerisiers & poiriers & pommiers des bois (sauvages), châtaigniers, cornus mas, framboisiers, groseilliers (blancs, noirs, rouge ou verts), marronniers, néfliers, noisetiers, noyers, sureaux à marmelade (noisetiers rouges=3 Eur). Voir aussi catalogue général sur www.pepphl.be renseignements 0498/666.825 lembreeph@skynet.be (038)

Cherche quota vaches allaitantes. 0498/405.598 (097)

Pour contrat saisonnier 28ha région de Lequesnoy maïs ou autre 1000 Eur/ha; également 20 embryons à 100 Eur. 0477/755.522 0479/098.256 (228)

A v. quota vaches allaitantes prix à convenir. 081/855.119 apr 18h (233)

Cherche droits de prime unique de haute valeur. 0497/265.530 (236)

Nouveau dans la région, ensilage coupe direct céréales immatures. 060/399.769 0473/745.334 (241)

A v. primes vaches allaitantes 5 à 10 unités disponibles. 0479/230.637 (262)

Quota laitier leasing 250000L; pince à désiler Strautmann 1,60m état ok attache Mailleux. 0470/606.085 (263)

A v. quota vaches allaitantes 12 unités valeur 150 Eur. 0498/338.754 (265)

A louer quota lait. 0499/185.185 (268)

A v. quota vaches allaitantes 30 unités. 0471/683.497 (270)

A v. 20 primes vaches allaitantes. 0498/290.680 (273)

A louer quota lait 110000L prix 20 Eur pour 1000L. 0472/878.999 (275)

A v. primes vaches allaitantes. 061/230.220 061/212.588 (277)

A v. primes vaches allaitantes rég Libramont. 0495/751.463 (278)

A v. 4 droits de prime unique; 5 primes vaches allaitantes zone 085. 0474/894.229 (279)

A v. quotas vaches allaitantes. 0478/492.921 (282)

A louer 100000L Qlait; trémie aliments 4T 1250 Eur. 0478/613.272 (290)

A v. quota vaches allaitantes. 061/587.027 le midi (300)

CUYCKENS
Les outils que la terre préfère

A v. pour compte clients & propre

Tracteurs			
JD 2650	80 ch	6040 h	85
JD 3650	116 ch	9981 h	91
JD 6520	120 ch	4000 h	03
JD 6600	110 ch	8700 h	97
JD 6600 + chargeur	110 ch	5800 h	97
JD 6810TLS	125 ch	7000 h	99
JD 6900	130 ch	9200 h	97
JD 6910 TLS	140 ch	6200 h	00
JD 6910 TLS	140 ch		99
JD 6910S + chargeur	140 ch	6000 h	01
JD 7230 R	250 ch	825 h	12
JD 7530 TLS	200 ch	9500 h	07
JD 7600	130 ch	10600h	93
JD 7700	150 ch	9000 h	94
JD 7710	175 ch	12800h	99
JD 7720 TLS	190 ch	9410 h	06
JD 7730	210 ch	10276h	08
JD 7830	220 ch	1500 h	08
JD 7930	230 ch	3900 h	07
Deutz 7006	70 ch	9000 h	73
Fendt 816	160 ch	14000h	96
Lamborghini Formula	135 ch	7600 h	95
Tracteurs fruitiers			
JD 5080 GF	80 ch	20 h	13
JD 5615 F	90 ch	3000 h	04
NH 70-86S	70 ch	3870 h	98
NH 70-86S	70 ch	4600 h	00
Moissonneuses-batteuses			
JD 2058	4,8m	2642 h	94
JD 9640 WTS	6,1m	1395 h	04
JD 9680 HM	6,1m	1250 h	06
JD T 660 HM	6,7m	1750 h	08

CUYCKENS s.a.
JOHN DEERE
capello KUHN
rue Roi Albert, 1a - 4280 CRAS-AVERNAS
Tél. 019/51 37 38 - fax 019/51 08 58
www.cuyckens.com
info@cuyckens.com

SCRL AGRIGNIA
9 rue J.B Joannes 4253 DARION
☎ 019/58 87 41 - 0475/28 36 49

Occasion
Herses rotatives 3m Frandent et Lely
Bennes Gilmaire 2 ess. 9T; Delaplace 2 ess. 14 T; Brimont 8T (2x); Keppenne 9T
Semoir Accord 2m50 à disque rampe Rotec
Semoir Nodet 3m 25 rgs
Semoir 6 rgs Monosem BRN 502
Croskillette Gourdin 3m
2 canadiennes Albert 5m
Big Steeno 3m50 17 dents
2 remorques 4 roues 15 bascul. avec papier
Pulvérisateur 600 L
Vivro déchaumeur Agrinia 6m avec rouleau et peigne, de démo
4 roues de bennes 18R 22,5 10 trous
4 roues de bennes 600/55/26,5 10 trous

Matériel neuf de stock
- Herse rotative Frandent 3m roul au choix
- Egalsol Rapid frontal 3m
- Poutre décompacteur Agrignia 6 dents
- Croskillettes articulée 3m 1 et 2 rangées

TOUT POUR LE TRAVAIL DU SOL

AGRIMEERT DEUTZ FAHR
Beaumont
071/588.875 - 0495/160.458
Agent officiel Deutz Fahr - Pöttinger

A vendre
- Faucheuse à disques Pöttinger Novacat 302ED 2013 – matériel neuf
- Autochargeuse Pöttinger 6600 Jumbo 2005 - pneus 600/55/22,5 – freins hyd. 46 couteaux démeleurs Très bon état
- Faucheuse Kuhn 3000 1996
- M-B Deutz Fahr 4080 HTS 6,10m broyeur chariot, 1994 3100 heures
- MB NH 8050 3,60m 1980
- IH 743 4x4 + charg. 1995 11.500 h
- Grue Hyundai 210 LCA7A chenilles 2008 1600 h
- Pelle sur pneus Case 988 1996 1200h
- Arracheuse Gilles AS47 1998
- Transbordeur Matrot M2001 2001
- Tonne à lisier Sodimac 15000 2003
- Semoir Nodet 300 1989
- Pulvé traîné Beyne 1991
- Pulvé Pujet 18m 800L 15m
- Cuve mazout Bollaert 1200 2008

ARNOULD AGRI SPRL
Offagne
Compte propre et compte client
** TRACTEURS:*
CASE IH Puma CVX160 DEMO
CASE IH CS 95 + chargeur
RENAULT CERES 355X + chargeur
FENDT 306 LS 2 r.m. + chargeur
WEIDEMANN 2006 télescopique
** MACHINES:*
Herse rotative KUHN HR3003 D
Charrue KUHN 5 socs non stop Multimtaster 120
Faucheuses KUHN GMD 702 et 600
Faucheuse-condition. KUHN FC283
Enrubaneuse GALLIGNANI GP400
Andaineurs KUHN GA 4301 et GA 301
** NEUF DE STOCK:*
CASE IH Farmall U Pro 115
Presse à boules KUHN VB2190
Ebouseuse ROBERT 6,4m
Matériel de fenaison KUHN & VICON

ARNOULD AGRI SPRL
rue des Cerisiers, 34 - 6850 OFFAGNE
Tél. 061/53.30.75
www.arnould-agri.be
info@arnould-agri.be
CASE IH AGRICULTURE
STEYR
AGRI
WEIDEMANN
KUHN

SYMOENS André SPRL
Rue de Carnelle 133 - 6200 CHATELET
Tél. 071/85.13.58 - Fax 071/85.37.30 - GSM 0475/67.82.83
99988515/0814 crt

PROMOTIONS PRINTEMPS

Huile moteur Q8 15/40 208L	**3,00€/L**
Huile hydraulique 46 208L	**2,74€/L**
+ 24 cartouches de graisse gratuites (valeur 72€)	
Huile moteur Q8 15/40 208L	**2,74€/L**
Infrarouge 20 kw	**2415€**
Canon chaleur + thermostat 36,600 kw,	**REMISE 15%** NET: **416€**

RACHAT HUILE DE VIDANGE (toutes marques d'huile)
Prix hors TVA

www.patte-et-sol.be
Patte et Sol
Pédicure Bovine + Stop Sols glissants
pour une parfaite locomotion
Pascal Hocq
0486/34 58 57
99987746/0912jht

IMPORT VENTE SERVICE

HEUSDENS NV SA
Découvrez les nouveaux modèles dans notre showroom...
Brustem Bedrijven Park - Lichtenberglaan 1001 - 3800 Sint-Truiden
☎ 011/68.38.99 Fax 011/68.31.65 - info@schaffer.be

VAN DER VEN
PROFESSIONEEL IN VLOERTECHNIEK

SOLS SYNTHETIQUES
pour la salle de traite
en 3 couches
antidérapant
aussi en rénovation
entre deux traites

MURS
peinture à base d'époxy
sur murs cimentés
ou dalles préfabriquées

RENOVATION
MANGEOIRES USEES

Pour plus d'informations:
VAN DER VEN WALLONIE
Luc CORSTJENS
0486/33.15.96
e-mail: luc.corstjens@skynet.be
99985663/0509 plc jht

Pleinchamp HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE — **Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie** FWA

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot). Evitez les abréviations incompréhensibles.

Rubrique :

Forfait 3 lignes	6 €
	7,50 €
	9,00 €
	10,50 €
	12,00 €
	13,50 €

Par ligne supplémentaire 1,50 €
cadre + 1,50 €
Montant €
Nombre de parution(s): X
€
Réponse au bureau du journal 4,00 €
Facture 2,50 €
Total : €

Nom : ..... Prénom : .....
Rue : ..... n° .....
Code postal : ..... Localité : .....
Téléphone : .....
TVA (si facture) : ..... Date et signature : .....

Comment payer?
Anticipativement:
☐ par chèque joint à l'annonce (les chèques sont toujours acceptés). Pas de pièces de monnaie dans les envois.
☐ par virement libellé au compte: Iban BE66 1030 1188 0043 - Bic: NICABEBB (joindre la preuve de paiement)

A envoyer à: PLEIN CHAMP
(Petites Annonces)
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FWA

Namur
Jeudi 20 mars

A 12h, dîner annuel à Anthée à la salle «Le Mazamet». Menu: zakouski, crème de potiron, médaillon de filet de barbue sauce St-Germain, émincé de magret de canard aux échalotes et miel d'acacia, feuilleté de Falaën au sirop des vergers mosans, sorbet citron fraises citronnées aux éclats de meringue Chantilly, café. Prix: 45 euros (boissons comprises). Inscription avant le 14 mars chez Nestor Floymont au 082/223.391

Attention, en raison du dîner du 20 mars, le jeu de carte au Centre de Zootechnie à Ciney aura lieu le jeudi 13 mars à 14h.

Fleurus
Du lundi 5 au mercredi 7 mai

Minitrip à Colombey-les-Deux-Eglises. Départ lundi 5 mai à 6h30 de Gembloux (FWA), escale à Reims avec visite guidée de la Basilique St-Remi et temps libre. Logement les 2 nuits à Colombey. 6 mai, journée à Colombey dans les pas du Général De Gaulle (mémorial, village, La Boisserie ....). 7 mai, retour, escale à Châlons-en-Champagne, avec visite guidée de la Collégiale, balade en barque et les caves Joseph Perrier. Prix tout compris (pas un € à dépenser en plus) membre 460€, non membre480€. Inscription par versement de 200€/pers au compte BE72 1030 1956 9416 ou par téléphone (si renseignements) à Jean-Marie Descamps 0475/479.916. Places limitées.

Mardi 11 mars

A 14h, goûter à la salle du football à Heppignies. «Evènements méconnus et anecdotes de la guerre 14-18, en commémoration du centième anniversaire» par Francis Ballace, historien. Inscriptions pour le 7 mars au plus tard chez Suzanne Cochain 071/88.83.53, Rita Baes 071/81.31.21 et Godelieve Vandepopeliere 071/80.09.36. Invitation cordiale à toutes et tous

Tournai Mons
Samedi 14 au samedi 21 juin

Voyage annuel en Roumanie: Bucarest, Bran, les Carpates, Bucovine, Cluj-Napoca, sites Unesco, Vallée de l'Olt, divers châteaux, monastères. Une visite de ferme est prévue. Départ par avion de Bruxelles vers Bucarest et retour. Prix: 1365 Euros par personne. Single: + 166 Euros. Contacts: claudeherbecq@skynet.be tél: 068/542.981. rosane.samain@gmail.com Tél: 069/771.198.

Brabant Wallon
Dimanche 16 mars

Dîner annuel à Vaillampont, Nivelles.

- Apéro et mises en bouche; papillote de cabillaud avec noix de St Jacques, écrevisse, rouget et sauce au porto; Filet de pintade en tournedos et magret de canard au vinaigre de cidre et thym; Brie tiède sur salade folle avec pommes et noix; feuilleté aux poires avec glace et coulis normand.

Prix: 50 € pour les membres et 55 € pour les non-membres. Animation avec DJ, café et vins compris.

Inscriptions avant le 1er mars par virement au compte de l'ARFWA Brabant Wallon BE 37 1031 1498 9528, 43/3, avenue du Monde, 1400 Nivelles. Par téléphone après 18h chez N. MULLIER, 067/55.43.05 ou E. PLASMAN 02/384.69.76

Pays de Herve
Jeudi 13 mars

A 13h30, au cercle paroissiale à Montzen, film sur le Tyrol en Autriche rappelant pour certains le séjour du mois d'aout par M Jaegers suivi d'un gouter et 2 boissons pour 8 euros. Tél. V Taeter 087/301.326

Jeudi 15 mai

Excursion à Rochehaut. Départ 7h30 Herve (Scar). Trajet vers Bastogne (pause petit déjeuner libre), arrivée à l'auberge de la ferme, visite de l'agri musée. Repas de midi (menu 3 services hors boissons), visite du parc animalier en petit train. Retour direct vers Herve, arrivée prévue vers 19h30. Inscription pour le 2 avril et paiement 70 euros/personne pour le 30 avril au BE30 1030 1586 3511 avec mention «Rochehaut».

Lundi 23 au vendredi 27 juin

Voyage découverte de l'Orne en Normandie. Départs Barchon 5h30, Herve 5h45.

Prix par personne pour 35 personnes minimum: 565 euros; supplément chambre single + 80 euros. Acompte de 150 euros/pers pour le 10 mars 2014, solde pour le 19 mai 2014 au compte BE30 1030 1586 3511. Rens et inscription Victor Taeter, Messitert 56 à 4880 Aubel. 087/301.326 0496/742.306. Précisez le lieu de départ Herve ou Barchon

Vendredi 22 aout

Rendez-vous au Cercle paroissiale à Montzen. A 10h, promenade – 12h30, barbecue prix 18 euros comprenant apéritif, 1 saucisse, 1 côtelette + accompagnements, boissons non comprises. Inscription Victor Taeter 087/301.326 0496/742.306 paiement faisant foi au BE30 1030 1586 3511 pour le 9 aout. Mention «barbecue»

Mardi 16 au mercredi 24 septembre

Voyage annuel au Pays basque. Départs Barchon 5h30, Herve 5h45.

Prix par personne pour 35 personnes minimum: 1025 euros; supplément chambre single + 176 euros. Acompte de 250 euros/pers pour le 28 février 2014, solde pour le 11 aout 2014 au compte BE30 1030 1586 3511. Rens et inscription Victor Taeter, Messitert 56 à 4880 Aubel. 087/301.326 0496/742.306. Précisez le lieu de départ Herve ou Barchon.

Vendredi 17 octobre

Assemblé générale: date à retenir, dîner et animation.

Ath Soignies Mons
Jeudi 20 mars

A 12h, dîner annuel à la salle Le Gravier, route de Lessines 22 à Isières.

Menu: les petite bulles et leurs frivolités, crème de cresson, filet de sole farci au saumon accompagné d'une brunoise de légumes nappé d'une sauce au safran, sorbet de citron, filet de dinde mousse de carottes sur lit d'oignions caramélisés gratin de choux fleur croquettes sauce Sambre et Meuse, dame blanche, café. Prix: 50 euros/personne boissons comprisesr. Inscription pour le 7 mars au plus tard chez Marcelle Laitem 068/552.338 ou Oda Vandenbroucke 068/551.263 et verser la somme au BE73 7320 0314 3760 BIC CREGBEBB de l'Amicale des Seniors de la FWA, rue Dendrelette 14 à 7830 Gondregnies.

Monsieur Claude GUIOT,
époux de Magda RINGELE
Né à Namoussart le 13 mai 1933 et décédé à Mon-Idée le 12 février 2014

***

Monsieur Cyrille VANDEKERCKHOVE,
veuf d'Hilda SOBRY
Né à Lendelede le 12 mai 1928 et décédé à Mons le 7 février 2014
Le défunt a été membre de l'Alliance Agricole Belge et du comité Vlaamse Boeren in Wallonie.
Le comité de l'UAW de Boussu Dour présente ses sincères condoléances.

***

Madame Désirée DEBUISSON,
veuve de Victor DODEIGNE
Née à Septon le 8 août 1927 et décédée à Barvaux-s/Ourthe le 15 février 2014

***

La Fédération Wallonne de l'Agriculture ainsi que Plein Champ présentent leurs sincères condoléances aux familles

Pas de pitié pour les adventices !
BAYER
Othello®
Vulpin
Jouet du vent
Pâturin
Coquelicot
Séneçon
Camomille
Lamier
• La solution contre graminées et dicotylées en céréales
• S'intègre parfaitement dans tous les schémas herbicides
Bayer CropScience
www.bayercropscience.be
Othello contient 7,5 g/L Mesosulfuron, 2,5 g/L Iodosulfuron, 50 g/L Diflufenican & 22,5 g/L Mefenpyr – Marque déposée Bayer AG – Utilisez les produits de protection des plantes avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant usage. Pour de plus amples informations sur le produit y compris les phrases de danger et symboles, consultez www.fytoweb.be.